

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 25 mai 2016 à 9 h 30

« La retraite dans la fonction publique et les autres régimes spéciaux »

Document N° 14

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Evolution des rémunérations indiciaires et non indiciaires
dans la fonction publique d'Etat au fil des générations**

Note DGAFP pour le COR



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Paris, le 12 mai 2016

Service du pilotage et
des politiques
transversales

Département des
études et des
statistiques

Note à l'attention du secrétariat
général du COR

Dossier suivi par :

Natacha GUALBERT
Pierrick BONNIEU-MILOT

Téléphone
01 55 07 41 30
01 55 07 41 47

Télécopie
01 55 07 42 92

Mél :

natacha.gualbert
@finances.gouv.fr
pierrick.bonnieu-milot
@finances.gouv.fr

Adresse
139, rue de Bercy
Paris 12^{ème}

Références
DES/2016/05/1038

Objet : Évolution de la part des rémunérations indemnitaires au cours de la carrière pour des populations proches des cas-types représentatifs de la fonction publique civile de l'État.

1. Le contexte

Le taux de remplacement est un indicateur permettant d'apprécier en termes de rémunération le passage de l'emploi à la retraite. Dans la fonction publique, le montant des pensions des fonctionnaires est essentiellement assis sur le traitement indiciaire, tandis que la rémunération totale des agents encore en activité comprend en outre des primes et indemnités diverses, servies dans des proportions variables (selon la catégorie hiérarchique atteinte ou encore l'employeur par exemple). Par conséquent, le taux de remplacement pour les agents de la fonction publique dépend sensiblement de la part des primes perçues dans la rémunération totale au moment de la liquidation.

Dans les faits, le niveau de la pension de base des fonctionnaires est fonction de leur niveau de rémunération brute indiciaire¹ sur lequel ils cotisent au régime intégré de la fonction publique. Par ailleurs, le niveau de la pension additionnelle, mise en place depuis l'année 2005, est fonction de leur niveau de rémunération brute non indiciaire² sur lequel ils cotisent au régime additionnel de la fonction publique (RAFP).

Dans le cadre des projections financières sur cas-types, le COR a demandé à la DGAFP de disposer d'éléments relatifs à l'évolution de la part des primes de certaines catégories de fonctionnaires de la fonction publique d'État (FPE) au cours de leur carrière actualisant les travaux déjà menés en 2013 et 2014.

¹ Entendu ici par l'addition du traitement brut indiciaire (TBI) et de la nouvelle bonification indiciaire (NBI).

² Entendu ici par la rémunération brute hors traitement brut indiciaire (TBI) et nouvelle bonification indiciaire (NBI), donc essentiellement les primes, l'indemnité de résidence (IR) et le supplément familial de traitement (SFT).

Adresse administrative : 139, rue de Bercy 75572 PARIS CEDEX 12

Téléphone : 01 40 04 04 04 - Télécopie : 01 55 07 42 96 - www.fonction-publique.gouv.fr

La DGAFP a produit en 2013 des éléments sur le taux de primes de certains fonctionnaires proches des quatre cas-types du COR à partir de la génération née en 1950. Ce sont ces taux de primes qui sont aujourd'hui utilisés dans les projections du COR et appliqués à l'ensemble des générations considérées.

L'enjeu des travaux présentés ici est de vérifier l'hypothèse de constance de la part des primes dans la FPE à travers les générations et d'apporter des éléments d'ajustement le cas échéant afin que les cas-types reflètent le plus fidèlement possible l'évolution effective de la part des primes et donc du taux de remplacement des quatre cas-types relatifs à la FPE.

2. La méthodologie

a. Le champ

Les données produites correspondent au champ des titulaires civils de la FPE travaillant à temps plein, présents et exploitables³ dans le panel tous salariés (cf. encadré).

Le panel tous salariés

Le panel tous salariés permet de suivre les agents de la fonction publique depuis 1988. Il correspond jusqu'en 2001 inclus à un échantillon d'environ 1/24ème obtenu en gardant les individus nés en octobre d'une année paire. À partir de 2002, l'échantillon a été doublé. Ce panel résulte de la concaténation de l'ancien panel DADS (salariés du secteur privé, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale) et des données de panel sur les agents de l'État. Afin de l'enrichir avec des données spécifiques aux agents de l'État, l'INSEE a rapproché les données individuelles du Fichier Général de l'État (FGE, sur la période 1988 à 2008) et du Système d'Information sur les Agents des Services Publics (SIASP, sur la période 2009 à 2013) de celles, plus générales, du panel tous salariés. C'est cette base de données qui a été mobilisée pour la présente étude.

Au sein de ce champ, six populations-types d'agents ont été retenues pour cet exercice correspondant à une partition de cette population globale en fonction de leur proximité avec les cas-types usuels du COR :

- Les « **A+** », soit les fonctionnaires appartenant à l'encadrement supérieur (proches du **cas-type n°7** du COR, soit « *l'agent de catégorie A+ à taux de prime élevé* ») ;
- Les **A enseignants** (proches du **cas-type n°6** du COR, soit « *l'agent sédentaire de catégorie A à faible taux de prime* ») ;
- Les **autres A** ;
- Les **B de catégorie dite « active »**⁴ (proches du **cas-type n°8** du COR, soit « *l'agent actif avec départ possible à 50 ans et 5 années de bonifications* ») ;
- Les **autres B**, dits aussi de catégorie « sédentaire » (proches du **cas-type n°5** du COR, soit « *l'agent sédentaire de catégorie B* ») ;
- Les **C** (y compris les agents anciennement classés en catégorie D).

La ventilation des individus par population-type a été réalisée d'après leur situation professionnelle finale (que ce soit la fin de carrière pour l'agent, seulement la fin de carrière dans la FPE ou même la dernière année de présence dans l'échantillon) suivant la catégorisation découlant de la nomenclature des grades INSEE (ou nomenclature pré-NNE⁵) en usage en 2009. Les individus présents dans le panel à partir de l'année 2009 n'ayant pas de code grade INSEE (sur 8 position) mais un grade DGFIP (ou NNE, sur 10

³ Pour être exploitable, l'individu doit notamment comporter une année de naissance, un sexe, un grade valides et des montants de TBI et de primes connus et ne pas correspondre à un poste annexe.

⁴ La catégorie « active » regroupe des emplois présentant un risque particulier ou des fatigues exceptionnelles justifiant un départ anticipé à la retraite.

⁵ NNE : Nouvelle Nomenclature des Emplois, mise en place par la DGFIP à partir de 1991.

positions) ont été reclassés dans le grade INSEE le plus fréquent parmi les individus de même grade DGFIP. Par exception, les grades correspondants aux services actifs de la Police Nationale (encadrement, application et commandement), qui ont fait l'objet d'une réforme statutaire en 2001 et 2006, ont été classés dans la catégorie qui prévaut à compter de 2007. En particulier, les lieutenants et capitaines de la Police Nationales, passés de catégorie C en B, sont présentés ici dans La population-type « B actif » sur l'intégralité de la période 1988-2013.

L'étude réalisée par la DGAFP en 2013

La présente étude n'est pas une actualisation de celle sur l'évolution de la part des primes produite en 2013 par la DGAFP. En effet, ces deux études diffèrent à la fois par leur source et par leur méthodologie.

L'étude produite en 2013 s'appuyait sur le panel des agents de l'État produit par l'INSEE. Celui-ci ne comportait que des agents de la FPE, de nombreuses variables propres à la fonction publique et portait sur la période allant de 1978 à 2006 avec un taux de sondage constant égal à 1/12ème. Sa production s'étant arrêtée en 2006, la présente étude s'appuie désormais sur le panel tous salariés, enrichi pour l'occasion de notions propres à la FPE. Celui-ci porte sur les années 1988 à 2013 avec un taux de sondage égal à 1/24ème jusqu'en 2001 puis à 1/12ème depuis.

Par ailleurs, les variables disponibles n'étant pas nécessairement les mêmes, la présente étude n'est pas réalisée sur le même champ : l'étude de 2013 mesurait les rémunérations des agents de la FPE en équivalent temps plein, quelle que soit leur quotité de travail, tandis que celle-ci se limite aux rémunérations des agents à temps plein, faute d'information sur la durée de travail au cours de l'année.

Le périmètre des populations-types ne sont enfin pas exactement les mêmes. En 2013, le choix avait été fait de ne retenir que les fonctionnaires correspondant à des fourchettes de taux de prime définis ex ante pour chaque population-type. Cette fois-ci, aucun filtre n'est appliqué a priori sur le niveau des primes. Le choix avait également été fait de rattacher le corps des instituteurs (catégorie B) et le nouveau corps des professeurs des écoles (catégorie A) à la population des B actifs. Si les agents ayant terminé leur carrière en tant qu'instituteur apparaissent encore dans la population-type des B actifs, les instituteurs ayant basculé avant la fin de leur carrière dans le nouveau corps des professeurs des écoles sont désormais classés parmi les A enseignants (règle générale).

Par souci de proximité avec les paramètres des cas-types du COR, le champ est par ailleurs restreint dans la seconde partie de la note aux seuls fonctionnaires ayant réalisé au moins 20 ans (15 ans pour les B de catégorie dite « active ») de leur carrière (ou du moins de leur carrière connue par le biais du panel) au sein de leur dernière population-type connue (les cas-types du COR correspondant à des carrières complètes et homogènes). L'effet de cette restriction sur les résultats est ainsi étudié dans la partie 5.

Les montants présentés ici sont des montants mensualisés (à partir des rémunérations annuelles) et sont exprimés en euros constants de 2013, ce qui permet de mesurer l'évolution réelle des rémunérations pour une génération donnée au cours de sa carrière, en neutralisant l'évolution des prix, mais aussi de comparer les rémunérations de diverses générations à un âge équivalent.

Les résultats portent sur les rémunérations perçues de 25 à 60 ans⁶, sur les années 1988 à 2013. Les observations au-delà de ces bornes (notamment au-dessus de 60 ans) ont été supprimées de l'analyse car portant sur des effectifs restreints, sujettes à des biais de sélection importants et induisant des variations difficiles à expliquer perturbant la généralité de l'étude au regard des carrières types.

⁶ L'âge présenté correspond à la différence de millésimes entre l'année civile sur laquelle porte les rémunérations considérées et l'année de naissance de l'individu.

Effectifs d'individus (hors complétion par les années adjacentes) aux différents stades, exemple de la génération 1950 en 2010

		Année d'observation 2010				
		Individus dans le panel brut	Individus avec données exploitables	Individus ventilés en population-type	Avec une carrière d'au moins 20 ans dans la FPE	Avec une carrière d'au moins 20 ans dans le cas-type
1950	A+	5 993	2 262	93	93	15
	A enseignants			849	828	145
	Autres A			317	241	37
	B actifs			87	85	1
	B sédentaires			340	321	43
	C			575	514	56
	Ensemble	5 993	2 262	2 261	2 082	297

c. Les grandeurs mesurées

Trois composantes des rémunérations des fonctionnaires entrant dans le champ sont mesurées :

- La « **rémunération brute indiciaire** » est composée du traitement brut indiciaire (TBI) et de la nouvelle bonification indiciaire (NBI) et constitue l'assiette de cotisations au régime des pensions civiles de l'État. Elle est fonction du corps, du grade dans le corps et de l'échelon dans le grade de l'individu concerné. Elle est par ailleurs indexée sur la valeur du point d'indice fonction publique.
- La « **rémunération brute non indiciaire** » est composée de la rémunération brute totale, hors TBI et NBI, c'est à dire des primes, de l'indemnité de résidence (IR), du supplément familial de traitement (SFT), des rémunérations liées aux heures supplémentaires ainsi que des avantages en nature. Ceux-ci sont essentiellement fonction des caractéristiques de l'emploi occupé, des sujétions particulières ainsi que de la situation familiale de l'individu. Une part importante de ces éléments est indexée sur la valeur du point d'indice fonction publique, mais tous ne le sont pas.
- L'**assiette de cotisation au régime additionnel** du RAFP correspond à la « rémunération brute non indiciaire » dans la limite de 20% du traitement brut indiciaire. Ce montant, recalculé sur l'ensemble de la période (donc y compris avant 2005) afin de ne pas nuire au calcul de sa valeur moyenne sur des populations de générations différentes, permet donc de mesurer spécifiquement la part « cotisable » au titre du RAFP des éléments de rémunération non cotisés au titre du régime intégré de la FPE.

La **part de rémunération non indiciaire dans rémunération brute totale** est le rapport de la rémunération brute non indiciaire sur la somme de la rémunération brute indiciaire et de la rémunération brute non indiciaire. Elle constitue un 4^{ème} indicateur présenté dans la note.

Le montant moyen de rémunération calculé porte sur l'ensemble des individus remplissant les caractéristiques indiquées la dernière année connue (et satisfaisant à la contrainte de durée de carrière). Par ailleurs, lorsque l'individu est présent une année donnée mais qu'une donnée de rémunération est manquante (montant de TBI ou de primes) et que cette donnée est présente et valide l'année précédente et l'année suivante pour le même individu, le montant manquant est imputé en calculant la moyenne des deux montants adjacents.

Dans les premiers graphiques (résultats pour la génération 1950), le nombre d'observations sur lequel portent les montants moyens est par ailleurs indiqué. Celui-ci permet de mettre en regard des résultats leurs assises dans la base. Cette indication est particulièrement importante pour les débuts et fins de carrières qui portent parfois sur un nombre très limité d'individus. Les résultats correspondants à des effectifs inférieurs ou égaux à 5 individus ne sont pas diffusés dans en application du secret statistique.

3. Les résultats pour la génération née en 1950 (sans restriction de durée de carrière)

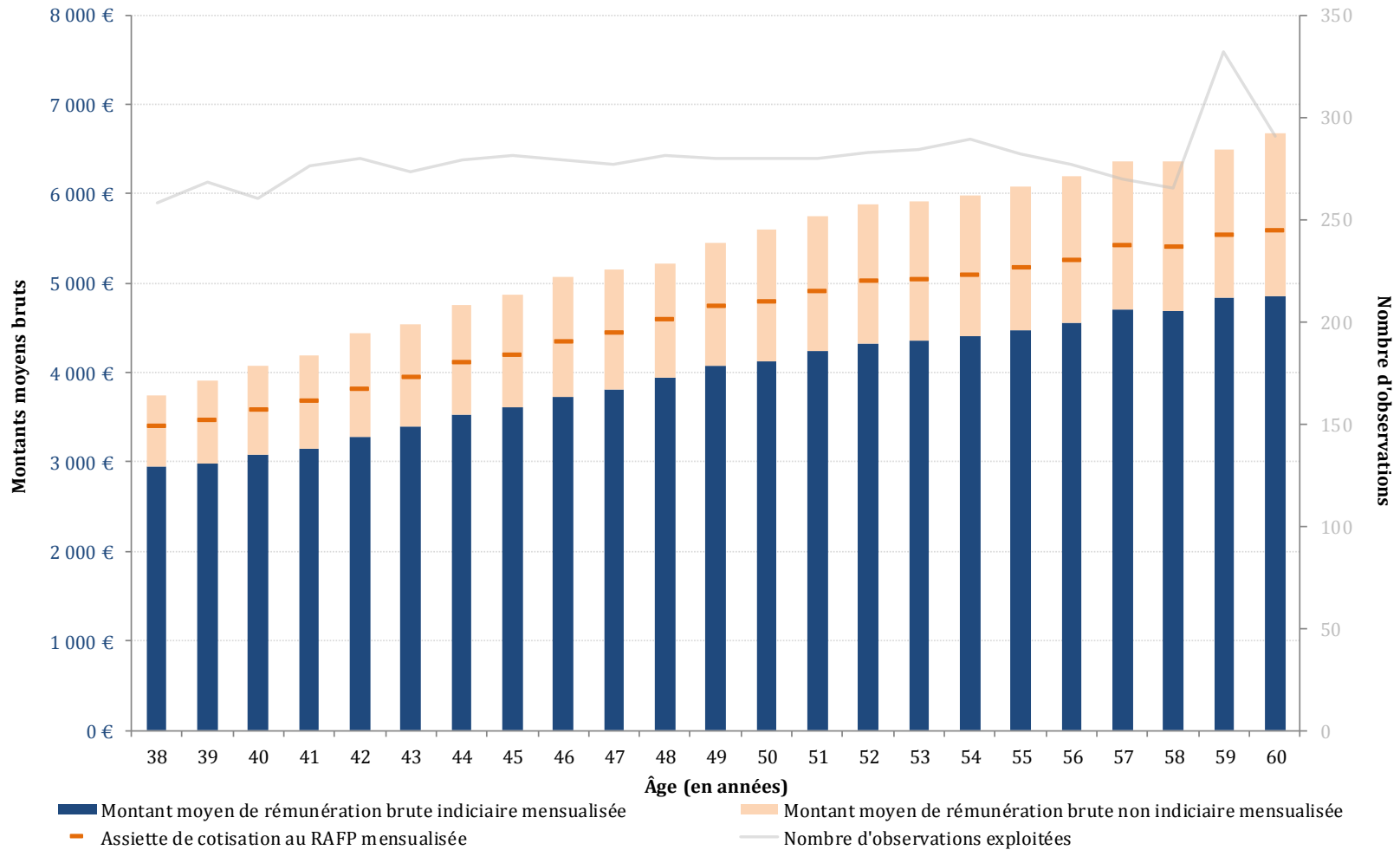
Les graphiques *infra* présentent les trajectoires de rémunérations (et de part de prime) des fonctionnaires civils de l'État de la génération née en 1950⁷, selon leur population-type. Les données mobilisables du panel débutant en 1988, seules les éléments de rémunérations de la carrière de 38 à 60 ans sont présentés ici. Il n'est appliqué ici aucune restriction relative à la durée de carrière : les estimations portent donc sur des effectifs plus importants mais ne correspondent pas nécessairement à la définition théorique des cas-types qui sont définis par une carrière complète au sein de leur catégorie.

Ils mettent en évidence les fortes disparités du poids des rémunérations indemnitaires selon la population considérée. En fin de carrière, la part moyenne des rémunérations non indiciaires va ainsi de moins de 15% pour les A enseignants à plus de 30% pour les B classés dans la catégorie « active ». Si cette part a tendance à progresser au cours de la carrière, ce n'est pas le cas pour la population-type des enseignants de catégorie A qui est la seule à voir baisser la proportion moyenne de primes à partir de 40 ans.

⁷ Celle-ci avait déjà fait l'objet de travaux similaires en 2013 à partir du panel État mais la source et le champ sont ici distincts.

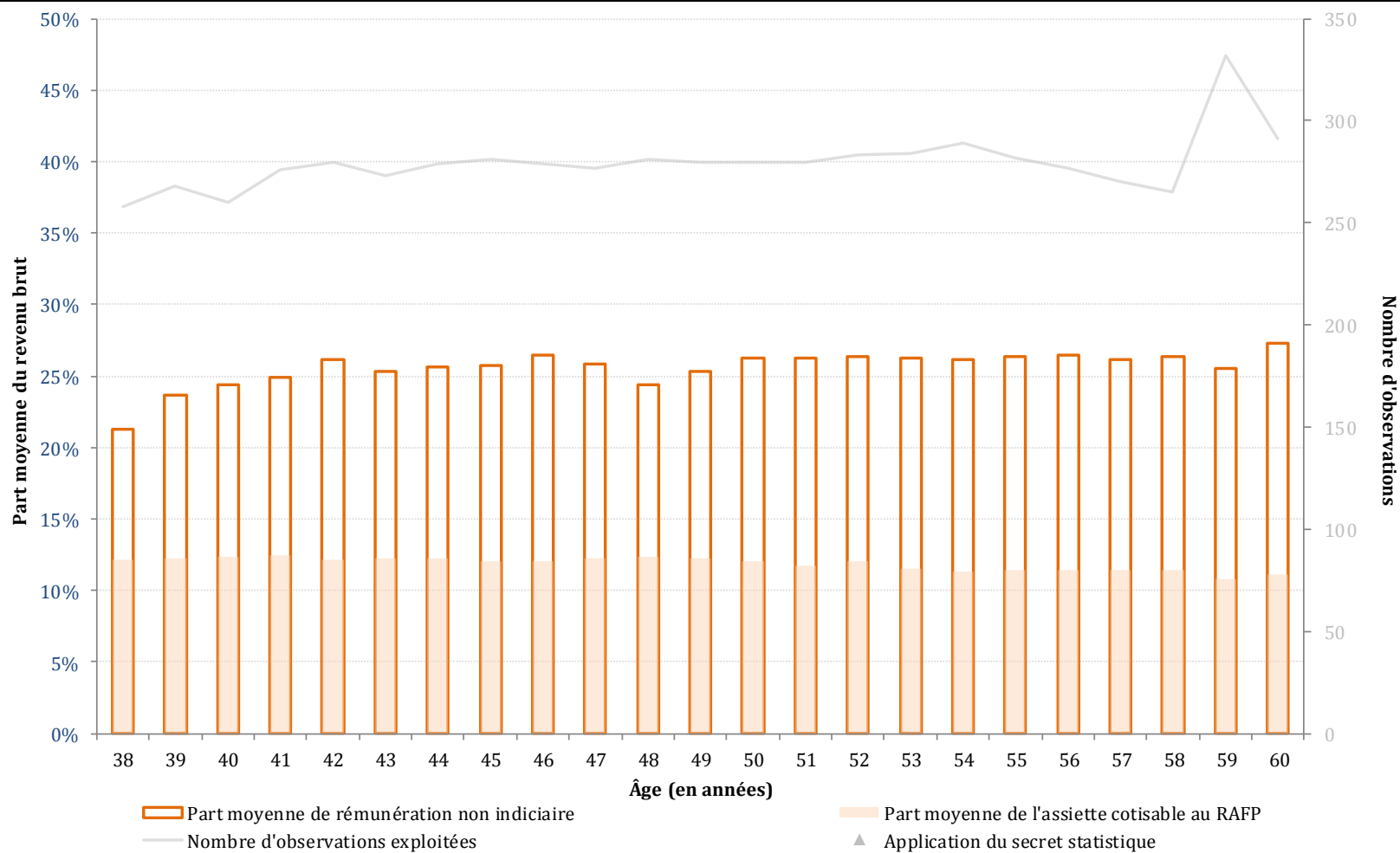
a. La population-type « A+ »

Graphique 1 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des « A+ » pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

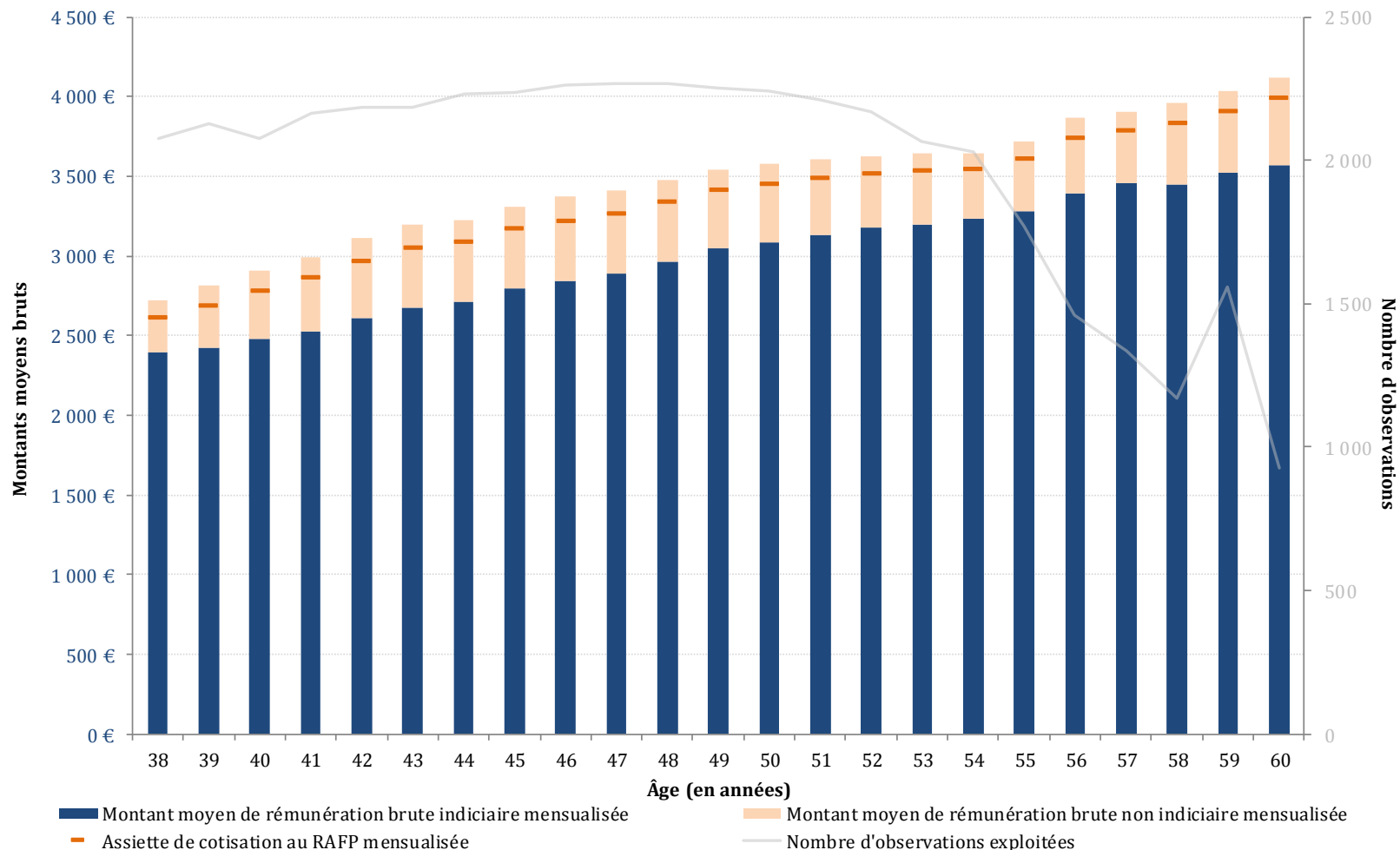
Graphique 2 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des « A+ » pour la génération 1950



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSJ)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

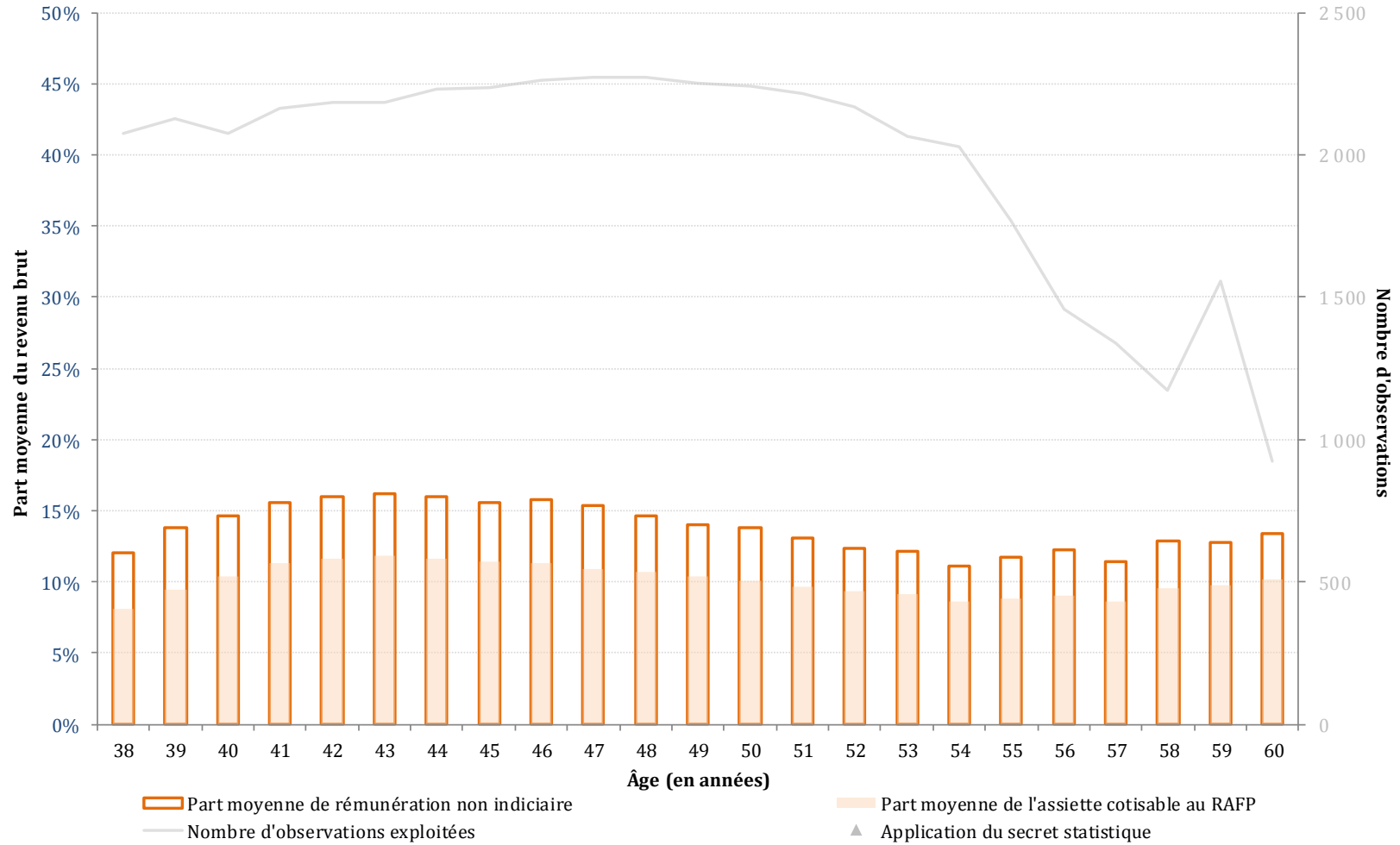
b. La population-type « A enseignant »

Graphique 3 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des A enseignants pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Graphique 4 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A enseignants pour la génération 1950

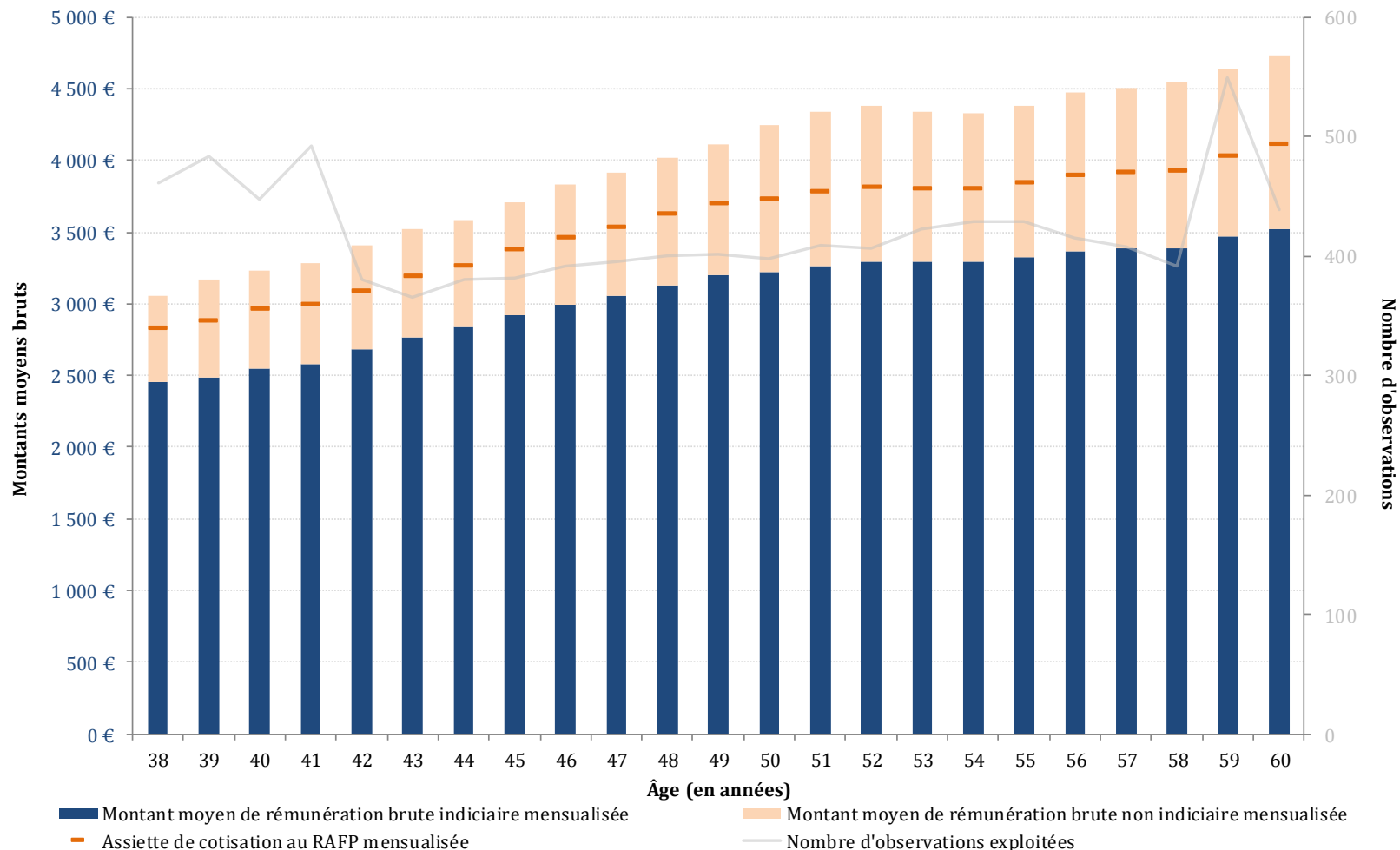


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

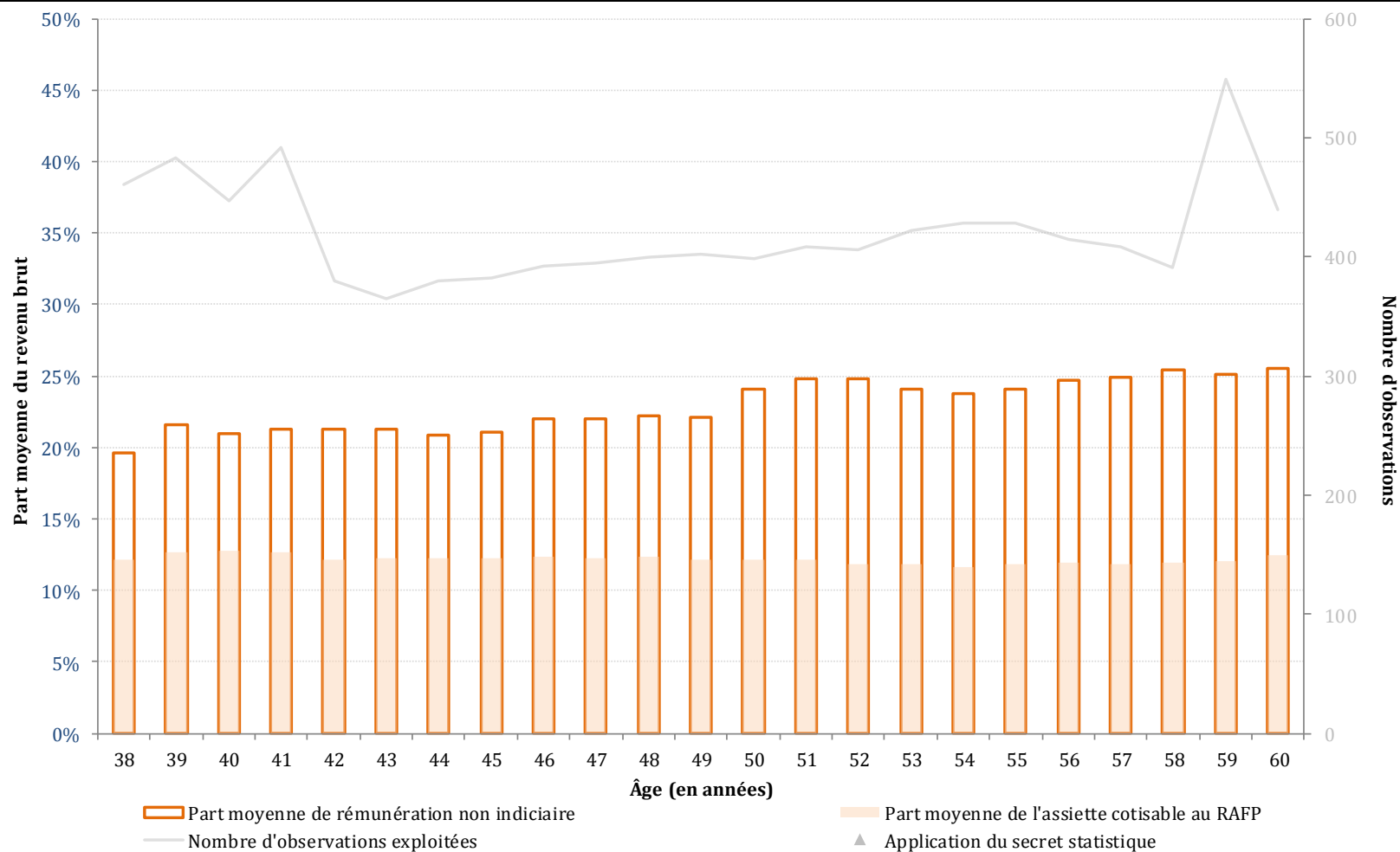
c. La population-type A, hors A+ et enseignants

Graphique 5 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitare en fonction de l'âge des autres A pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Graphique 6 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des autres A pour la génération 1950



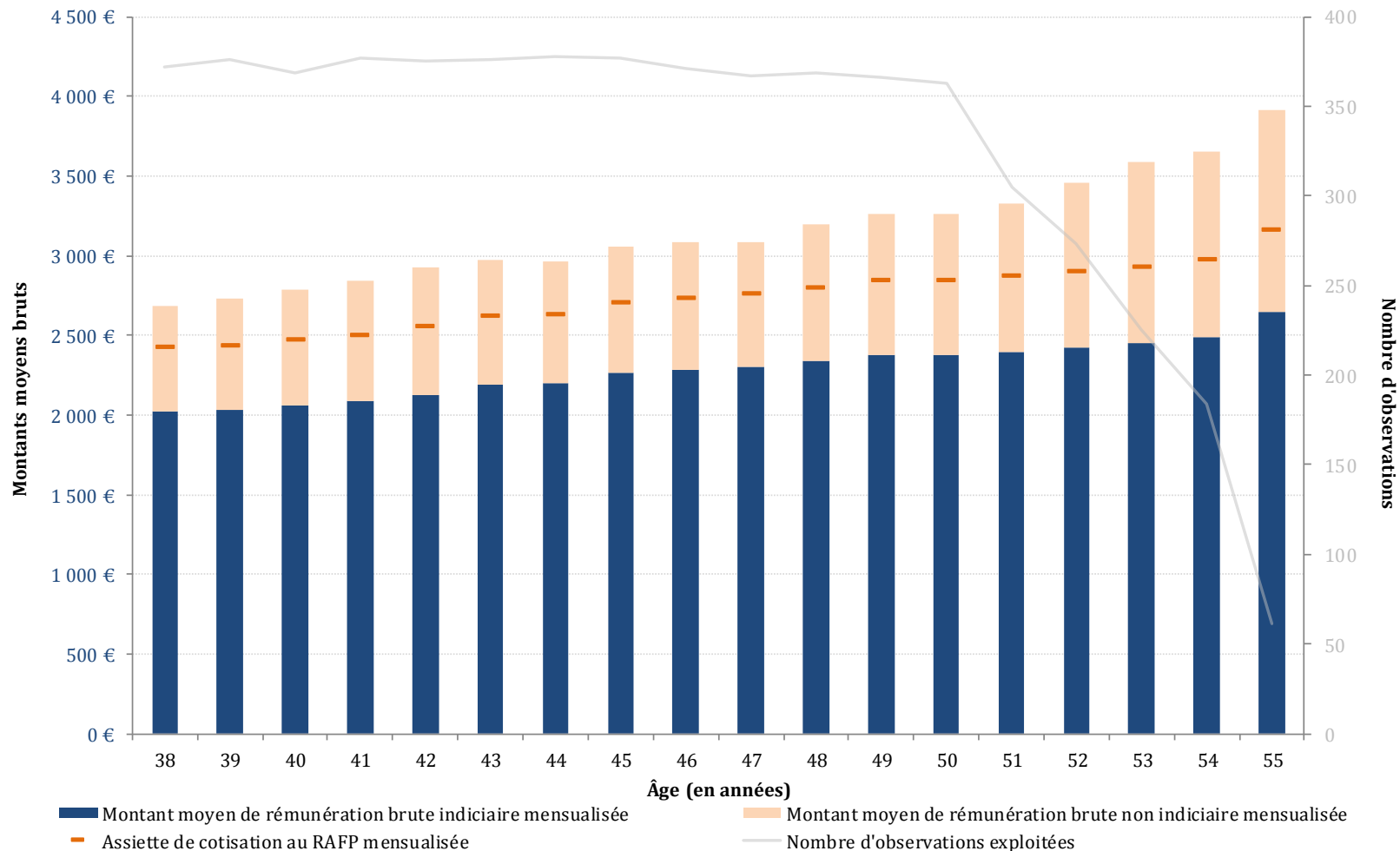
Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

d. La population-type « B actif »

NB : pour ces deux graphiques, l'âge maximal retenu est de 55 ans, faute d'effectifs suffisants dans la population-type « B actifs » au-delà de 55 ans.

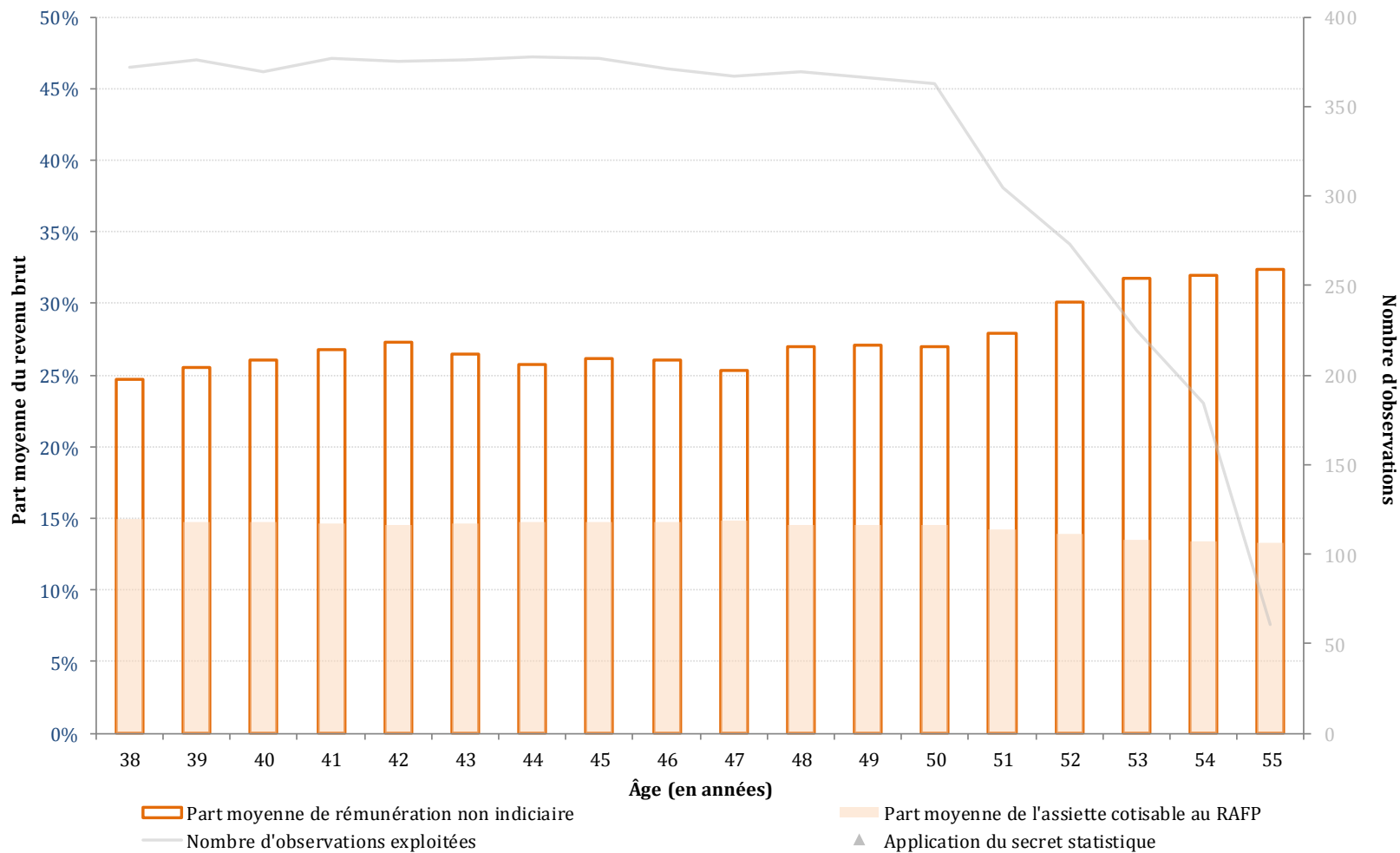
Graphique 7 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la FPE et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Graphique 8 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « actifs » pour la génération 1950

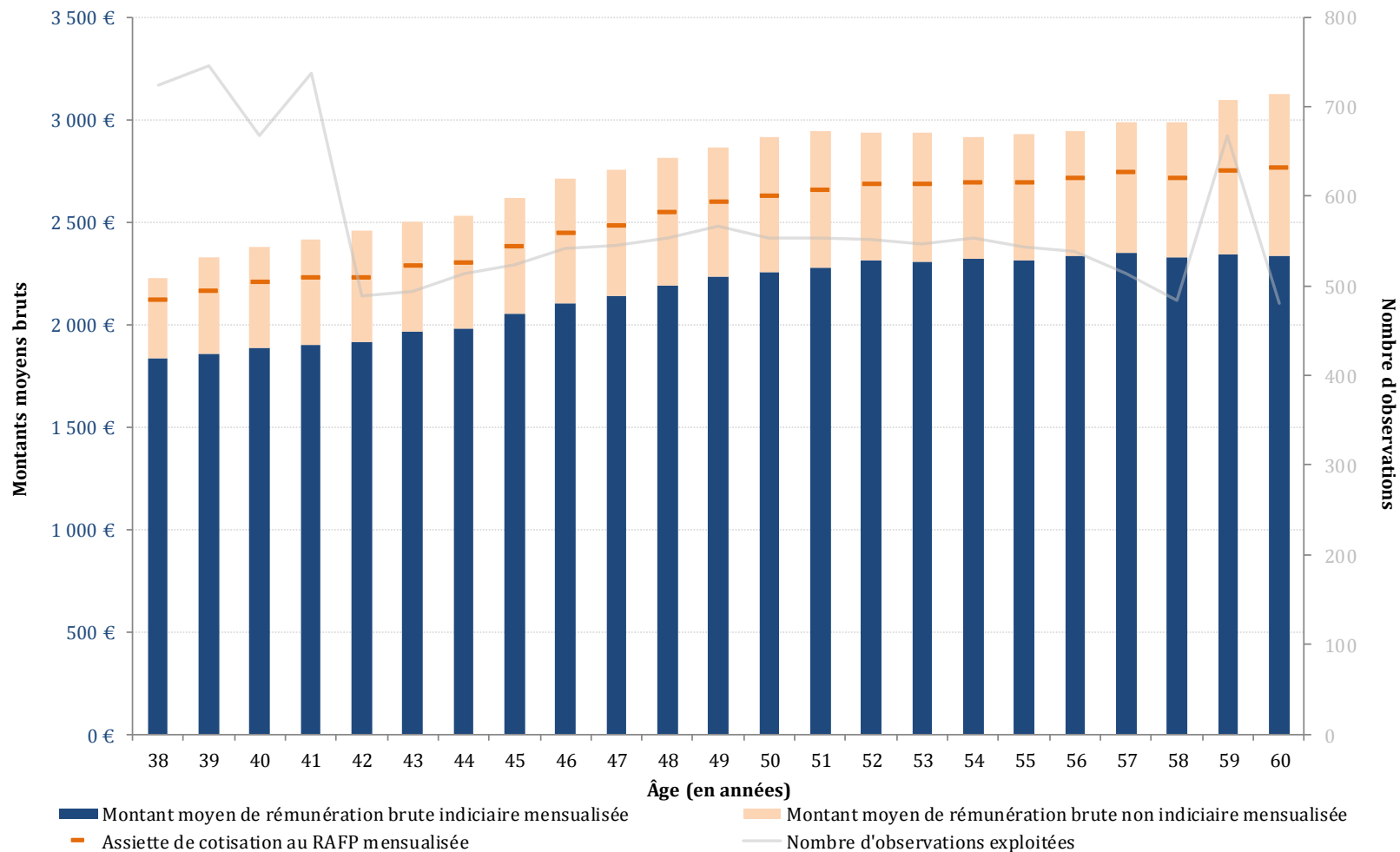


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la FPE et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

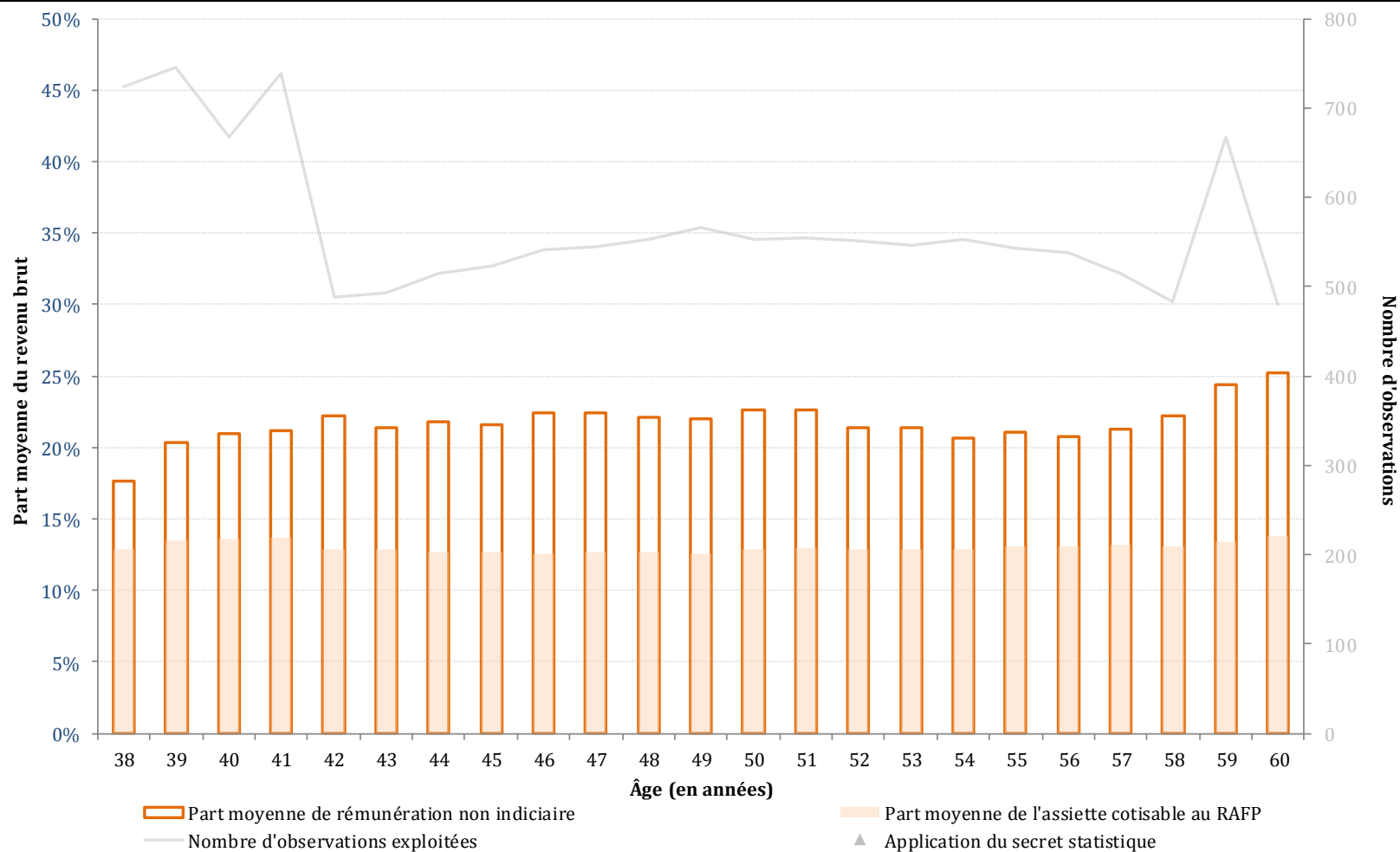
e. La population-type « B sédentaire »

Graphique 9 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Graphique 10 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour la génération 1950

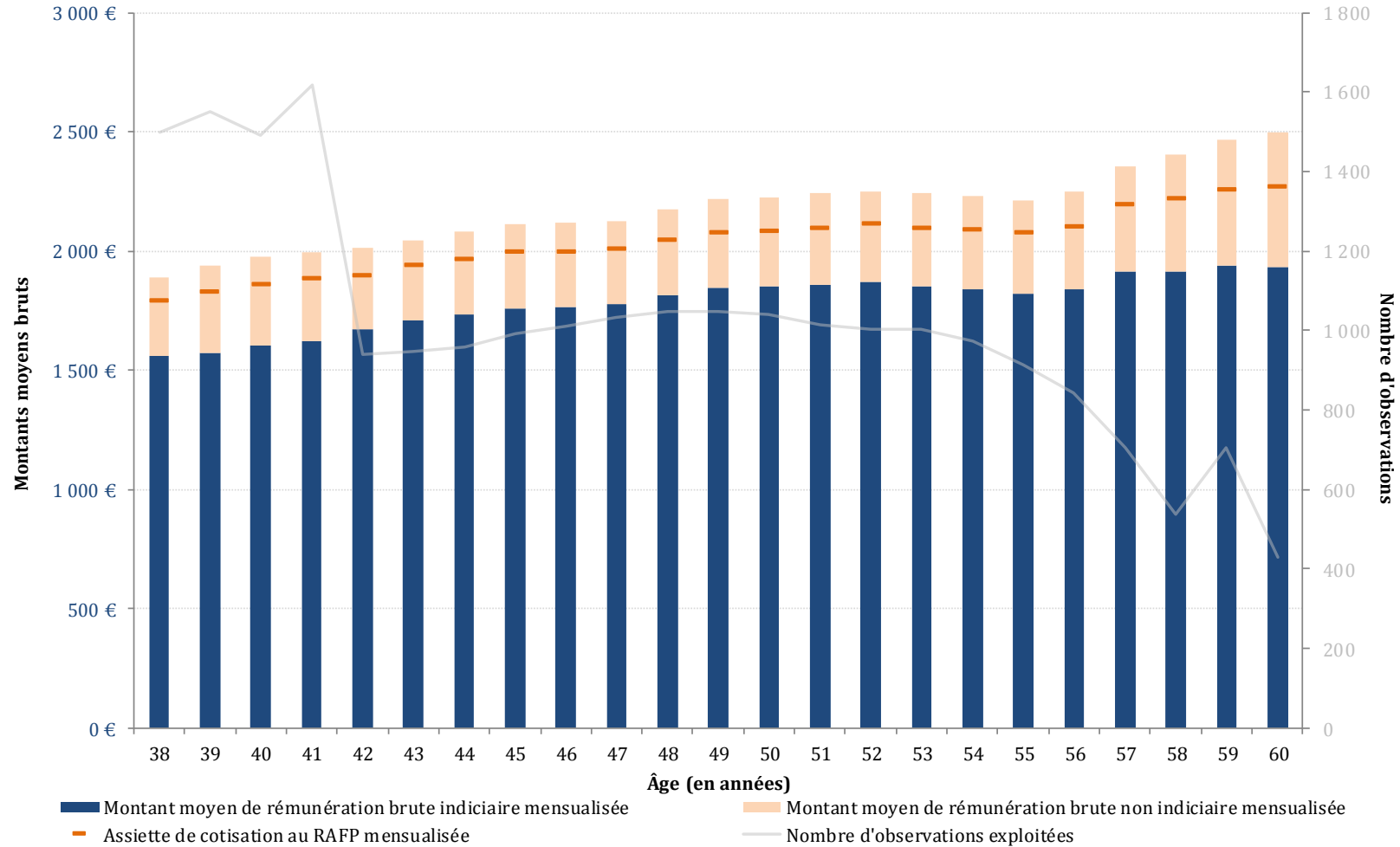


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESS)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

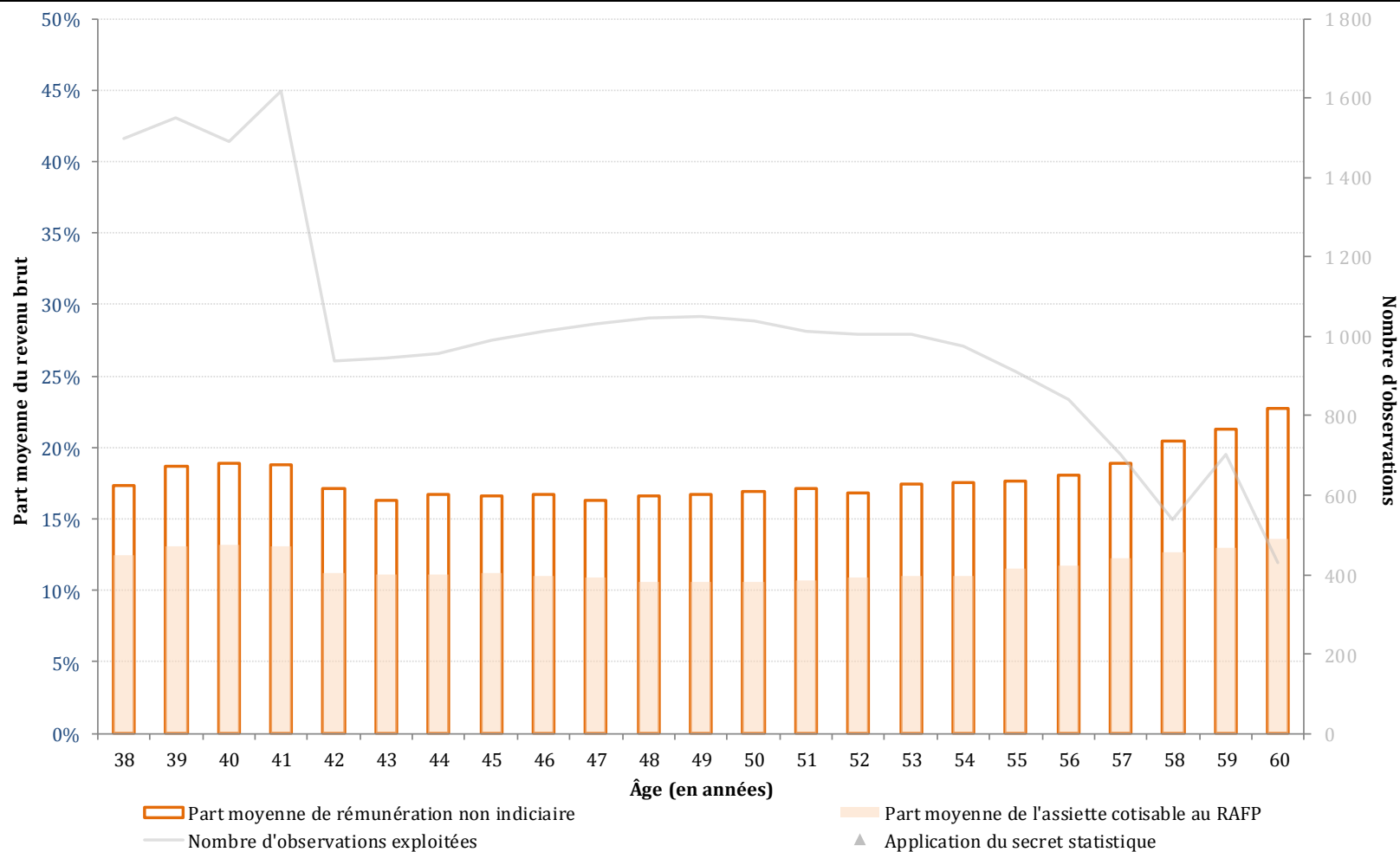
f. La population-type « C »

Graphique 11 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des C (et D) pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Graphique 12 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des C (et D) pour la génération 1950



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

4. La comparaison des résultats pour six générations sans restriction sur la carrière

Les graphiques présentés *infra* permettent de comparer les trajectoires de rémunérations de six générations distinctes nées entre 1936 et 1966⁸ afin de mieux saisir un éventuel effet générationnel dans l'évolution des éléments de rémunération au cours de la carrière. Ils mettent en particulier en exergue les dynamiques différentes à l'œuvre dans l'évolution des deux composantes de la rémunération des fonctionnaires au cours des générations.

Les différences d'une génération à l'autre peuvent s'expliquer par plusieurs événements qu'ont vécus les agents de telle ou telle génération. Il s'agit notamment des modifications de grilles, des revalorisations du point fonction publique⁹, des opportunités de promotions (ratio promus/promouvables) et plus spécifiquement pour la composante indemnitaire, de mesures catégorielles touchant les primes. Identifier précisément les modifications qui relèvent d'un événement en particulier demanderait une étude beaucoup plus complexe.

Afin de mettre en évidence des tendances, l'ensemble de la carrière salariale indiciaire de 25 à 60 ans (de 25 à 55 ans pour les B actifs) a été estimé pour chaque génération en appliquant les variations de rémunérations indiciaires par âge des générations les plus proches. Par exemple pour la génération 1960, les données des agents de 54 ans et plus ne sont pas disponibles. La rémunération indiciaire moyenne des agents de 54 ans de la génération 1960 a donc été estimée en appliquant à la rémunération indiciaire des agents de 53 ans de la génération 1960, l'évolution de la rémunération indiciaire moyenne de la génération 1954 entre 53 et 54 ans etc... Cela permet ainsi de mener une régression linéaire pour chaque génération sur les rémunérations indiciaires estimées de 25 à 60 ans (25 à 55 ans pour les B actifs) dont l'importance de la pente traduit l'ampleur de la carrière salariale indiciaire estimée.

Pour les A+, la rémunération mensualisée brute indiciaire estimée à 25 ans passe de 1 600 € en euros constants pour la génération 1936 à 1 830 € pour la génération 1966. Celle à 60 ans diminue au contraire au fil des générations de 5 150 € pour la génération 1936 à 4 390 € pour la génération 1966. Ceci s'explique en partie par le fait que ces générations ont bénéficié de revalorisations du point fonction publique plus importantes par rapport à l'inflation que les générations récentes. La pente annuelle moyenne oscille entre 90 et 100 € pour les générations 1936 à 1948, puis passent à 80 € pour celle de 1954 et atteint 70 € pour les générations les plus récentes.

Les modifications de carrière salariale indiciaire pour les A enseignants s'expliquent en partie par la création en 1990 du corps de professeur des écoles¹⁰ visant à remplacer celui de catégorie B d'instituteur. Les agents en poste en tant qu'instituteur ont eu un arbitrage à faire entre rester en catégorie B et conserver la possibilité de partir à la retraite dès 55 ans (catégorie active) ou basculer en catégorie A avec des perspectives de carrière plus intéressantes mais un départ à la retraite à partir de 60 ans. Ceux qui ont choisi de passer en catégorie A, figurent donc dans la population-type des A enseignants. Leur rémunération indiciaire de début de carrière repose ainsi sur une grille de catégorie B moins favorable. Par ailleurs, à partir de leur basculement en catégorie A, ils ont bénéficié d'une dynamique salariale à un âge où les nouvelles générations entrées directement dans le corps des professeurs des écoles ont pu au contraire connaître un ralentissement.

Les estimations traduisent ce phénomène puisque les générations 1936, 1942, 1948 et 1954 ont une rémunération indiciaire estimée en euros constants en début de carrière

⁸ Les générations concernées sont celles de 1936, 1942, 1948, 1954, 1960 et 1966 dans la mesure où seules les générations paires sont disponibles en intégralité dans le panel tous salariés depuis 1988 (les générations impaires n'ayant été intégrées au panel qu'à compter de l'année de 2002).

⁹ Le point fonction publique a notamment évolué plus rapidement que l'indice des prix de 1970 à 1983, puis en deçà de 1984 à 1991, un peu plus vite entre 1992 et 1999, et enfin systématiquement moins depuis, à l'exception de l'année 2005.

¹⁰ Décret n°90-680 du 1er août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles.

inférieure à 1 700 € contre 1 910 € pour la génération 1966. A l'opposée, comme pour les A+, les rémunérations indiciaires estimées en fin de carrière sont plus élevées pour les générations plus anciennes. La pente annuelle moyenne de la carrière indiciaire estimée est supérieure à 50 € pour les trois générations les plus anciennes contre 30 € pour la plus récente.

Pour les catégories B actives, les constats sont moins clairs. Si la rémunération indiciaire moyenne estimée en début de carrière augmente légèrement au fil des générations (de 1 440 € à 1 550 €), celle en fin de carrière évolue de façon plus chaotique. Au final, la pente annuelle moyenne de la carrière indiciaire estimée oscille entre 25 et 35 € selon les générations sans tendance claire.

Pour les B sédentaire, la rémunération indiciaire moyenne estimée à 25 ans a légèrement diminué entre les générations les plus anciennes et la génération 1966. La baisse est plus marquée pour la rémunération indiciaire moyenne estimée à 60 ans (de plus de 2 450 € pour les générations 1936 et 1942 à 2 140 € pour la génération 1966). A l'exception de la génération 1936, la pente annuelle moyenne de la carrière indiciaire estimée est en diminution constante. Elle atteint moins de 20 € pour la génération 1966, traduisant un aplatissement de la carrière.

Enfin pour les C, la rémunération indiciaire moyenne à 25 ans augmente constamment au fil des générations en lien avec les fréquentes revalorisations de bas de grille. A contrario celle à 60 ans ne cesse de diminuer passant de 2 190 € pour la génération 1936 à 1 830 € pour la génération 1966. Ainsi l'ampleur de la carrière des C s'est considérablement réduite dans le temps, la pente annuelle moyenne de la carrière indiciaire estimée étant passée de près de 30 € à seulement 10 €.

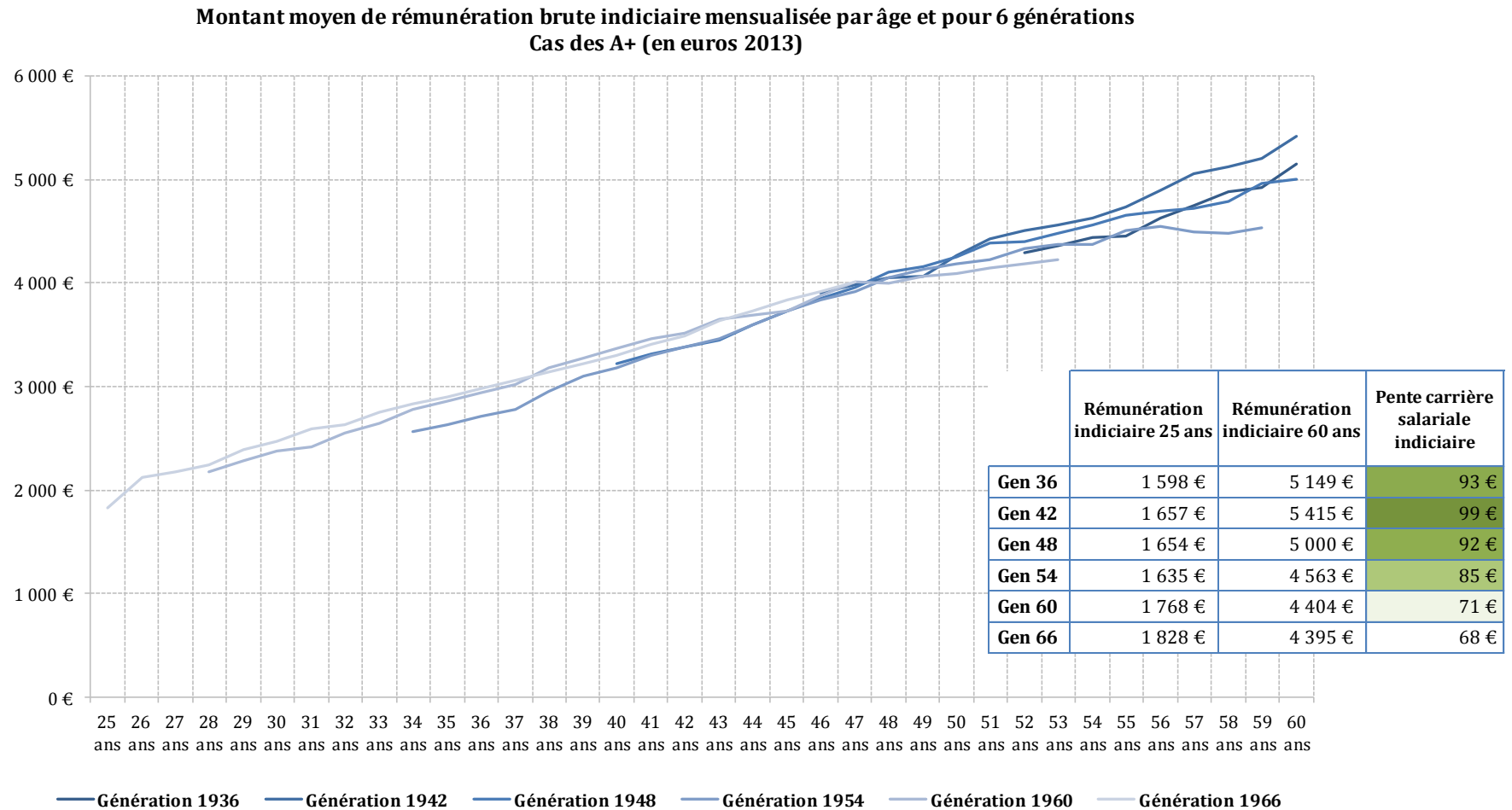
La composante non indiciaire (« primes »), est, elle, bien plus chahutée et son évolution encore plus délicate à interpréter. Elle ressort toutefois clairement bien plus élevée pour les générations récentes que pour les générations les plus anciennes. Il s'agit ici d'un effet historique lié à la hausse tendancielle des rémunérations indemnitaires.

Pour les A enseignants on observe plus particulièrement une hausse systématique de la rémunération non indiciaire jusqu'au début des années 90 puis une stagnation pour chaque génération, en lien probablement avec la création du corps du professeur des écoles. On identifie également un effet conjoncturel de revalorisation de la rémunération non indiciaire entre 1995 et 1997 pour les B actifs qui s'explique sans doute par la mise en place du nouveau statut des corps de la police¹¹ qui a touché les personnels actifs de la police nationale.

¹¹ Article 19 de la loi du 20 janvier 1995 d'orientation et de programmation, relative à la sécurité.

a. La population-type « A+ »

Graphique 13 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)



*Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.*

Graphique 14 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)

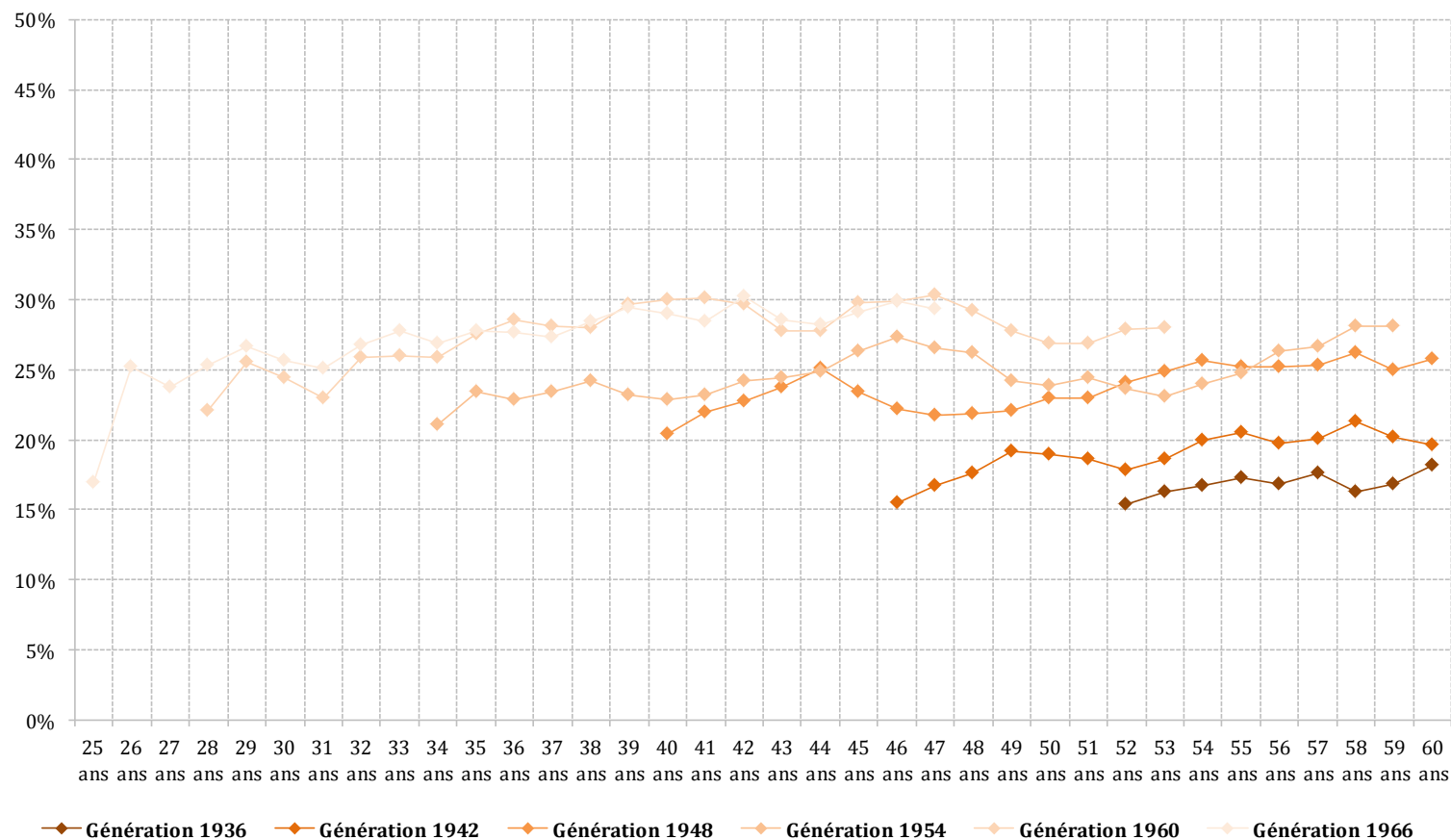
**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des A+ (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 15 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)

**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des A+**

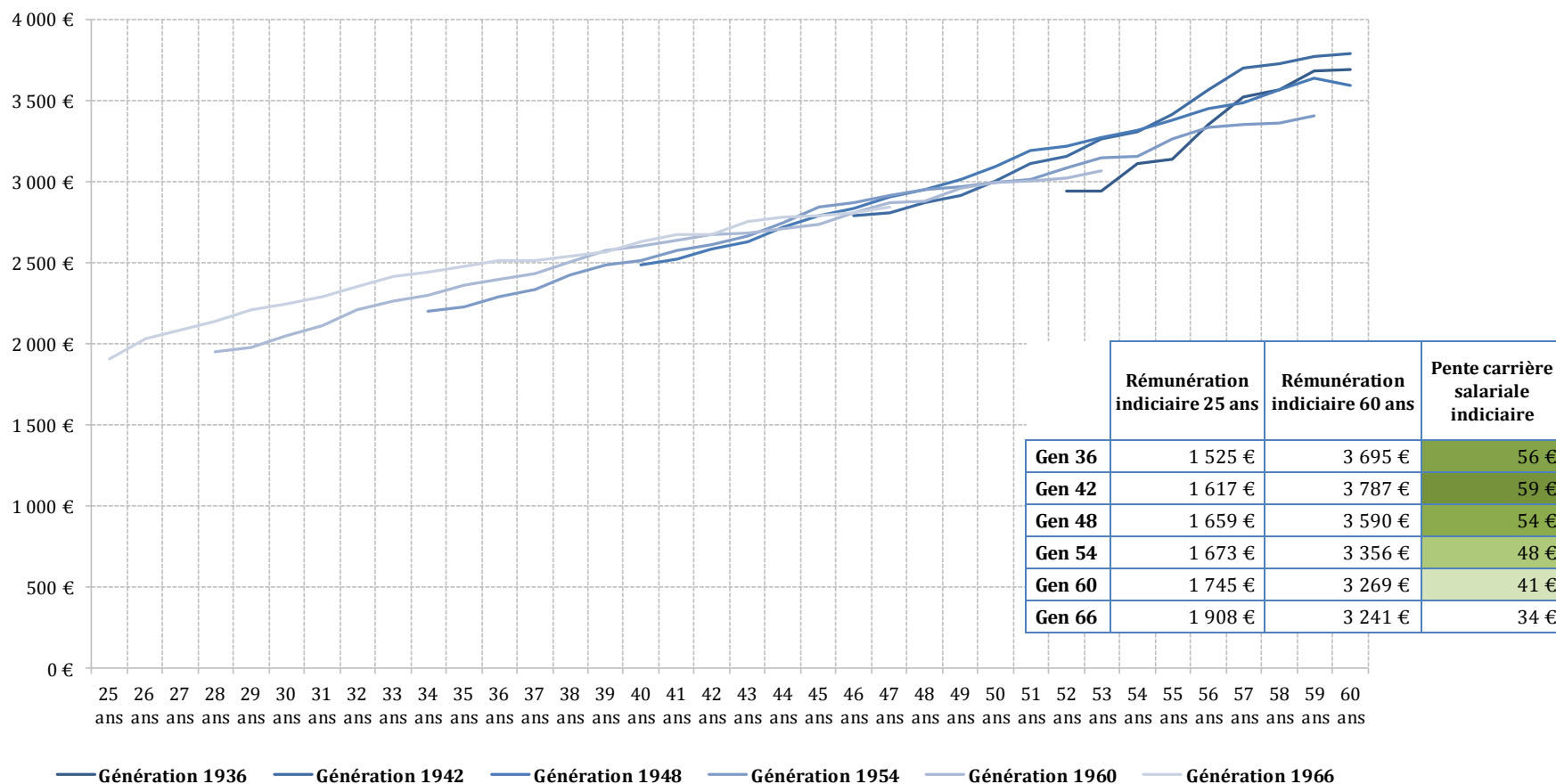


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

b. La population-type « A enseignant »

Graphique 16 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)

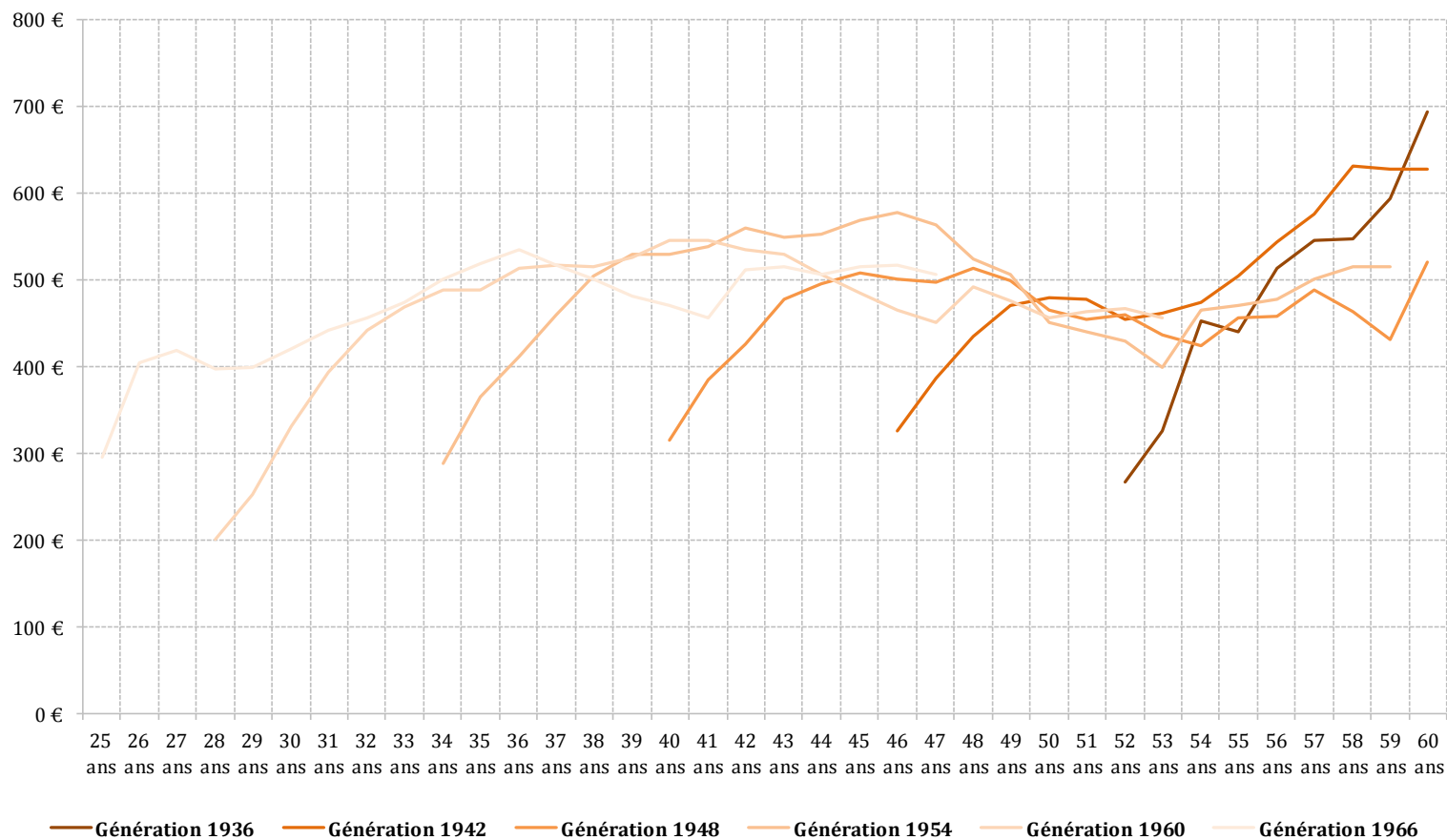
**Montant moyen de rémunération brute indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des A enseignants (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 17 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)

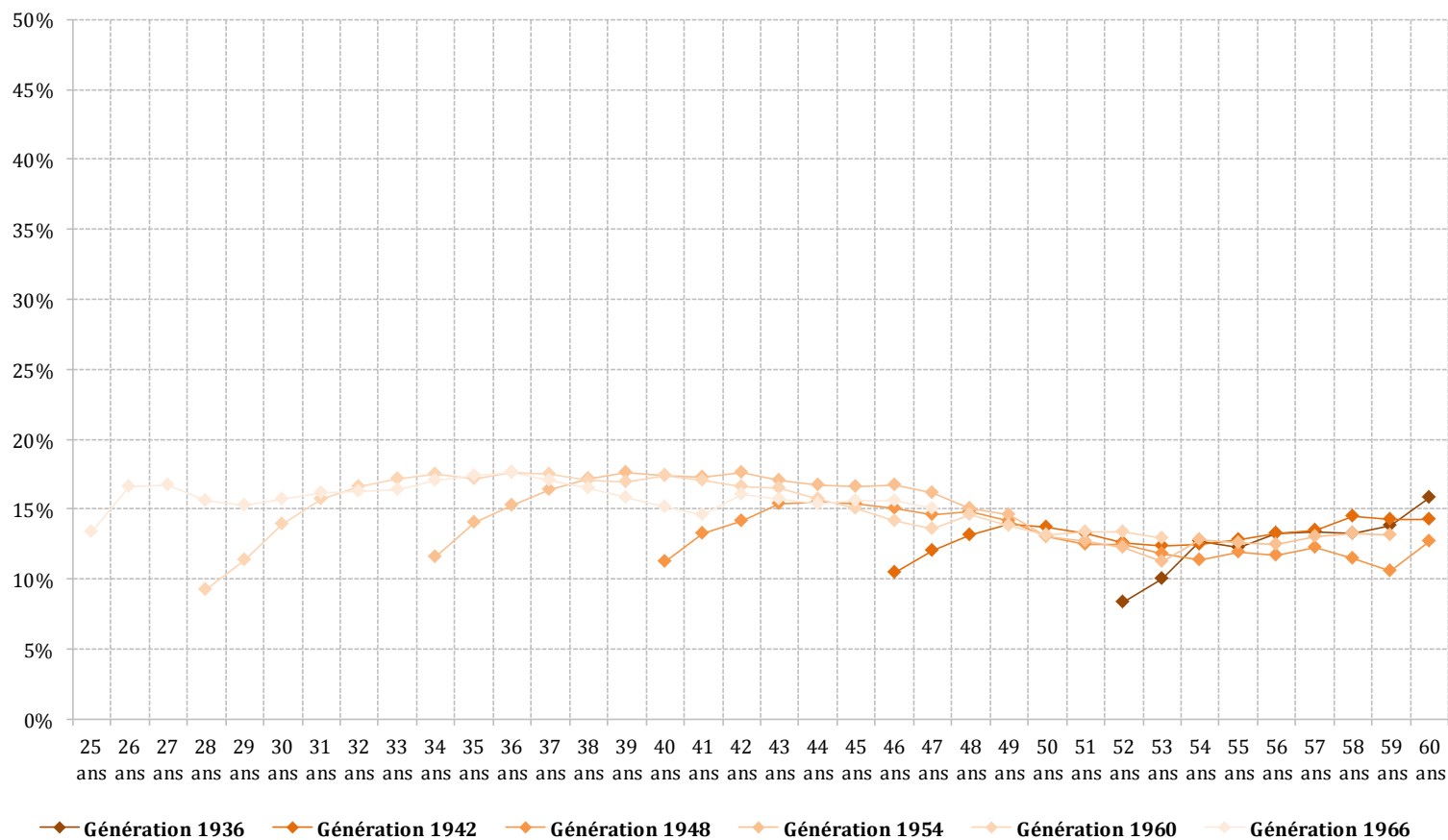
**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des A enseignants (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 18 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)

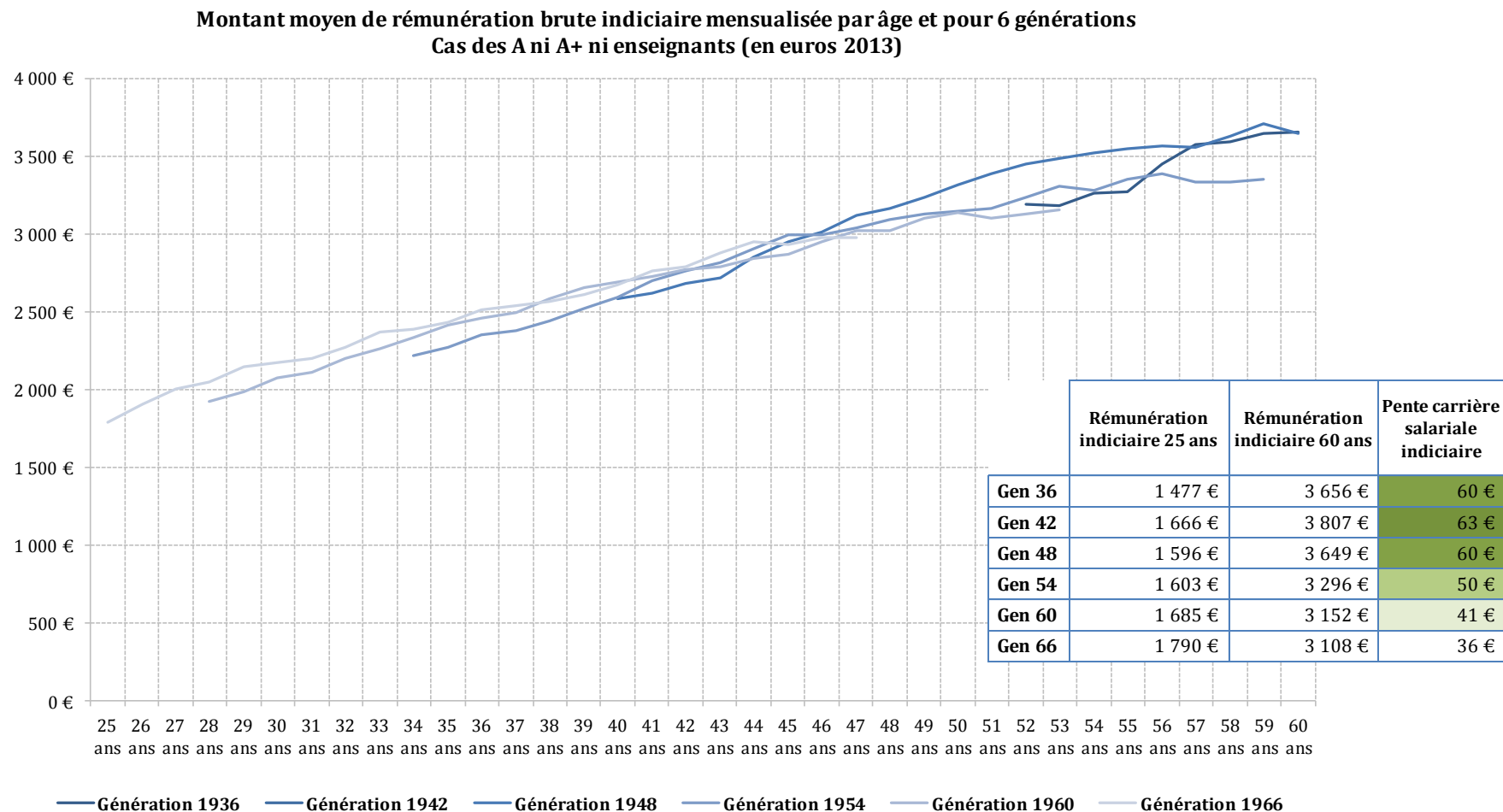
**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des A enseignants**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

c. La population-type A, hors A+ et enseignants

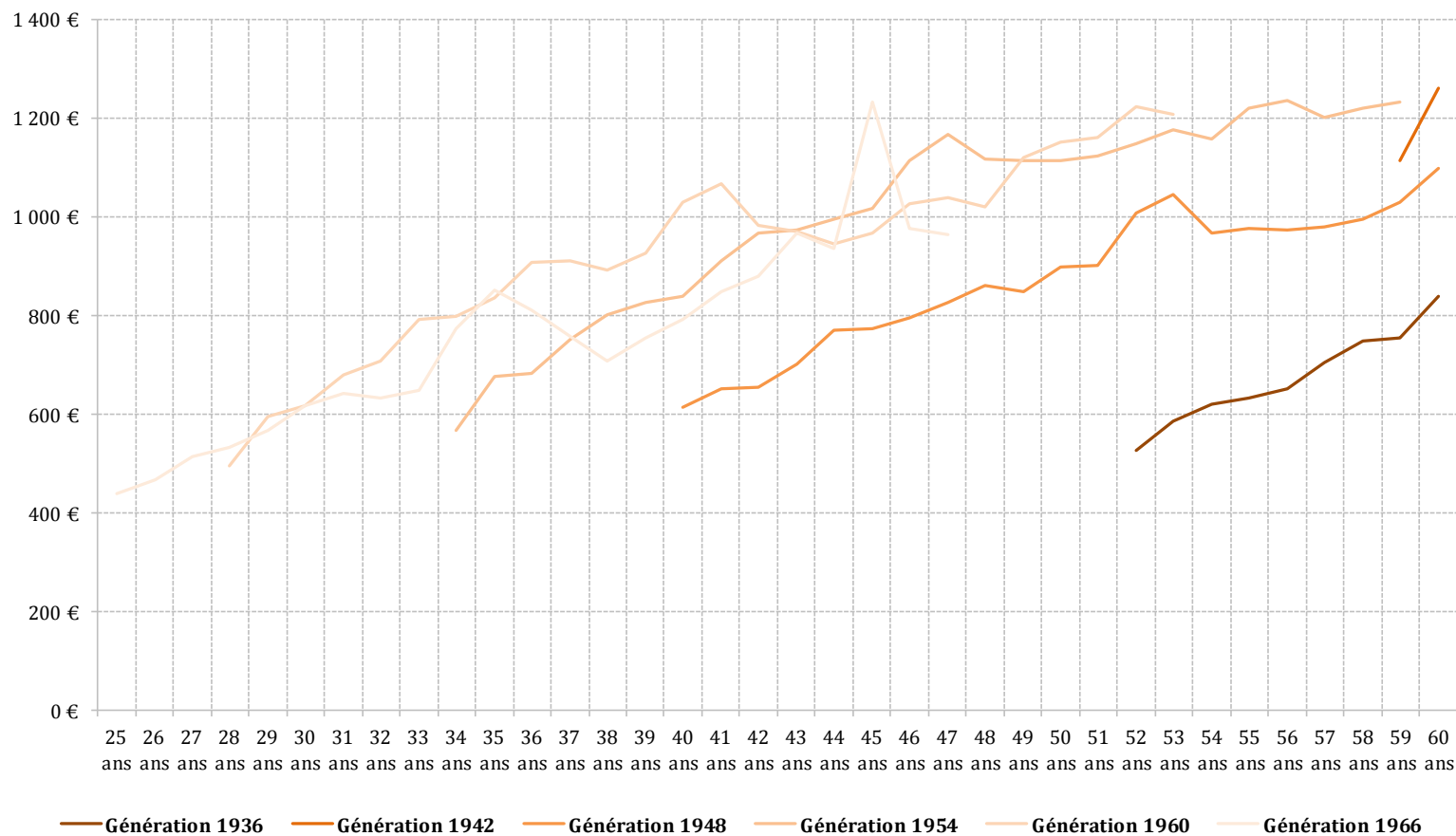
Graphique 19 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013)



*Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.*

Graphique 20 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013)

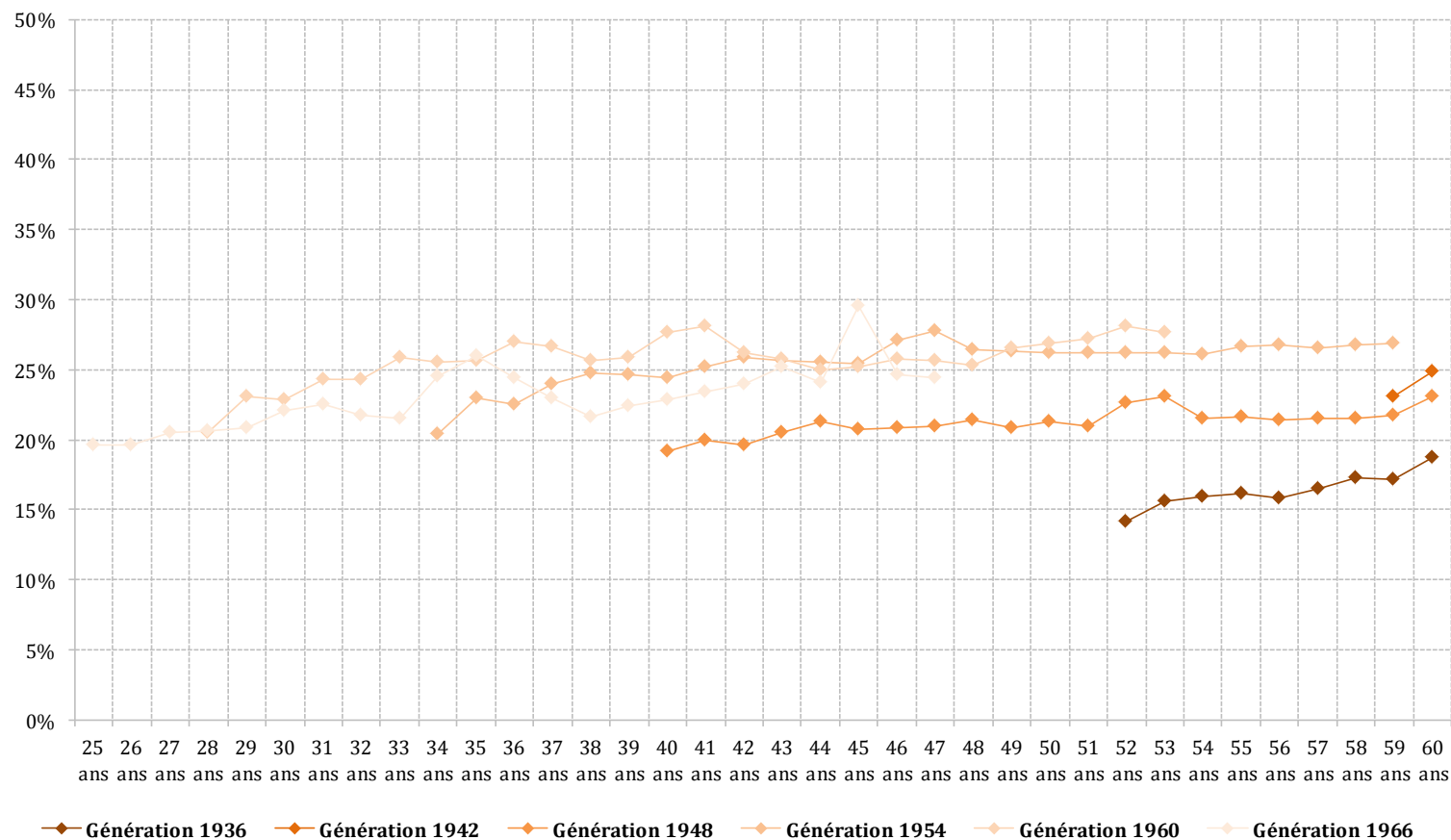
**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des A ni A+ ni enseignants (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 21 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013)

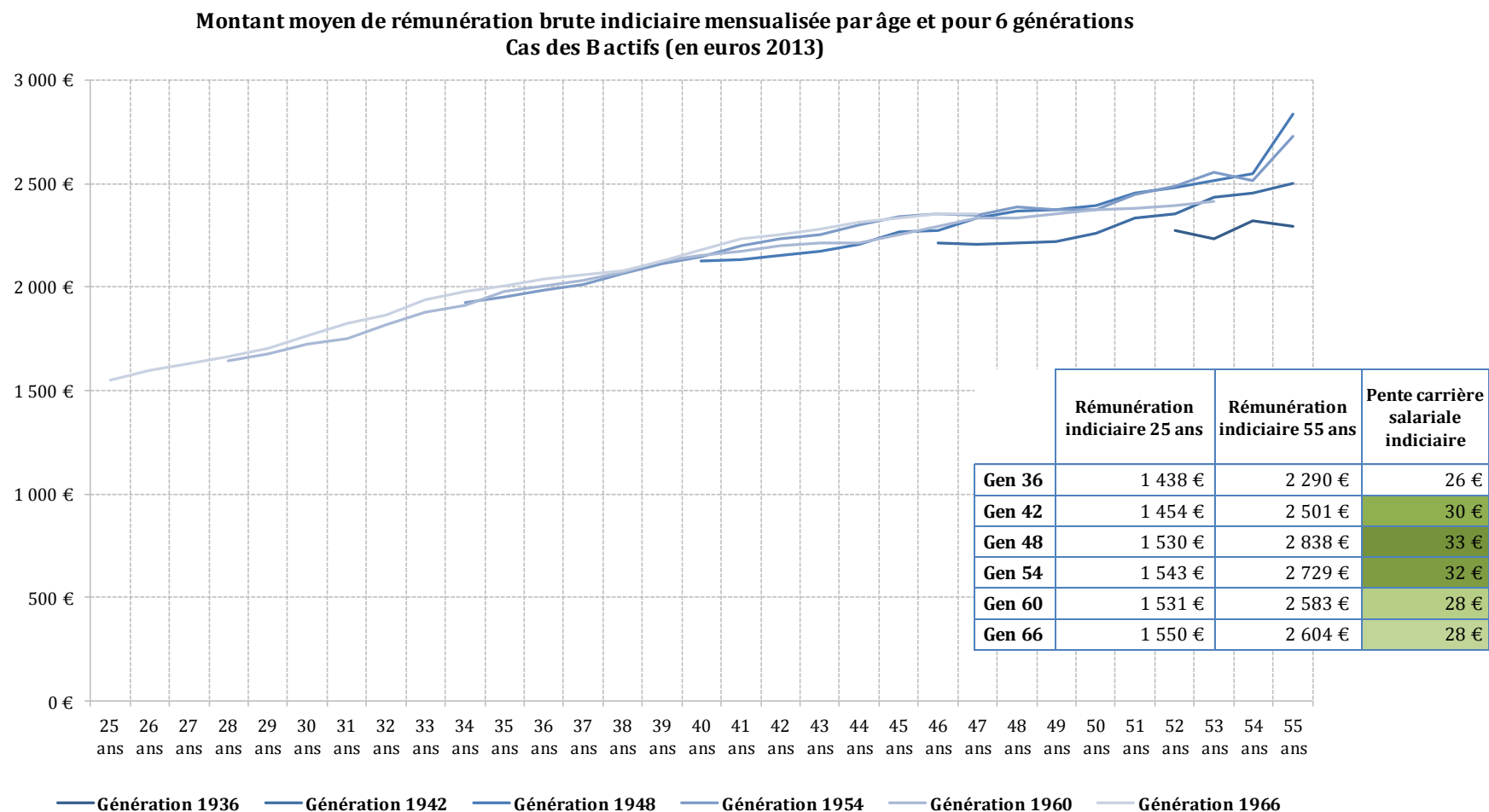
**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des A ni A+ ni enseignants**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

d. La population-type « B actif »

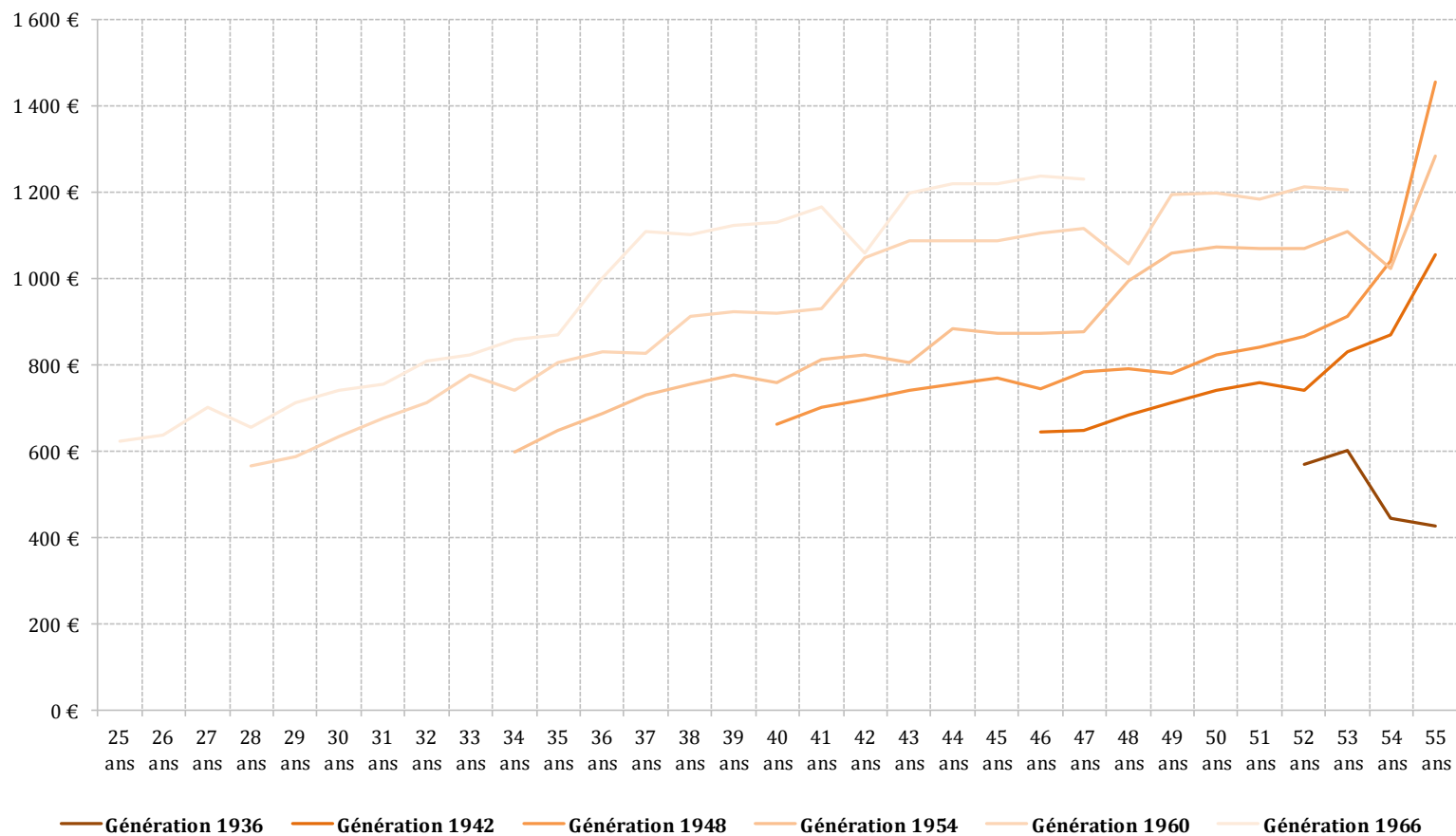
Graphique 22 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)



*Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.*

Graphique 23 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)

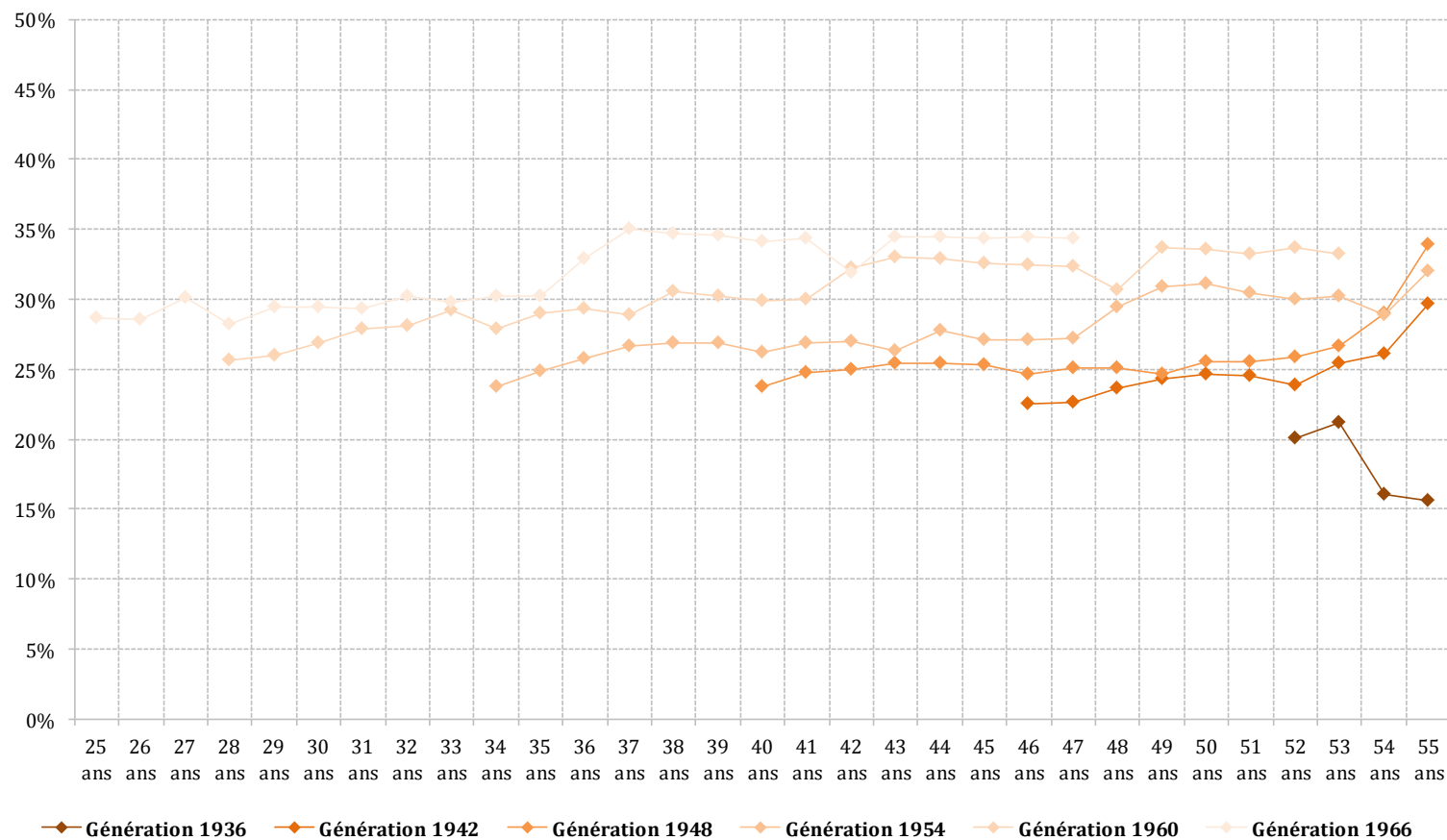
**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des Bactifs (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 24 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)

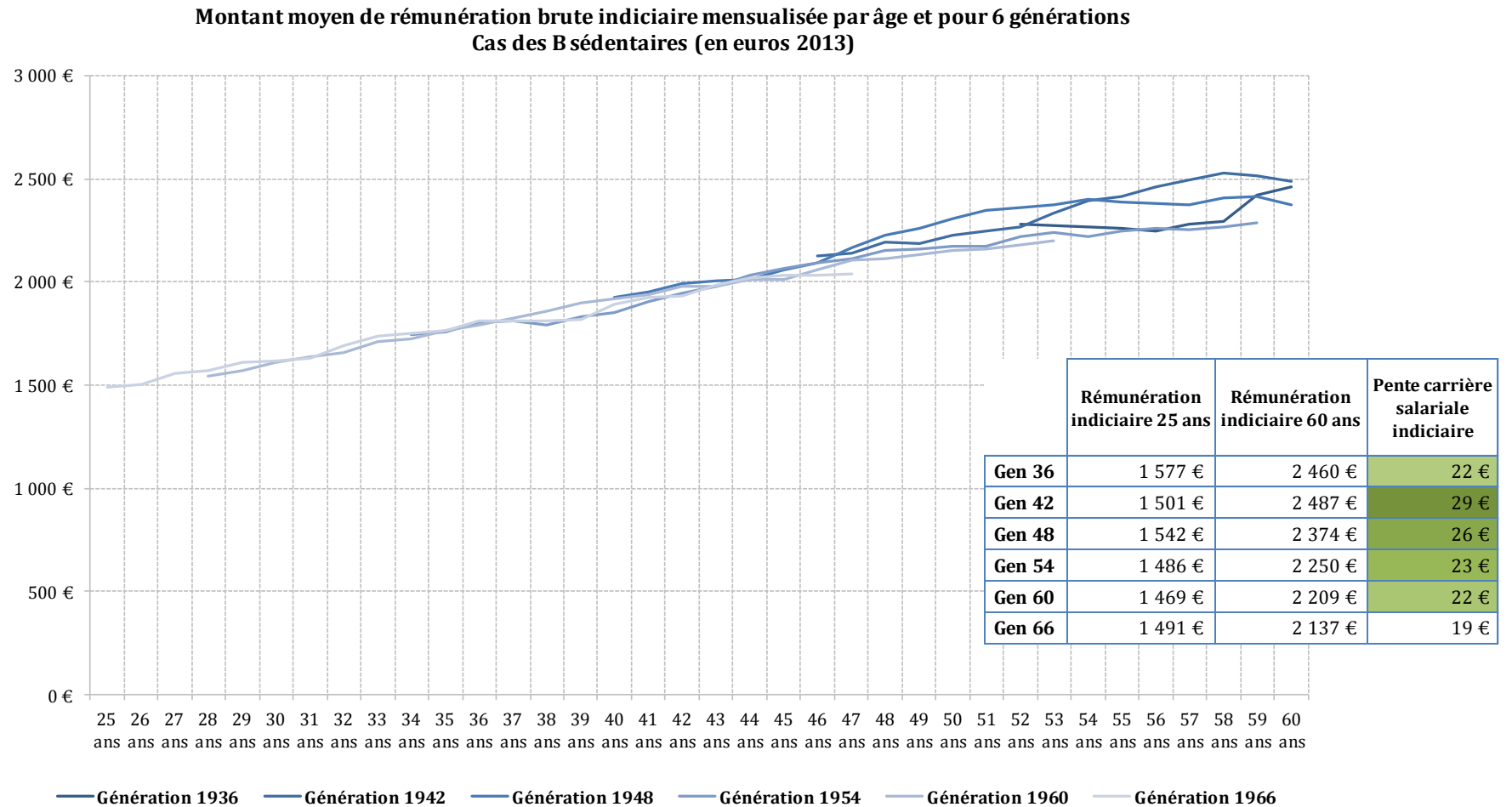
**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des Bactifs**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

e. La population-type « B sédentaire »

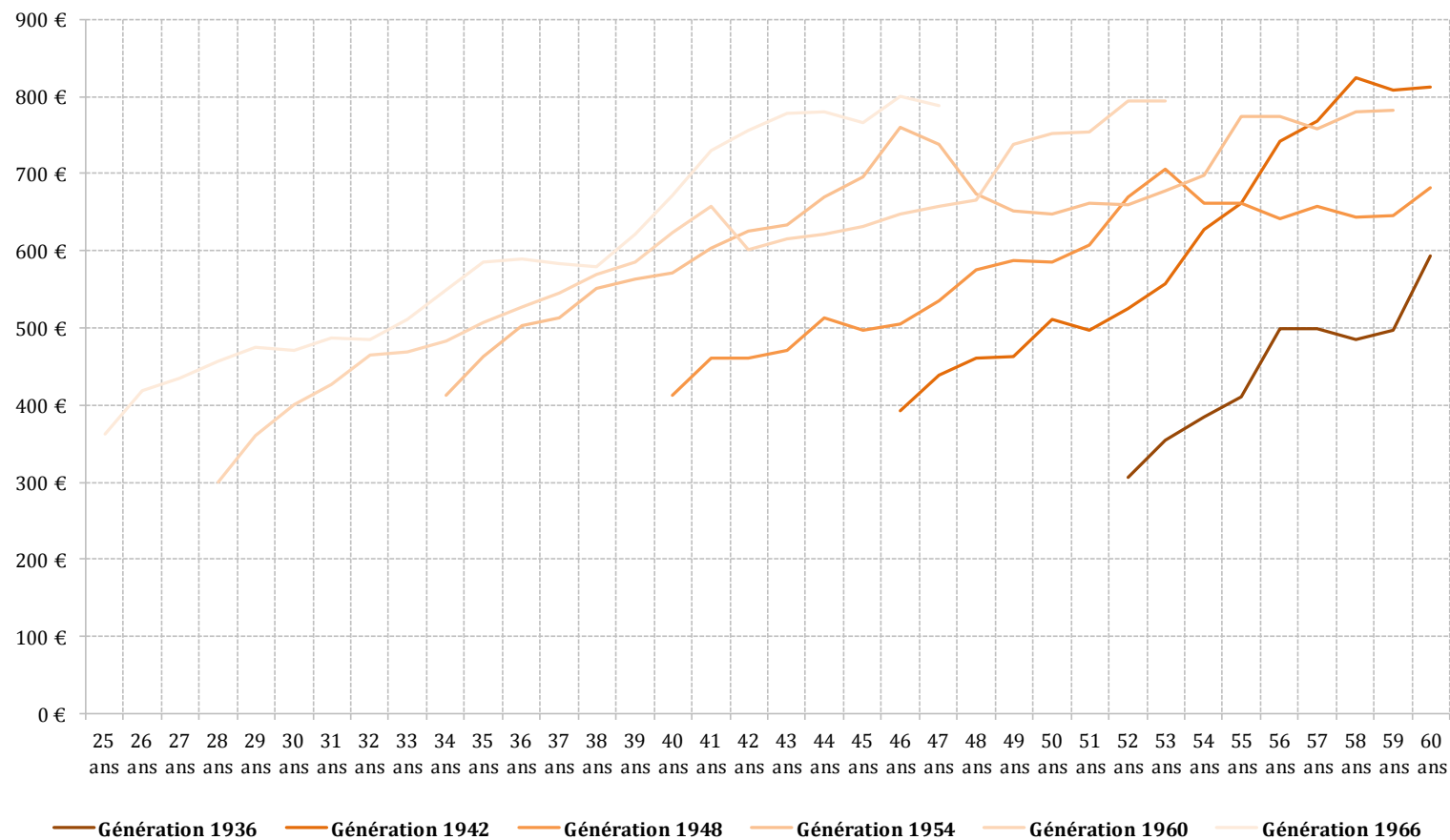
Graphique 25 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013)



*Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.*

Graphique 26 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013)

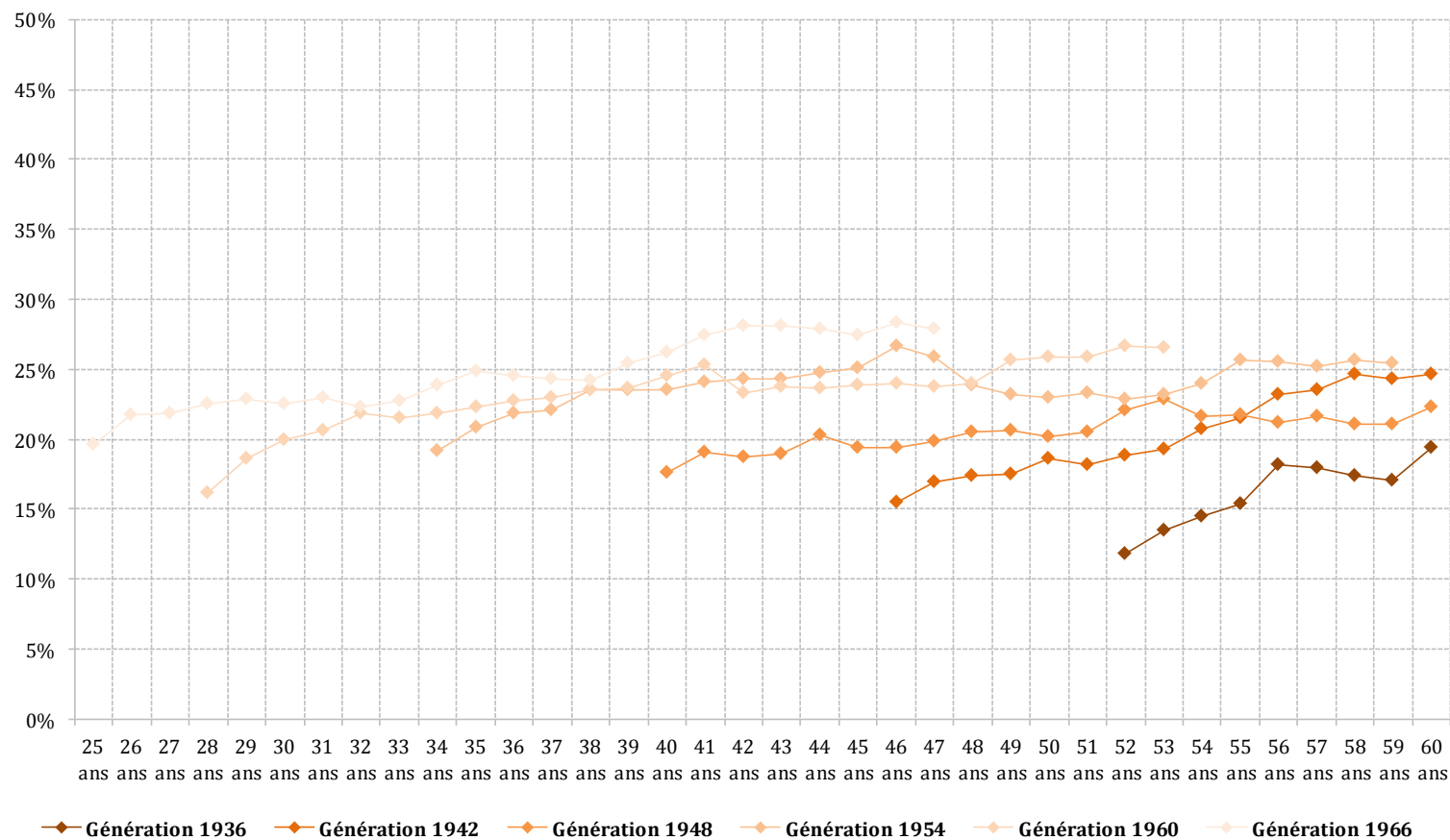
**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des B sédentaires (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 27 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013)

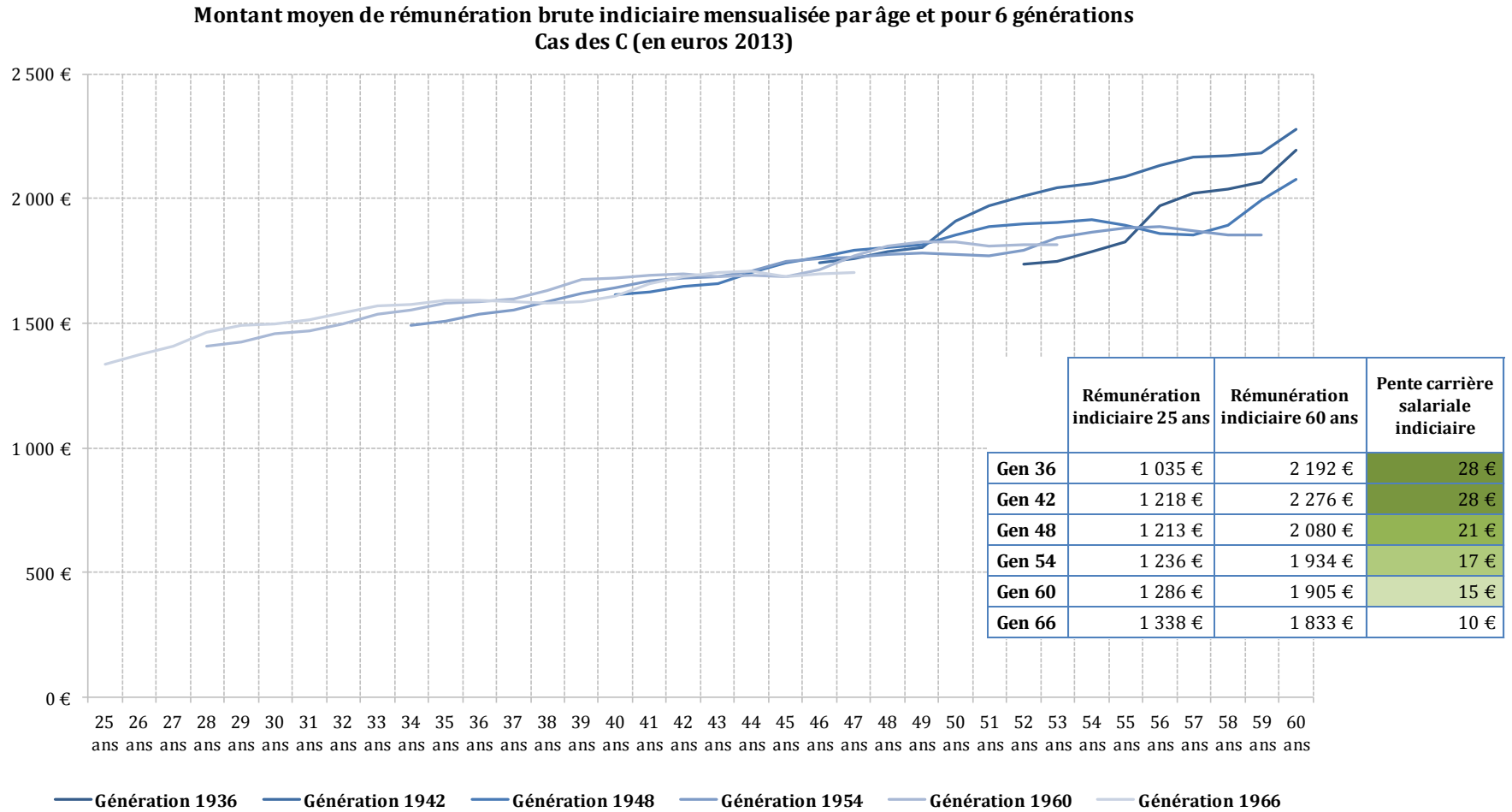
**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des B sédentaires**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

f. La population-type « C »

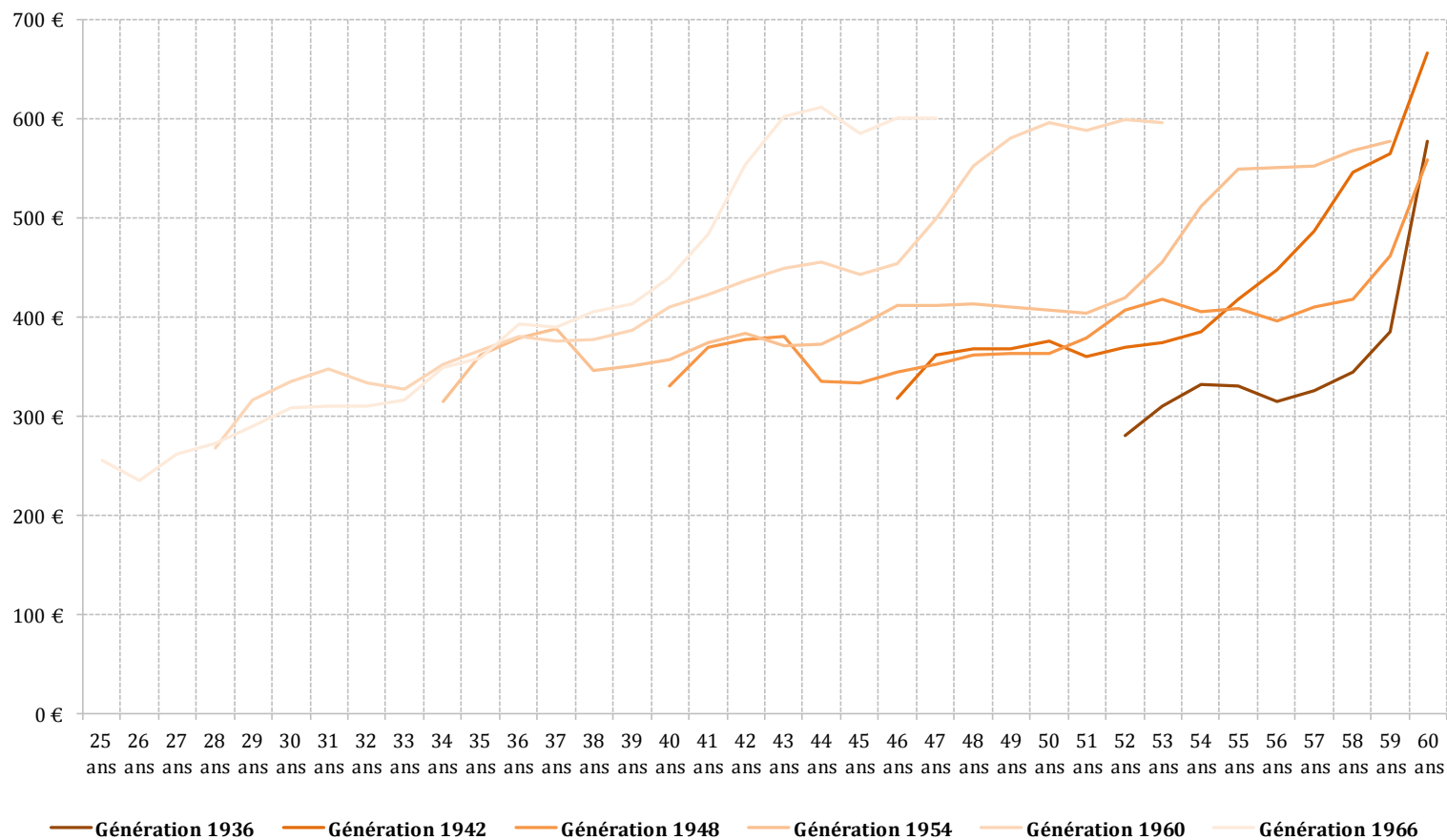
Graphique 28 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations (euros constants 2013)



*Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.*

Graphique 29 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations (euros constants 2013)

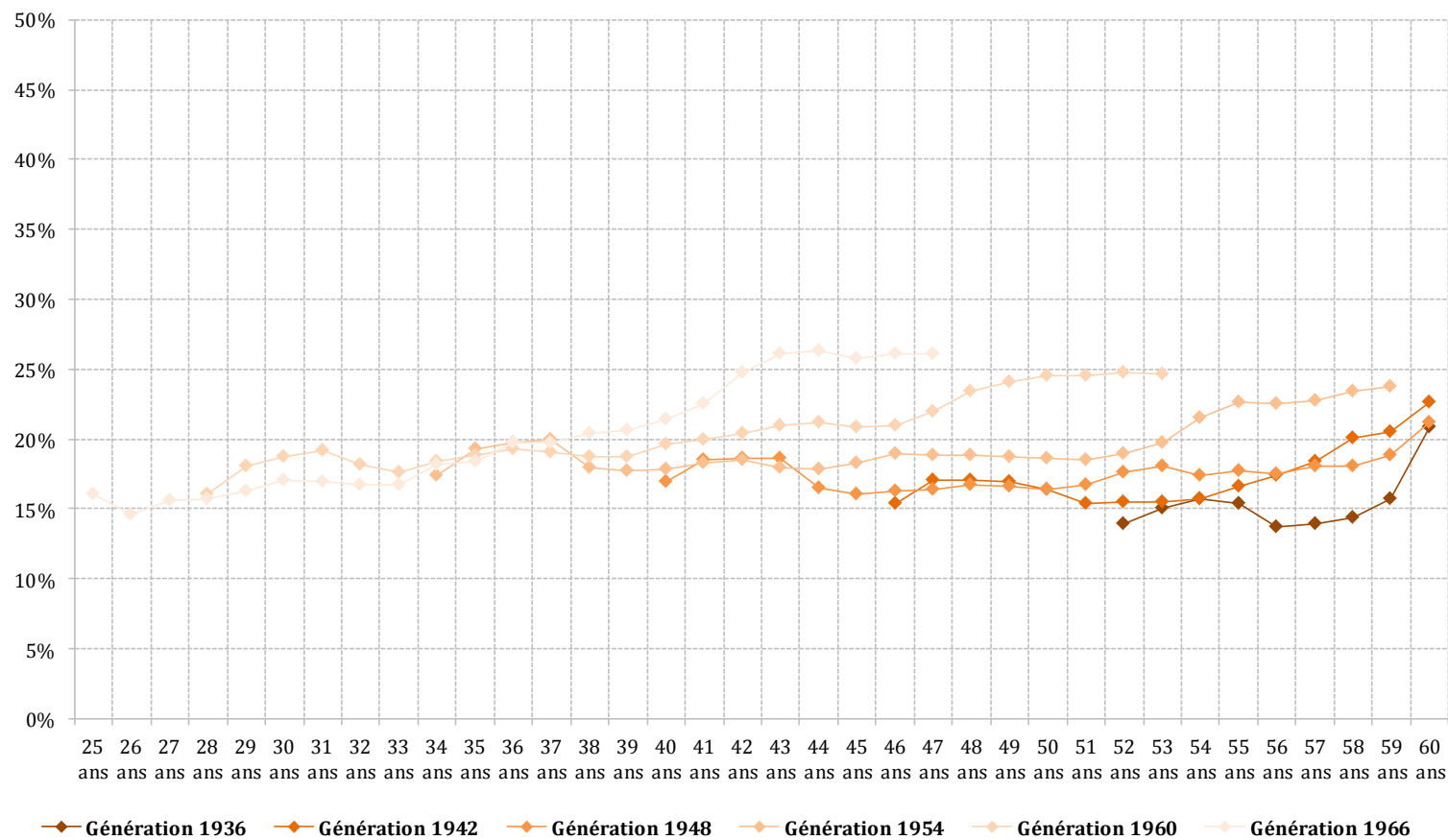
**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des C (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 30 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations

Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des C



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

5. L'effet de la restriction aux carrières longues dans la FPE ou dans la population-type

Le choix du périmètre de calcul pour les carrières salariales et les taux de primes est un point essentiel de l'analyse. Les cas-types du COR correspondant à des fonctionnaires ayant réalisé l'intégralité de leur carrière dans la fonction publique de l'État (voire dans la catégorie de fin de carrière, notamment pour le cas-type de l'agent de catégorie B sédentaire), il est naturel de restreindre l'étude des carrières salariales aux seuls fonctionnaires ayant réalisé une durée significative de leur carrière dans cas-type là.

Toutefois cette restriction amène à fortement réduire le nombre d'observations sur lesquelles portent les estimations (cf. graphique *infra*). Il convient donc, avant de présenter les estimations opérées sur un périmètre restreint, de mesurer l'effet de cette restriction sur la part moyenne des primes mesurée ici.

En retenant la génération née en 1950 (toutes populations-types confondues), cet effet est voisin de 1 à 2 points de pourcentage, en fonction de l'âge considéré (les données sont disponibles pour cette génération de 38 à 60 ans).

Le taux de rémunération indemnitaire moyen, tous âges confondus, est ainsi :

- de 18,3% s'il est calculé sur l'ensemble des fonctionnaires disponibles dans le panel (toutes durées de carrière confondues, soit ici 103 700 observations) ;
- de 20,0% s'il est calculé sur les seuls fonctionnaires ayant réalisé au moins 20 ans dans la FPE (i.e. 20 années renseignées dans le panel en tant que fonctionnaire civil d'État, soit ici 45 900 observations) ;
- de 19,6% s'il est calculé sur les seuls fonctionnaires ayant réalisé au moins 20 ans dans la population-type dans laquelle ils sont en fin de carrière (i.e. 20 années renseignées dans le panel en tant que A+, A enseignant, A ni enseignant ni A+, B actif, B sédentaire ou bien C, soit ici 39 200 observations).

La restriction aux longues carrières dans la FPE aboutie donc à rehausser en moyenne le taux de près de 1,7 points sur cette génération, celle aux longues carrières dans la population-type considérée à le rehausser de 1,3 points. Elle réduit fortement le nombre d'observations exploitées mais permet néanmoins de stabiliser ces effectifs en fonction des âges au sein de la génération.

Les graphiques *infra* présentent l'effet de la restriction en fonction de la population-type étudiée. Les parts moyennes de primes estimées sont ainsi plus sensible au périmètre retenu dans la population-type des A enseignants et des C (et D).

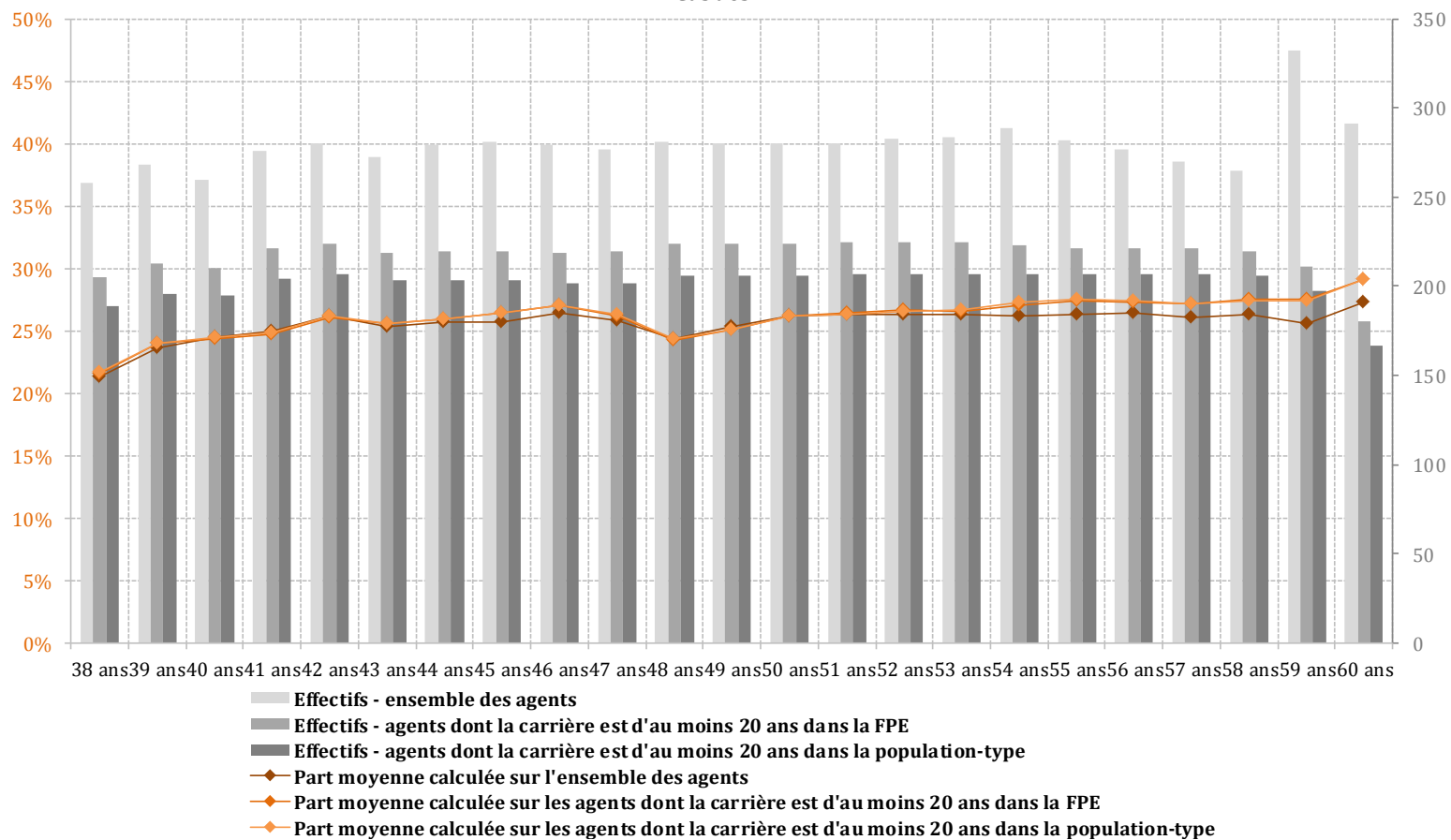
Pour les B actifs, la restriction est par ailleurs particulièrement aigues sur les effectifs. Les effectifs sont mêmes inférieurs à 5 (seuil de diffusion) pour les agents ayant réalisé au moins 20 ans dans la même population-type sur la génération 1950¹². La fréquence des départs avant 60 ans pour cette catégorie combinée à l'étroitesse de la fenêtre d'observation (à partir de 1988 soit 48 ans pour la génération 1950) explique l'effet important lié à cette contrainte de durée.

¹² Les résultats présentés *infra* dans la partie 6 pour la génération 1950 portent donc sur les agents aux carrières d'au-moins 20 ans dans la FPE, et non sur la seule population-type, pour les agents B actifs.

Graphique 31 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A+ en fonction du périmètre retenu

Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour la génération 1950 suivant le périmètre retenu en termes de durée de carrière

Cas des A+



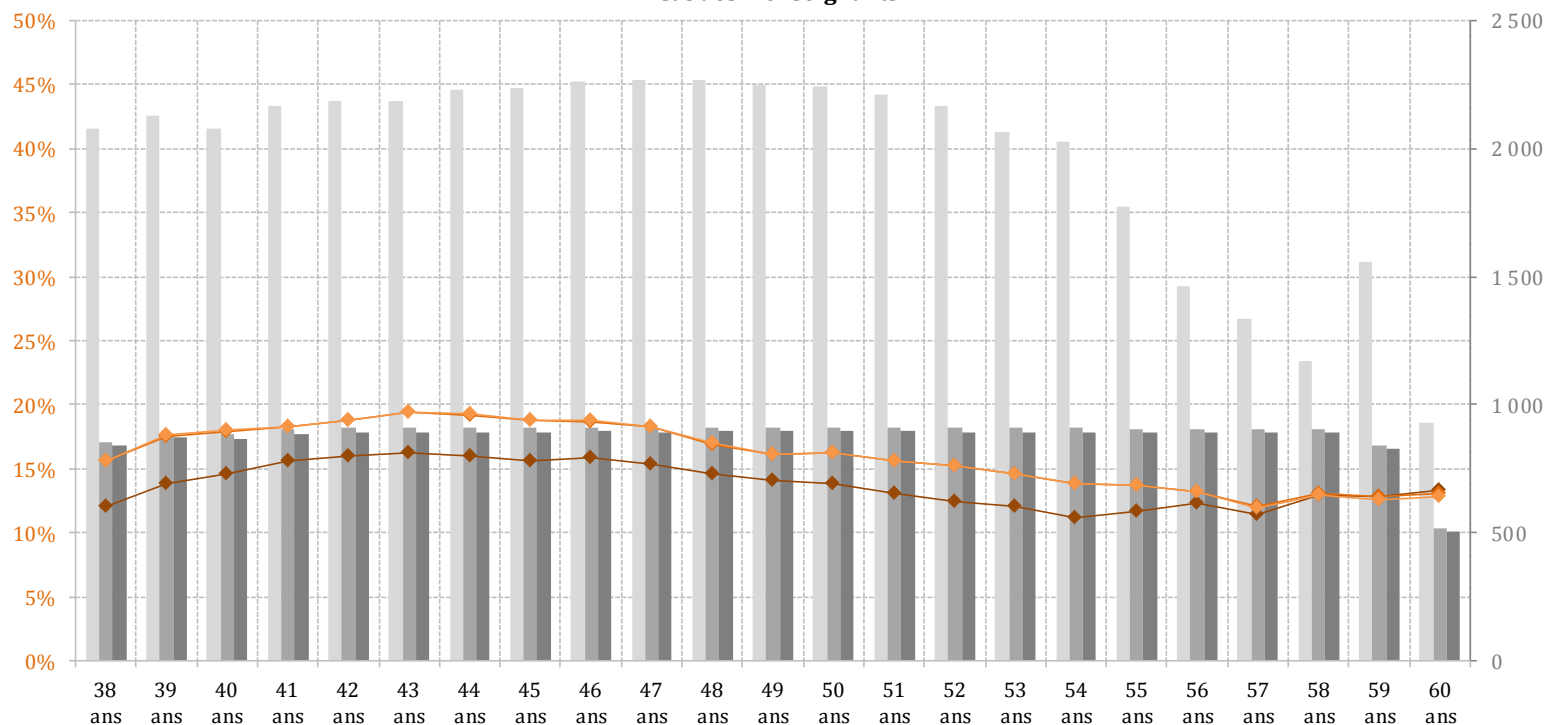
Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein (génération née en 1950)

Graphique 32 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A enseignants en fonction du périmètre retenu

Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour la génération 1950 suivant le périmètre retenu en termes de durée de carrière

Cas des A enseignants



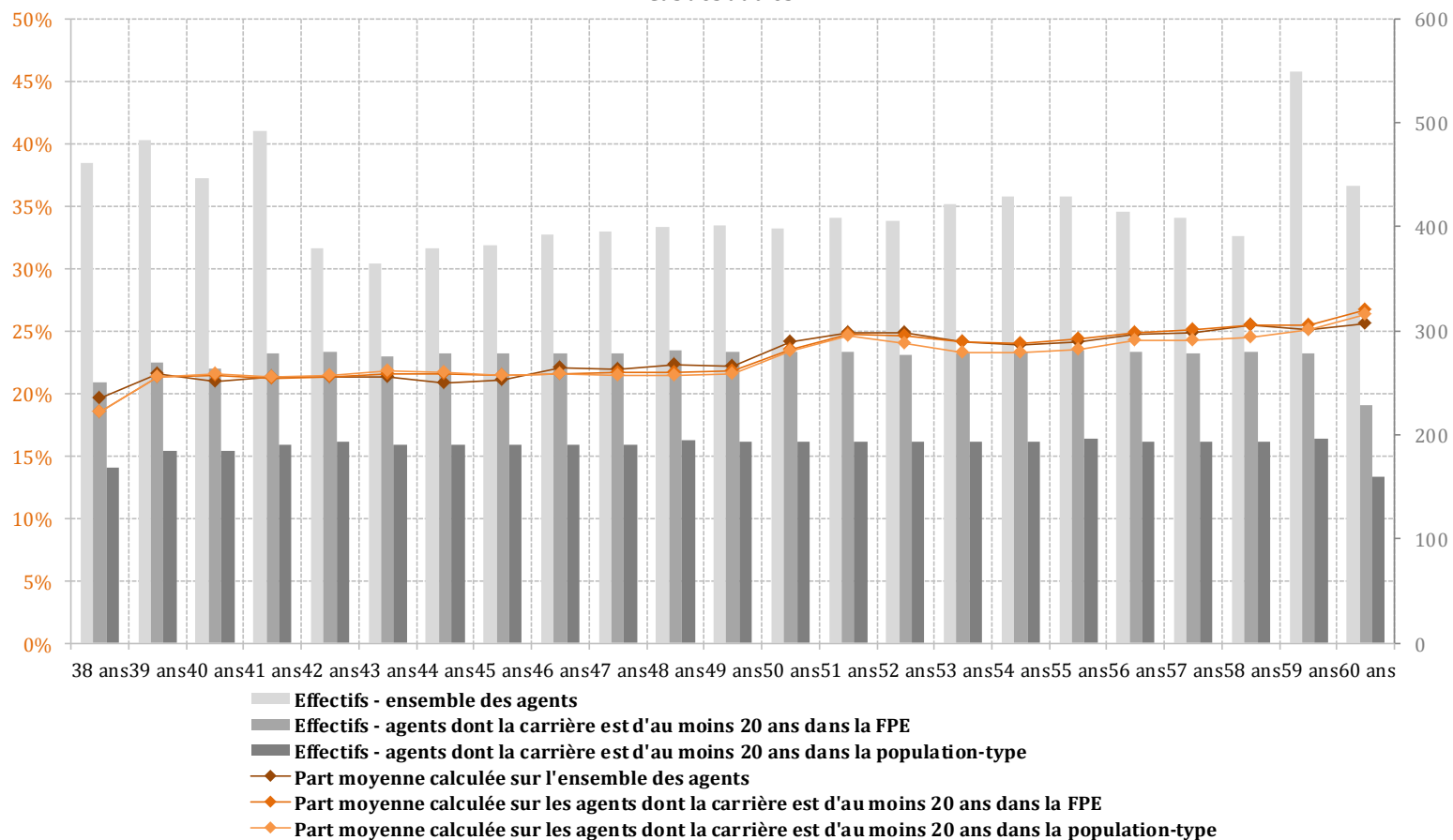
- Effectifs - ensemble des agents
- Effectifs - agents dont la carrière est d'au moins 20 ans dans la FPE
- Effectifs - agents dont la carrière est d'au moins 20 ans dans la population-type
- ◆ Part moyenne calculée sur l'ensemble des agents
- ◆ Part moyenne calculée sur les agents dont la carrière est d'au moins 20 ans dans la FPE
- ◆ Part moyenne calculée sur les agents dont la carrière est d'au moins 20 ans dans la population-type

Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein (génération née en 1950)

Graphique 33 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A hors A+ et enseignants en fonction du périmètre retenu

Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour la génération 1950 suivant le périmètre retenu
en termes de durée de carrière
Cas des autres A

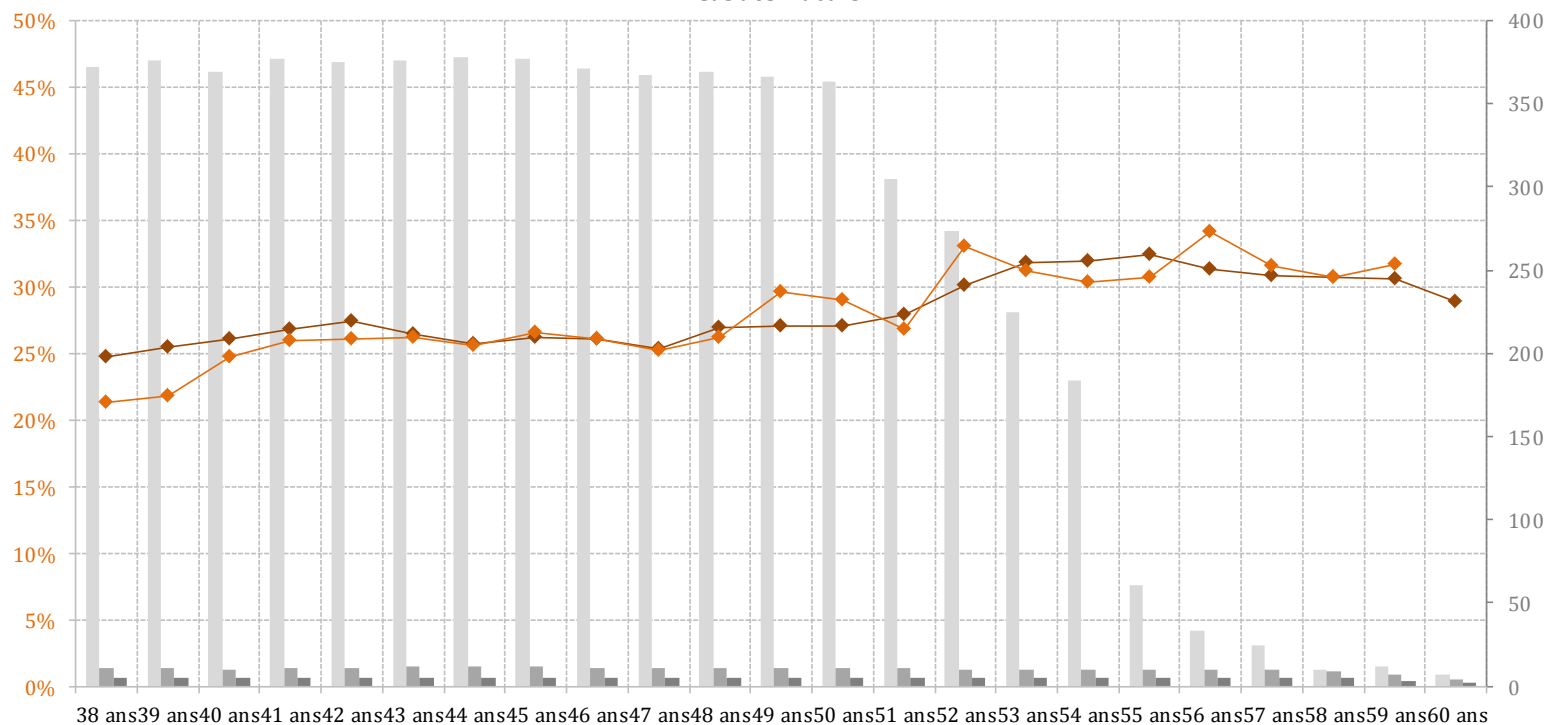


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein (génération née en 1950)

Graphique 34 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B actifs en fonction du périmètre retenu

Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour la génération 1950 suivant le périmètre retenu en termes de durée de carrière

Cas des B actifs

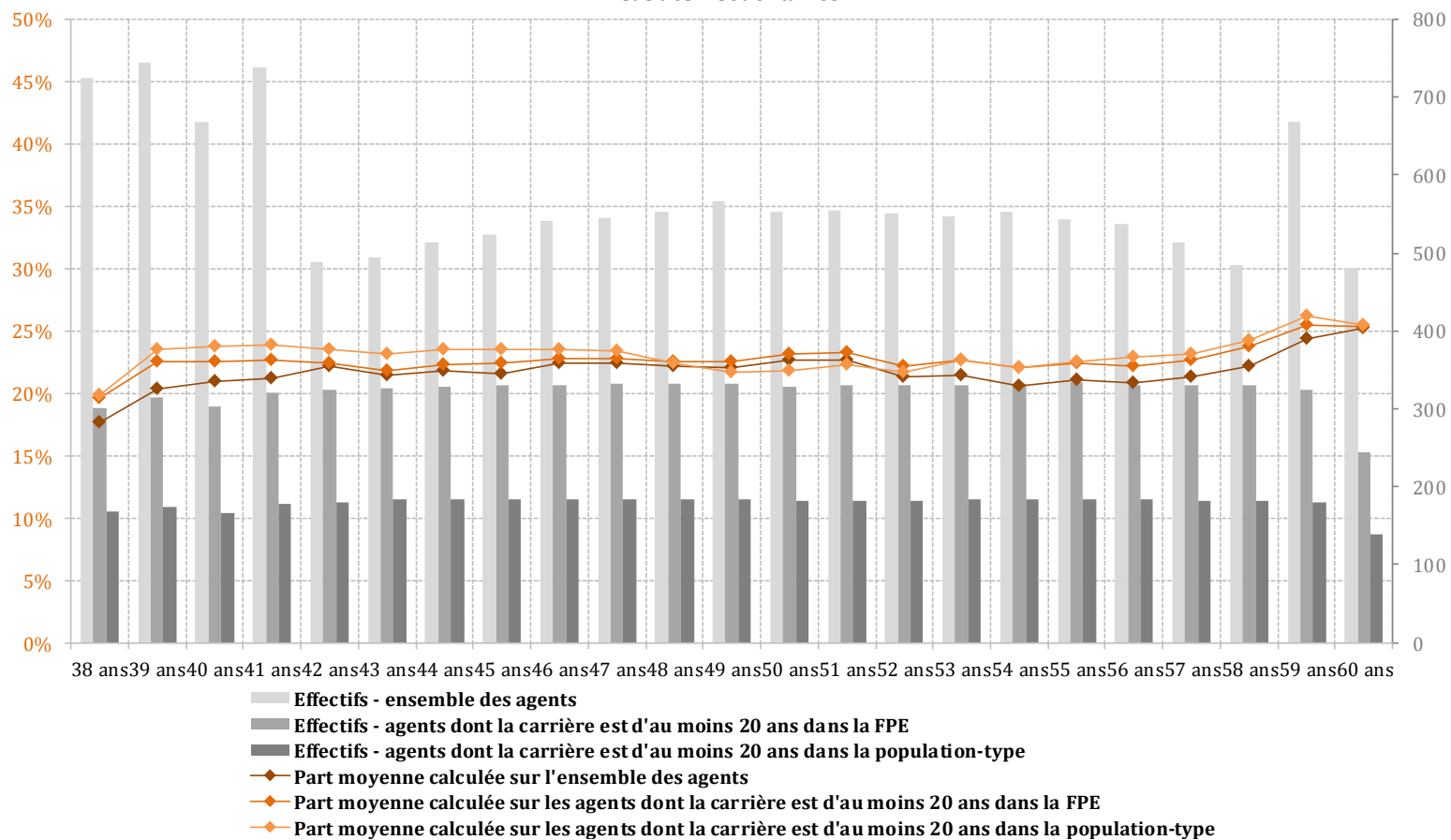


- Effectifs - ensemble des agents
- Effectifs - agents dont la carrière est d'au moins 20 ans dans la FPE
- Effectifs - agents dont la carrière est d'au moins 20 ans dans la population-type
- ◆ Part moyenne calculée sur l'ensemble des agents
- ◆ Part moyenne calculée sur les agents dont la carrière est d'au moins 20 ans dans la FPE
- ◆ Part moyenne calculée sur les agents dont la carrière est d'au moins 20 ans dans la population-type

Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein (génération née en 1950)

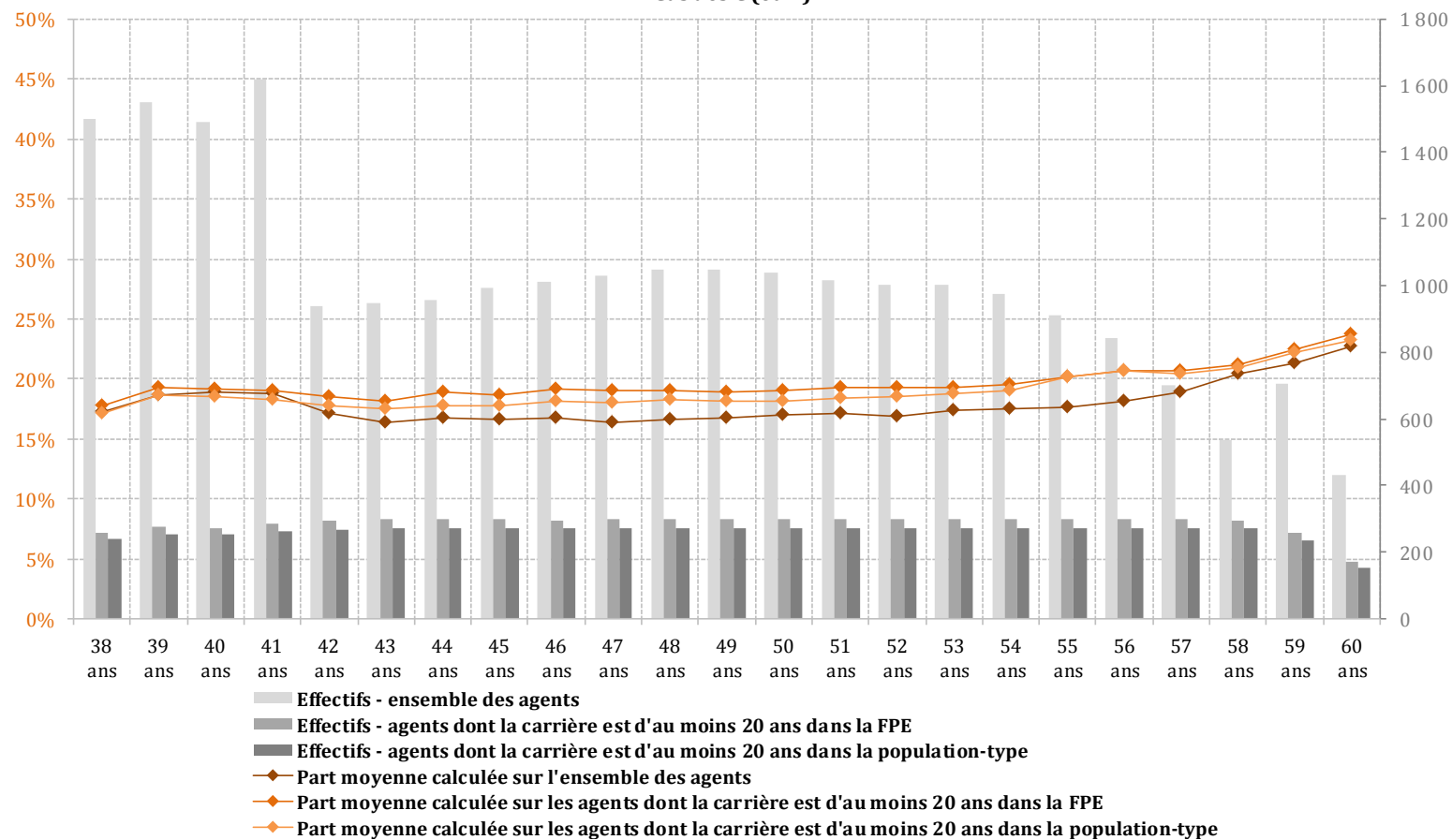
Graphique 35 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B sédentaires en fonction du périmètre retenu

**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour la génération 1950 suivant le périmètre retenu
en termes de durée de carrière
Cas des B sédentaires**



Graphique 36 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des C (et D) en fonction du périmètre retenu

Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour la génération 1950 suivant le périmètre retenu en termes de durée de carrière
Cas des C (et D)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein (génération née en 1950)

6. Les résultats pour la génération née en 1950 (carrières d'au moins 20 ans dans la population-type)

Les graphiques *infra* présentent les trajectoires de rémunérations (et de part de prime) des fonctionnaires civils d'État de la génération née en 1950¹³, selon leur population-type. Les données mobilisables du panel débutant en 1988, seule les éléments de rémunérations de la carrière de 38 à 60 ans sont présentés ici.

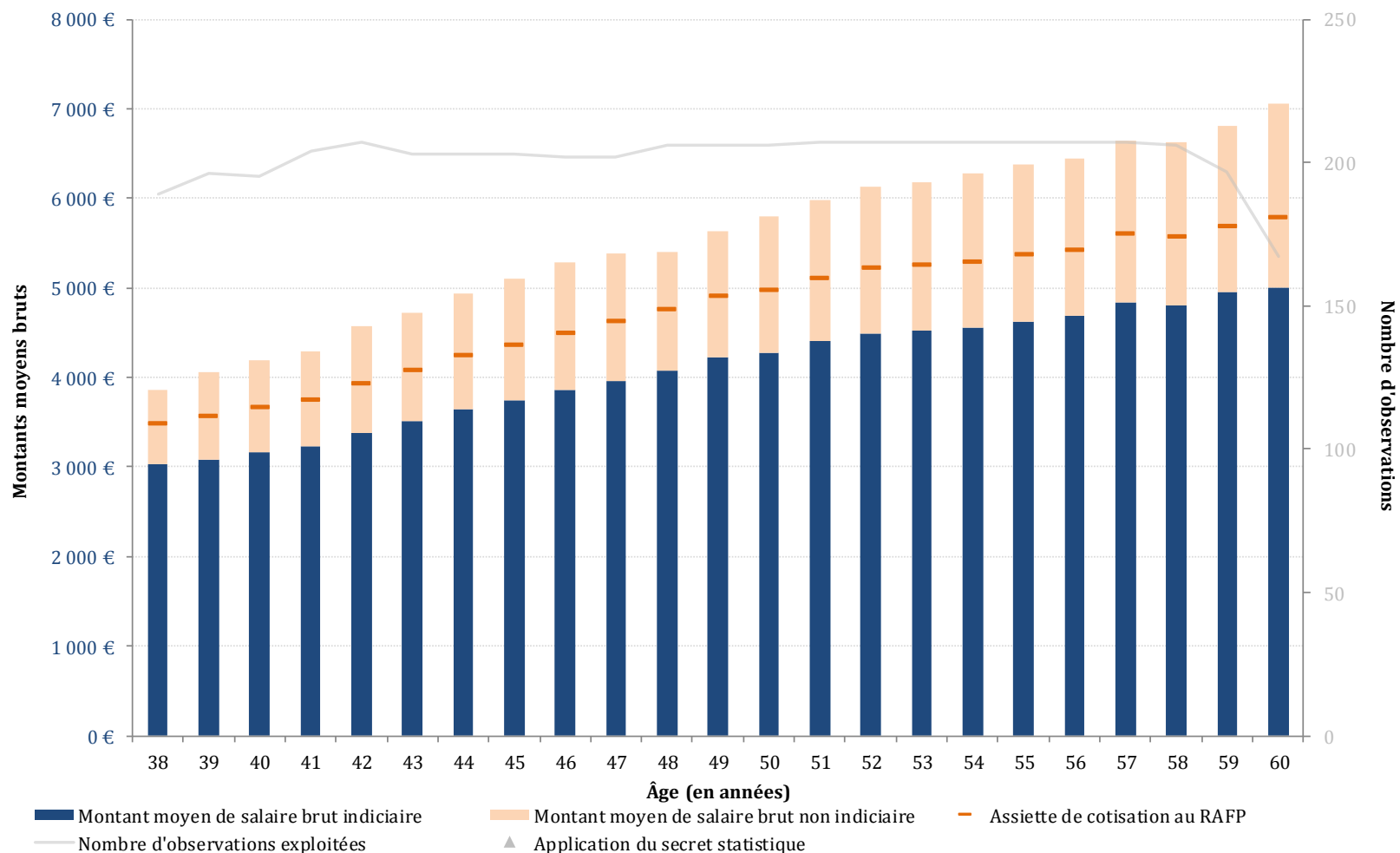
Il s'agit des mêmes périmètres que les résultats présentés dans la partie 3 à ceci près que le champ d'étude a été réduit ici aux seuls agents ayant effectué au moins 20 dans la population-type dans laquelle ils se trouvent classés¹⁴.

¹³ Celle-ci avait déjà fait l'objet de travaux similaires en 2013 à partir du panel État mais la source et le champ sont ici distincts.

¹⁴ À l'exception des B actifs pour lequel le champ est étendu aux agents ayant effectué au moins 20 au sein de la FPE.

a. La population-type « A+ »

Graphique 37 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des « A+ » pour la génération 1950 (euros constants 2013)



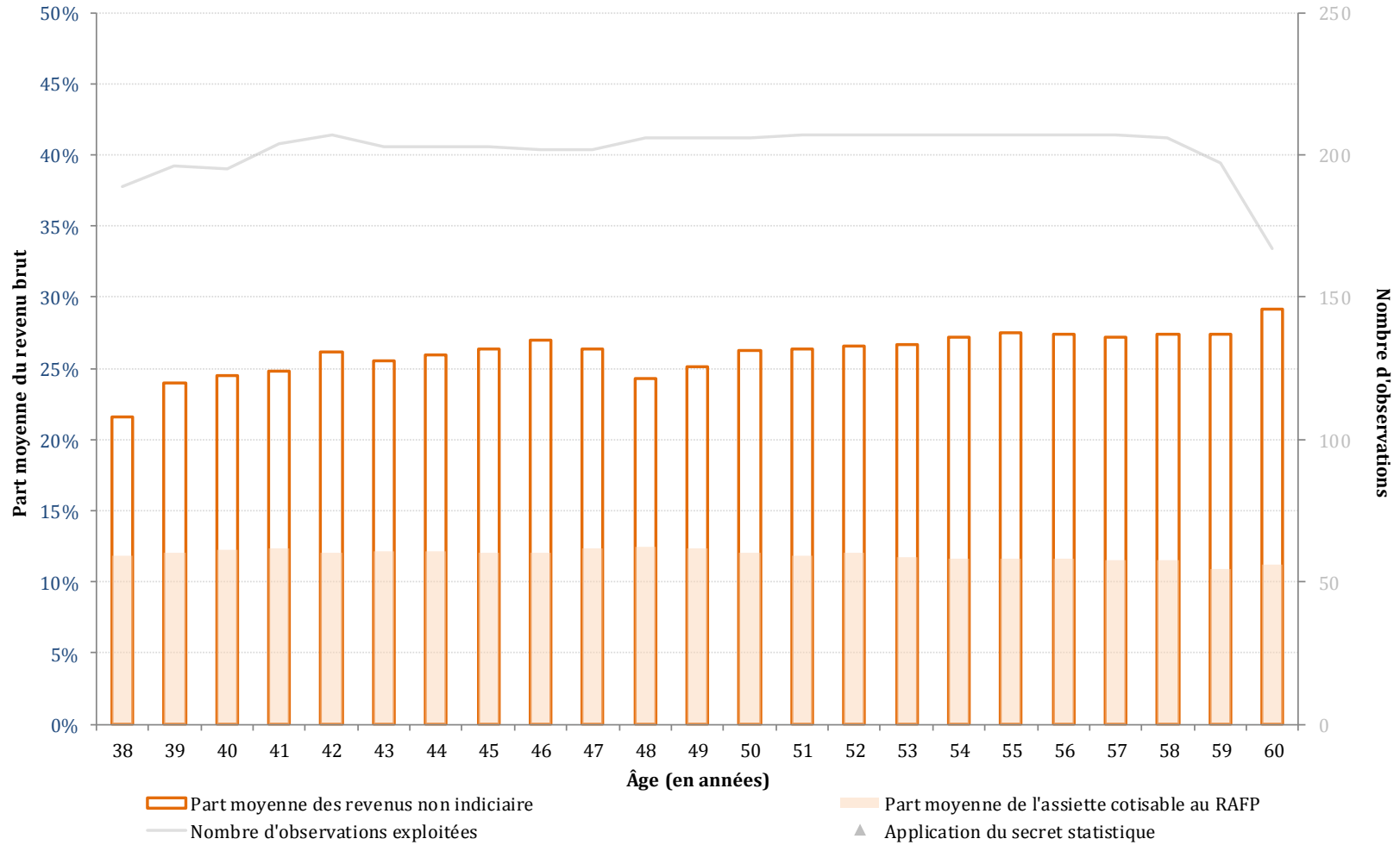
Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Adresse administrative : 139, rue de Bercy 75572 PARIS CEDEX 12

Téléphone : 01 40 04 04 04 - Télécopie : 01 55 07 42 96 - www.fonction-publique.gouv.fr

Graphique 38 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des « A+ » pour la génération 1950

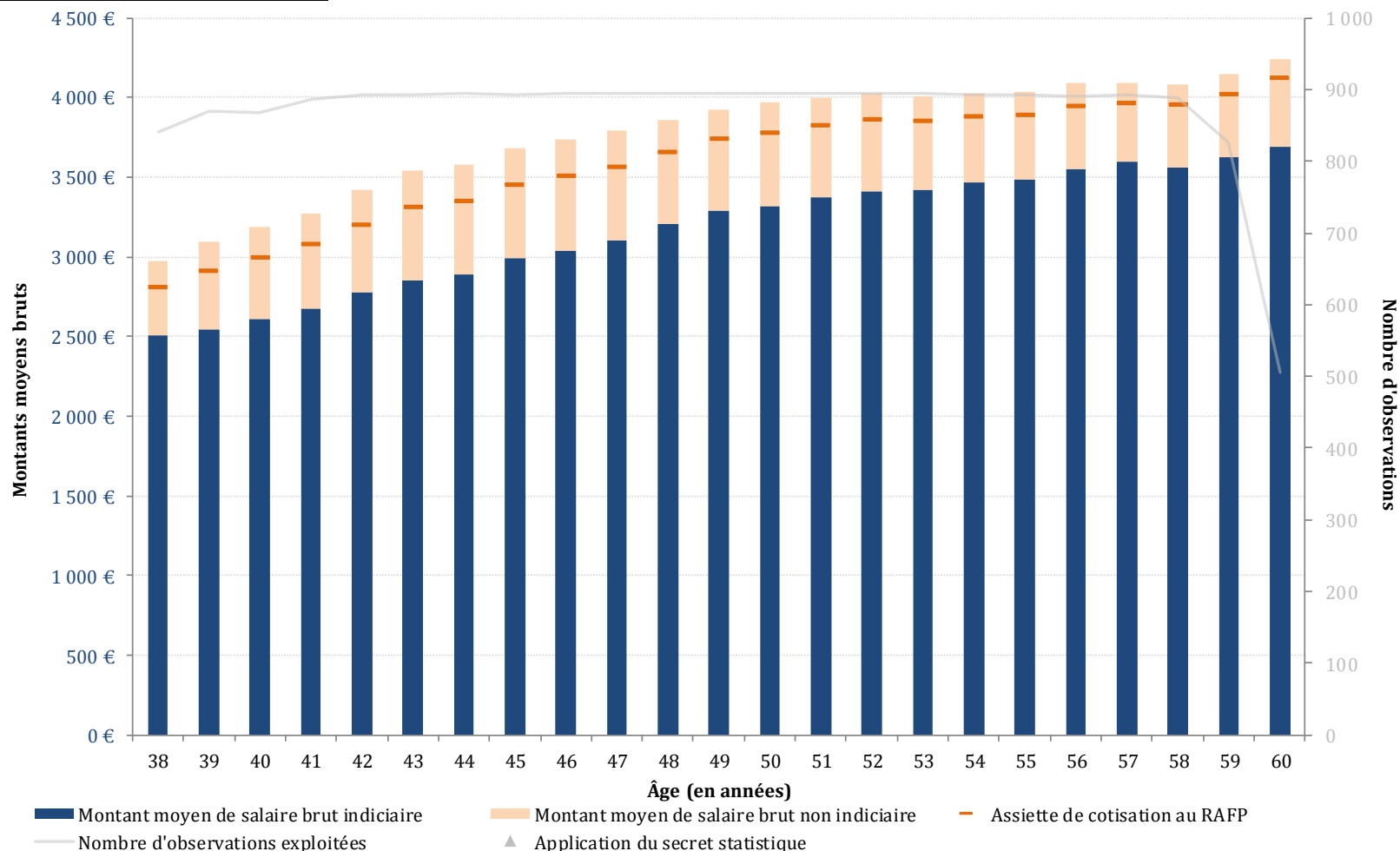


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

b. La population-type « A enseignant »

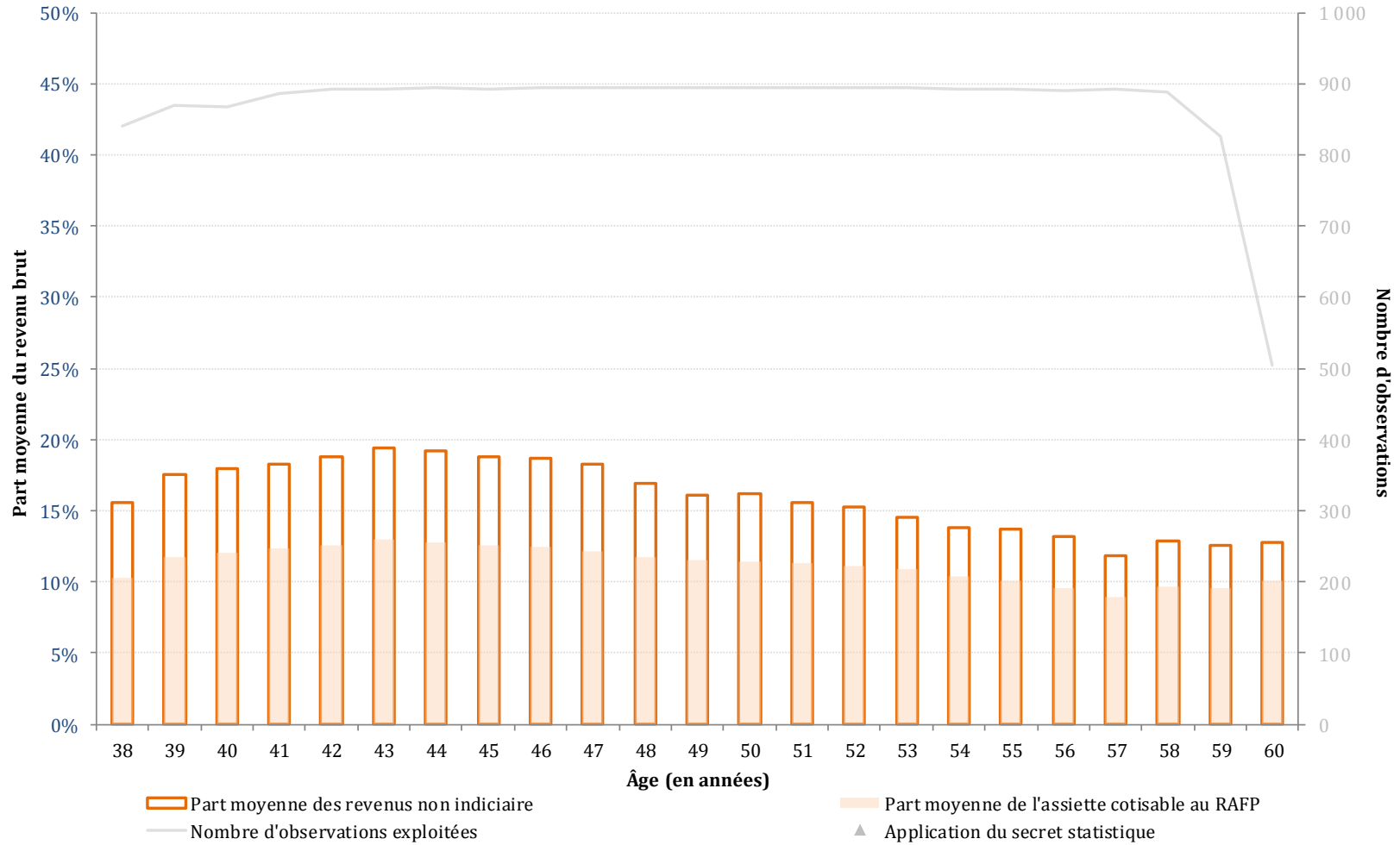
Graphique 39 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des A enseignants pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Graphique 40 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A enseignants pour la génération 1950

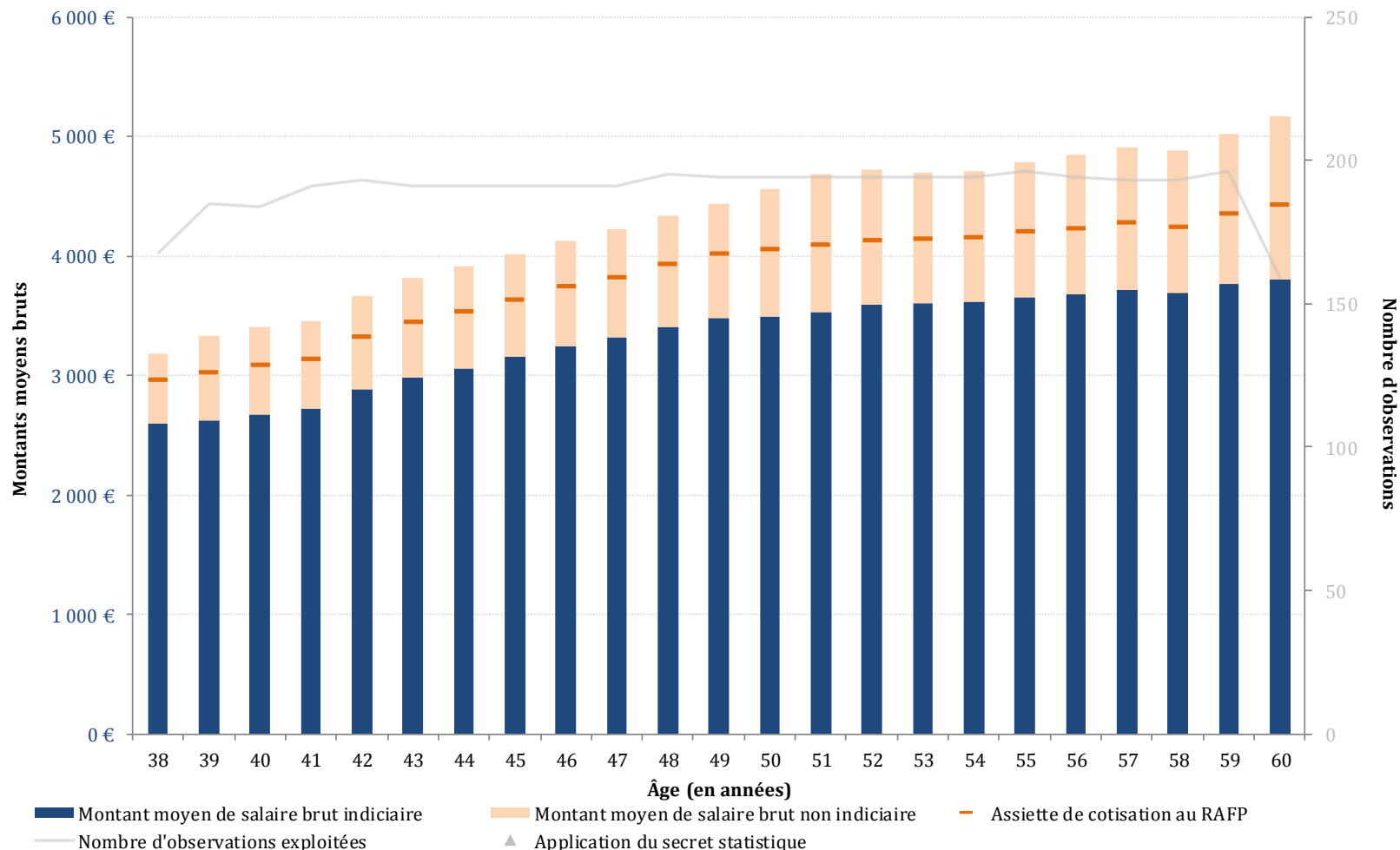


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

c. La population-type A, hors A+ et enseignants

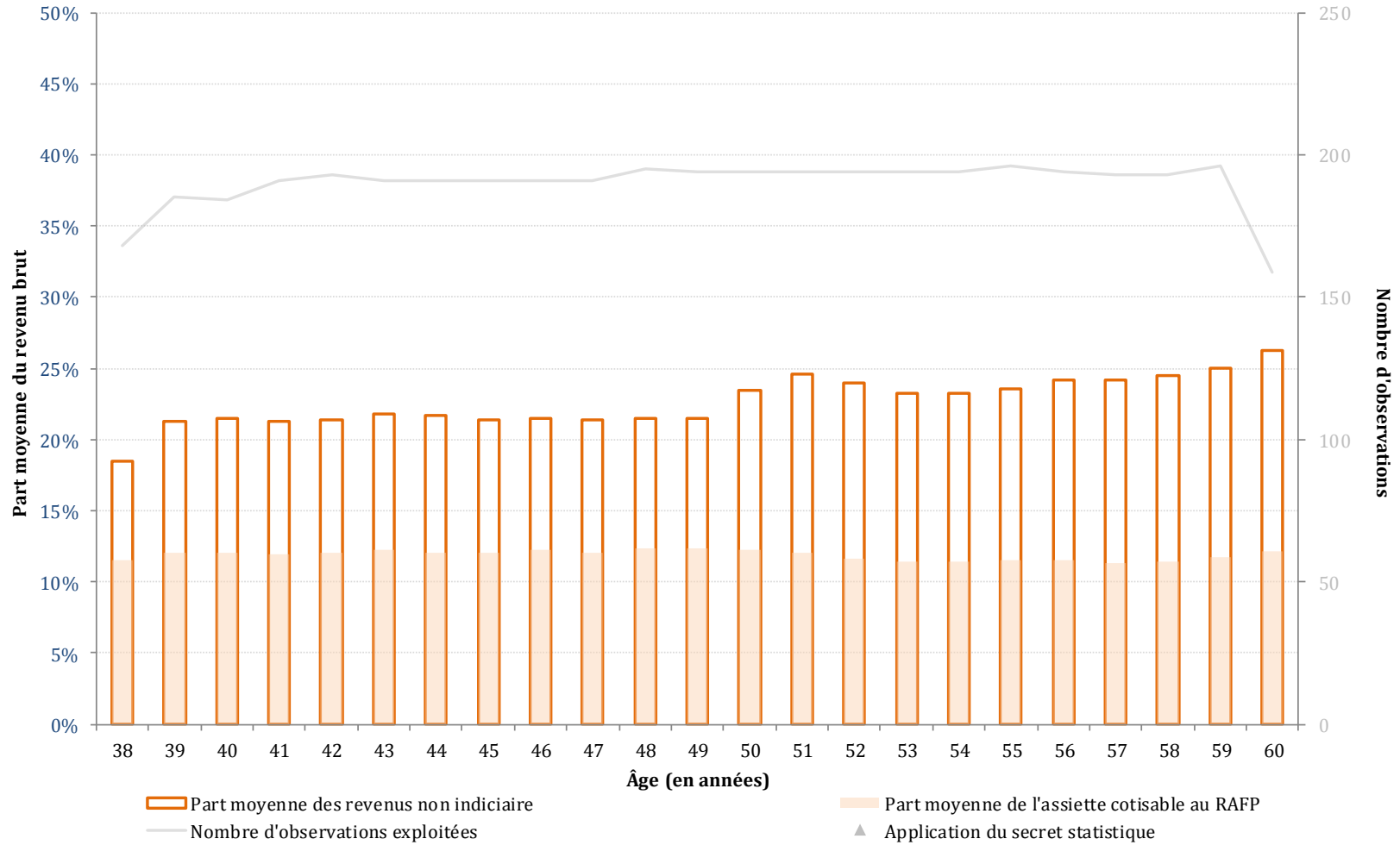
Graphique 41 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des autres A pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Graphique 42 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des autres A pour la génération 1950



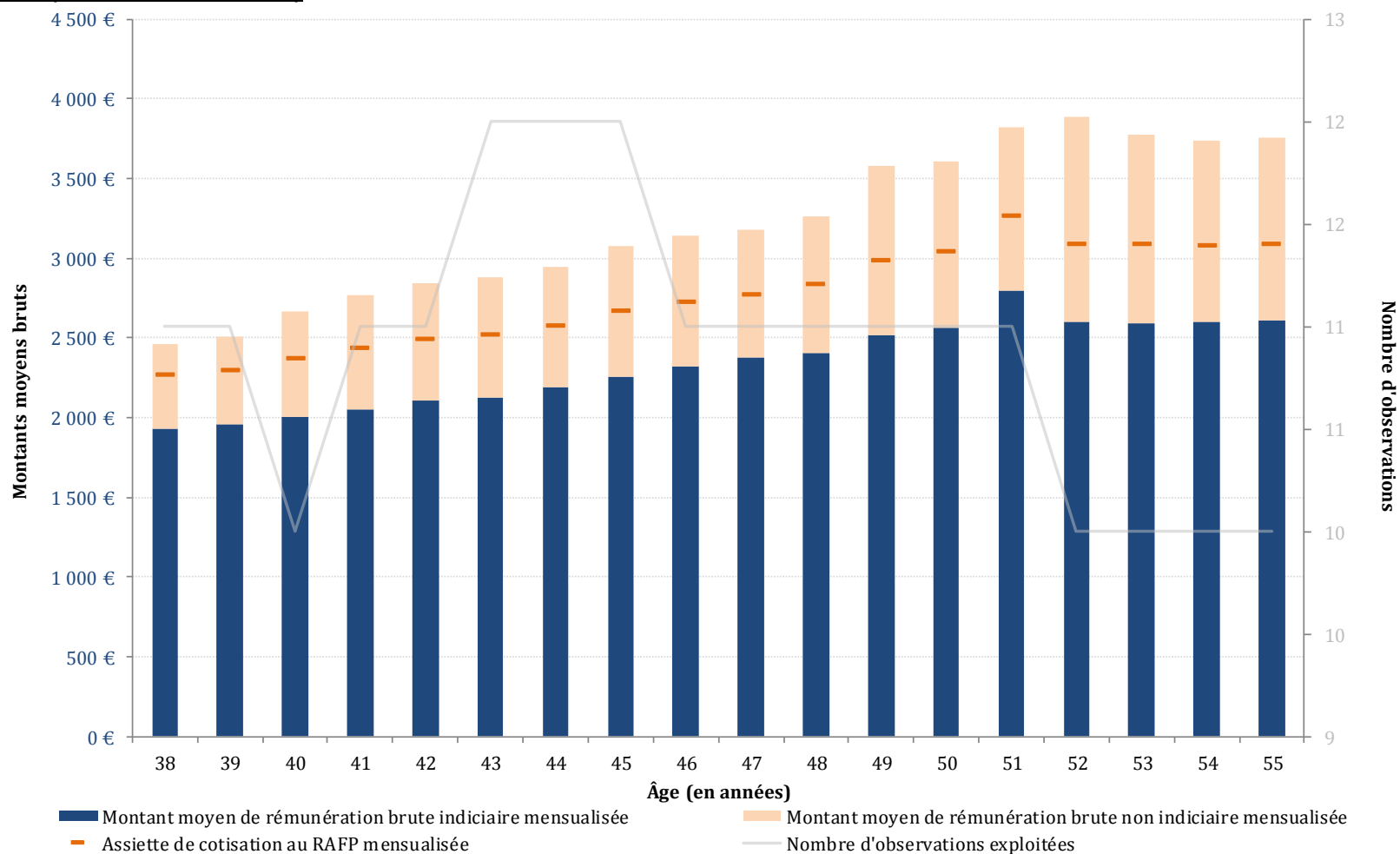
Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

d. La population-type « B actif »

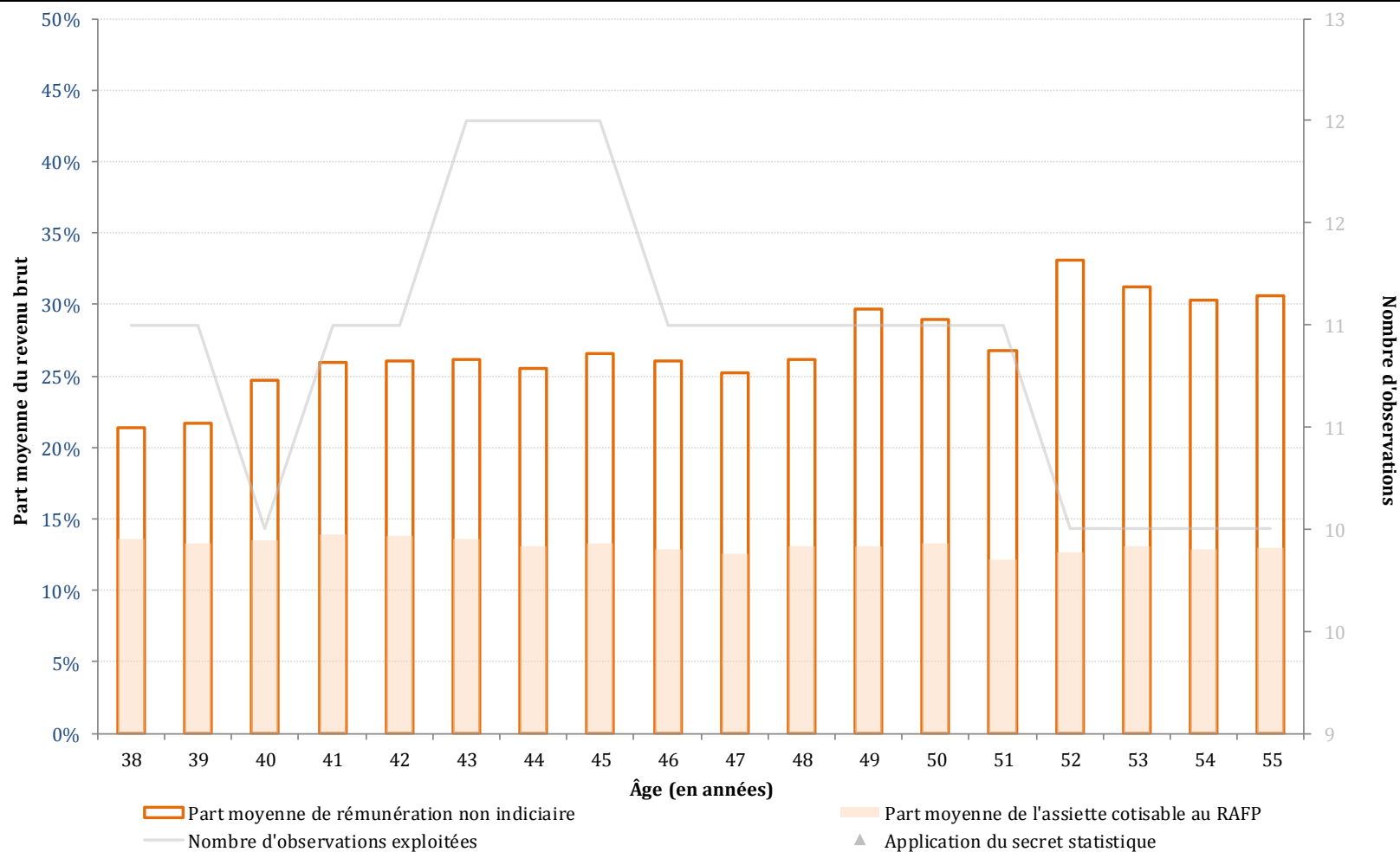
NB : pour ces deux graphiques, l'ensemble des fonctionnaires ayant réalisé au moins 20 ans dans la FPE ont été mobilisés et non seulement ceux qui ont réalisé 20 ans dans la population-type « B actifs », faute d'effectifs suffisants.

Graphique 43 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la FPE et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Graphique 44 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « actifs » pour la génération 1950



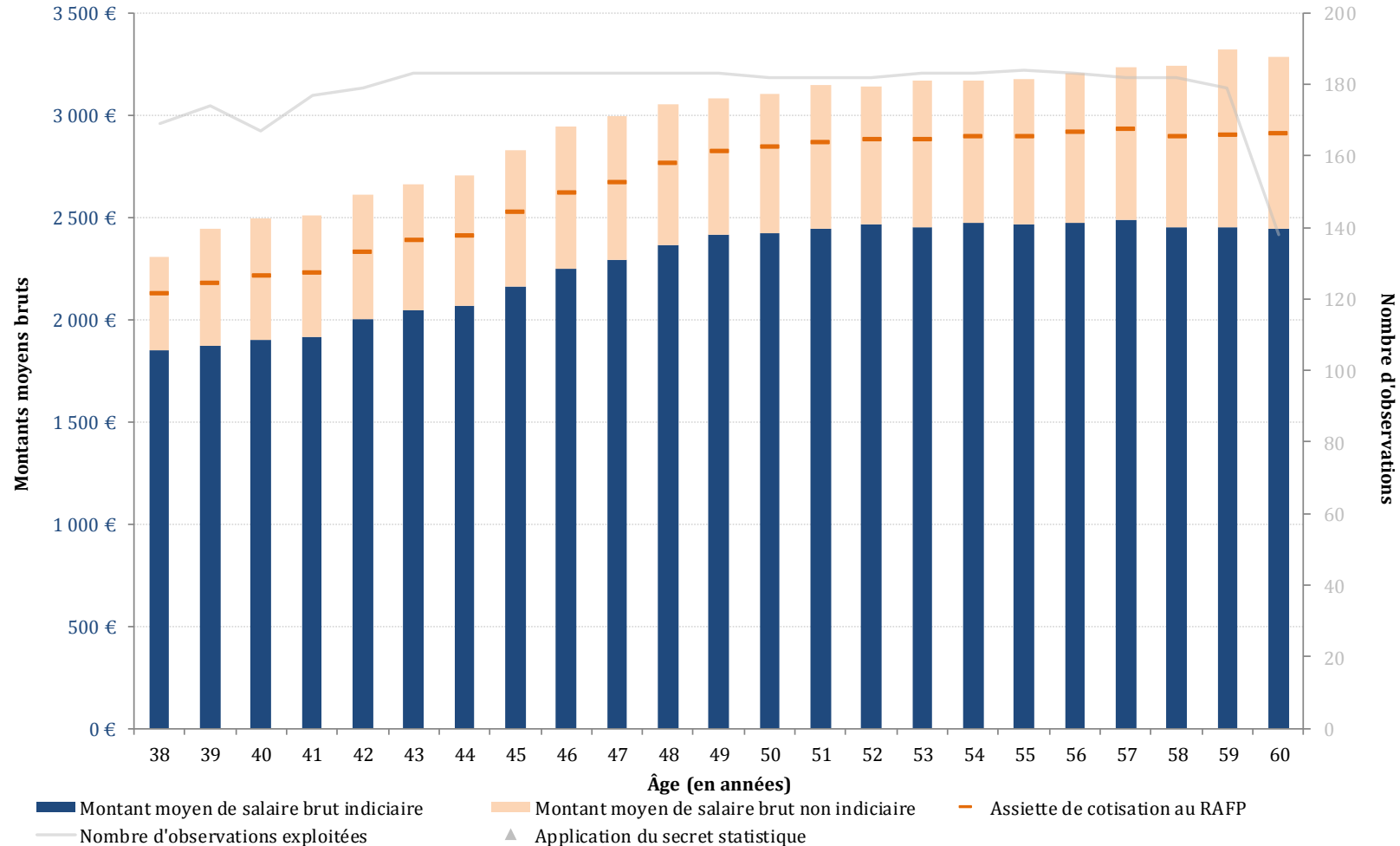
▮ Part moyenne de rémunération non indiciaire ▮ Part moyenne de l'assiette cotisable au RAFP
— Nombre d'observations exploitées ▲ Application du secret statistique

Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la FPE et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

e. La population-type « B sédentaire »

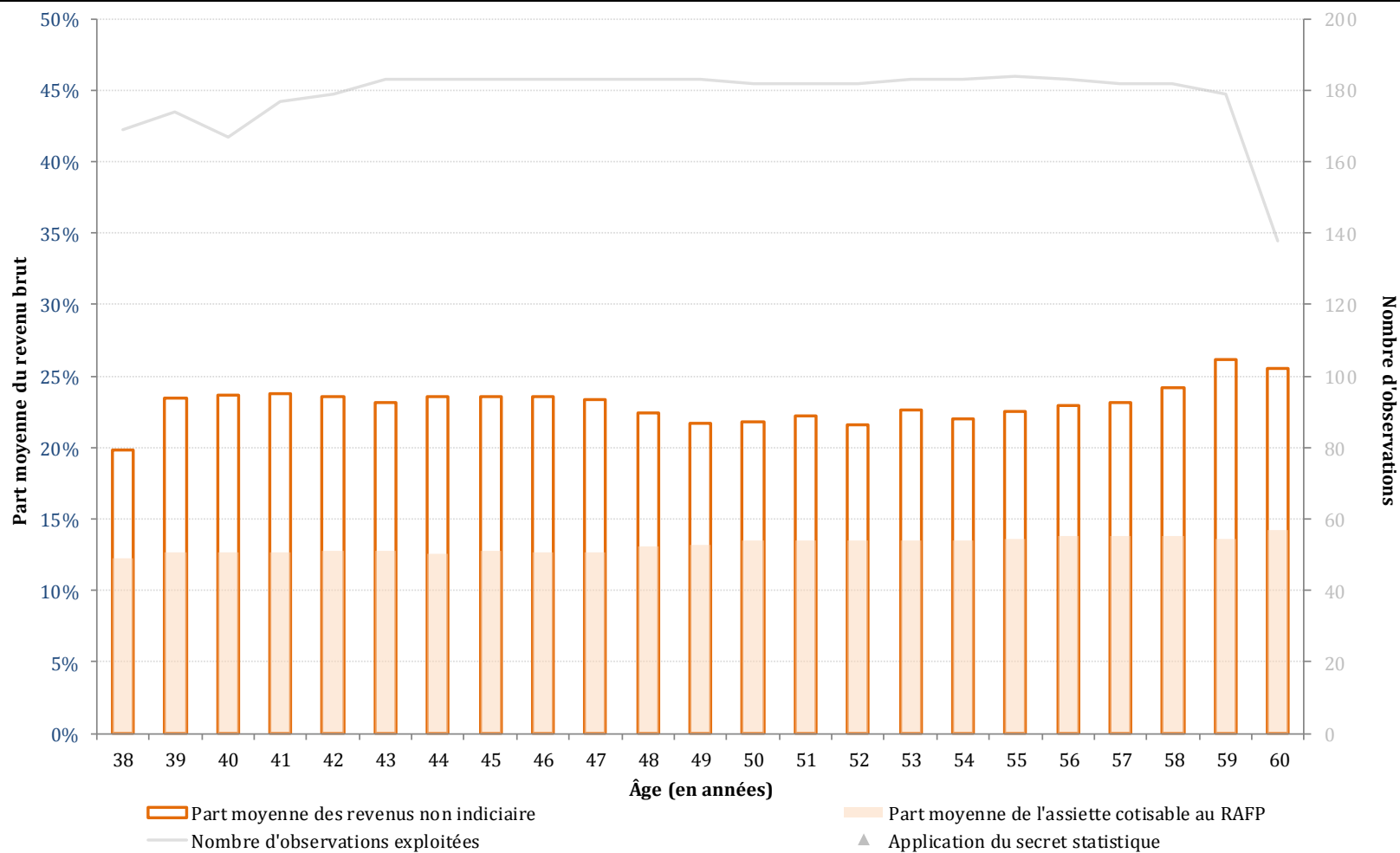
Graphique 45 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Graphique 46 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour la génération 1950

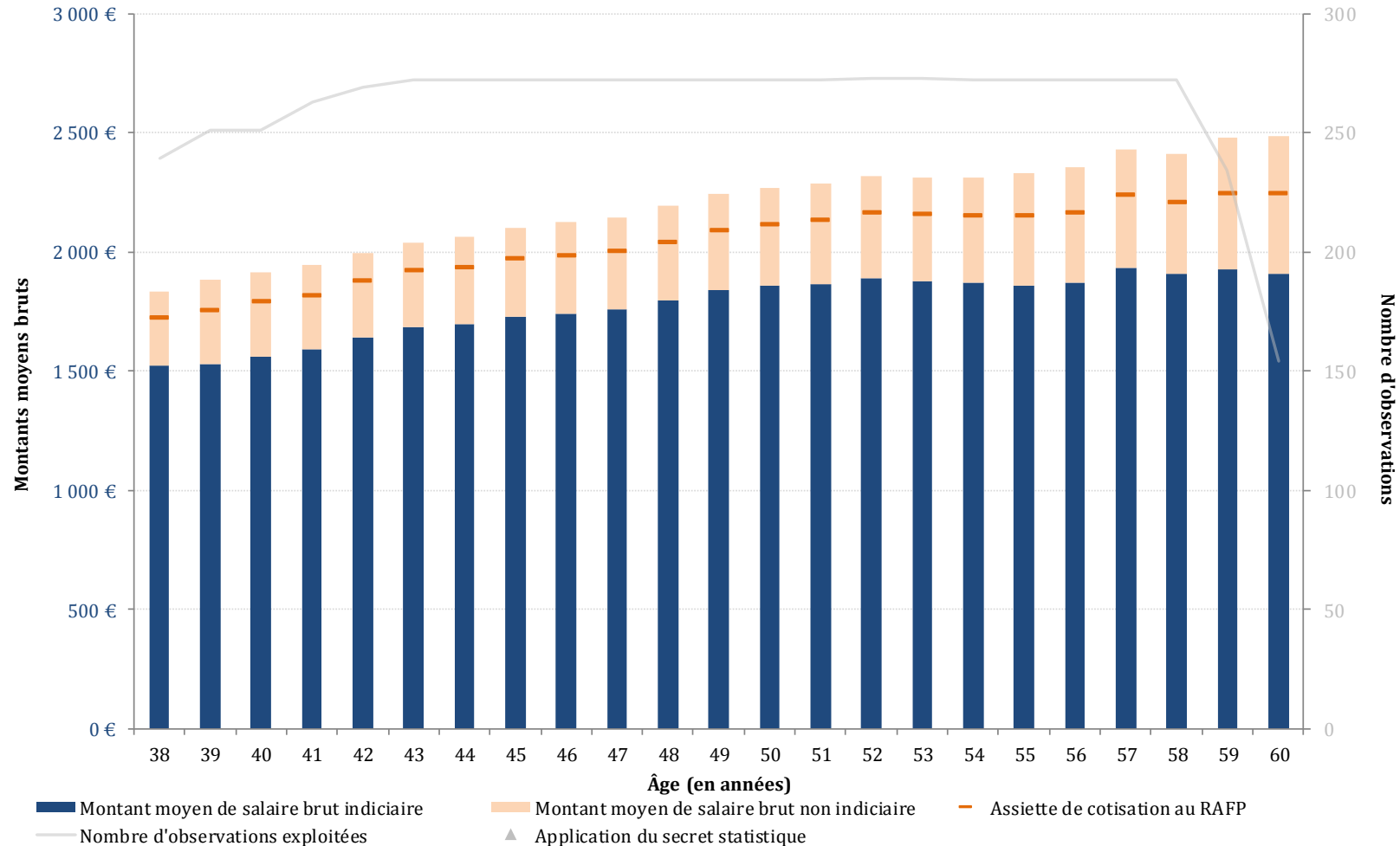


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

f. La population-type « C »

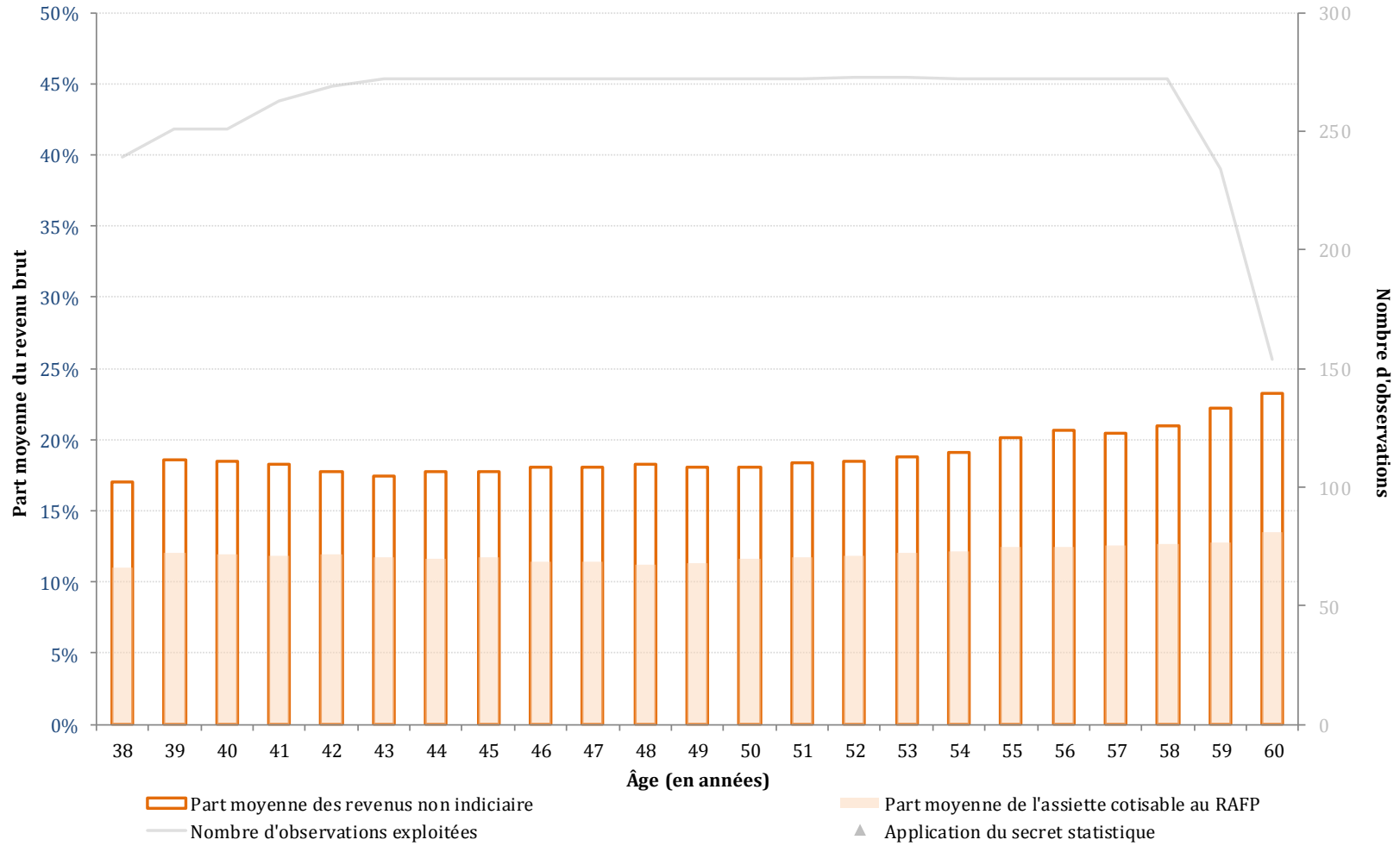
Graphique 47 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des C (et D) pour la génération 1950 (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

Graphique 48 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des C (et D) pour la génération 1950



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants)

7. La comparaison des résultats pour six générations distinctes (carrières d'au moins 20 ans dans la population-type)

Les graphiques présentés *infra* permettent de comparer les trajectoires de rémunérations des fonctionnaires ayant réalisé une carrière d'au moins 20 ans dans la même population-type et appartenant à six générations distinctes nées entre 1936 et 1966¹⁵ afin de mieux saisir un éventuel effet générationnel dans l'évolution des éléments de rémunération au cours de la carrière.

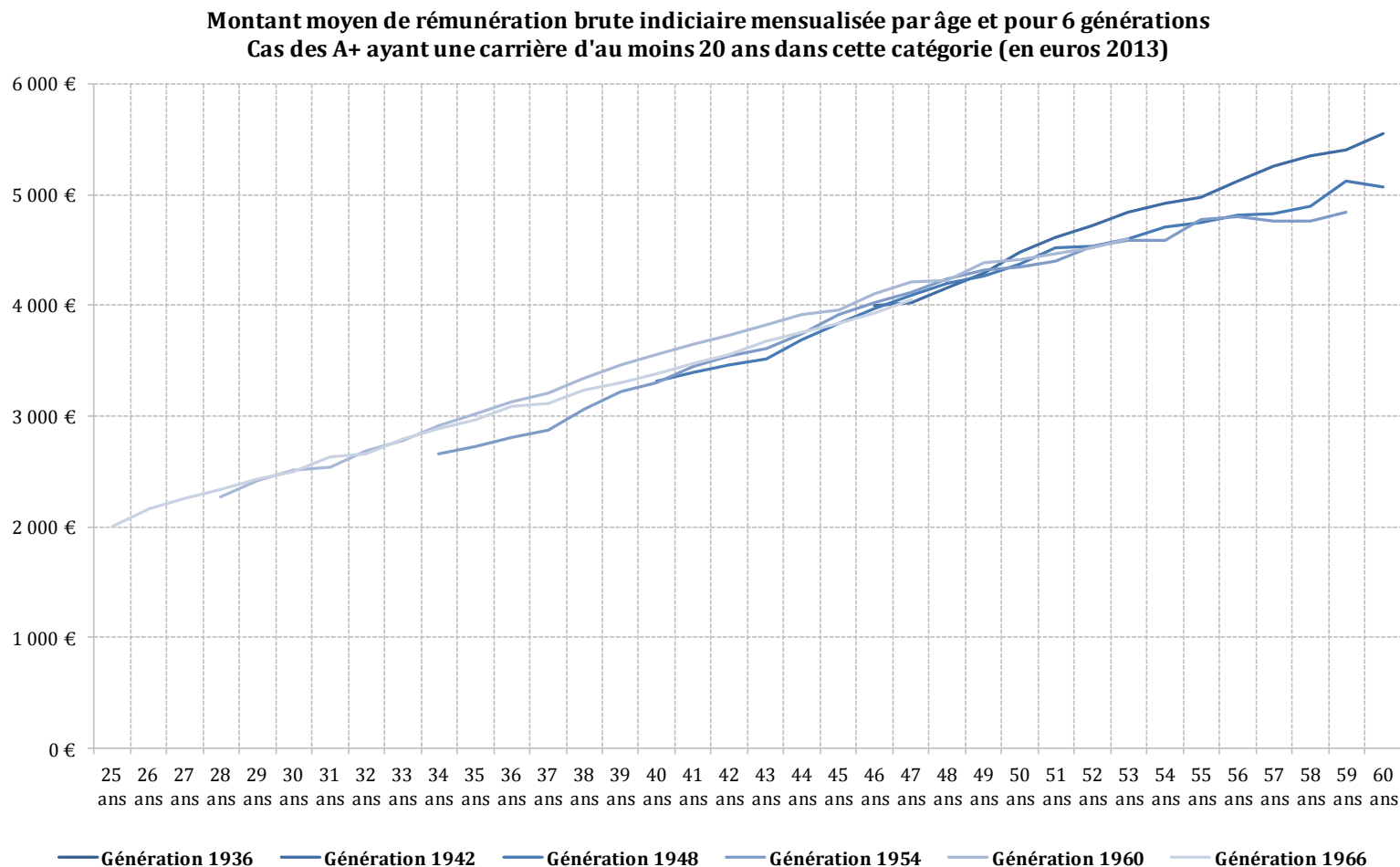
Il s'agit des mêmes périmètres que les résultats présentés dans la partie 4 à ceci près que le champ d'étude a été réduit ici aux seuls agents ayant effectué au moins 20 ans dans la population-type dans laquelle ils se trouvent classés.

¹⁵ Les générations concernées sont celles de 1936, 1942, 1948, 1954, 1960 et 1966 dans la mesure où seules les générations paires sont disponibles en intégralité dans le panel tous salariés depuis 1988 (les générations impaires n'ayant été intégrées au panel qu'à compter de l'année de 2002).

Adresse administrative : 139, rue de Bercy 75572 PARIS CEDEX 12

a. La population-type « A+ »

Graphique 49 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 50 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)

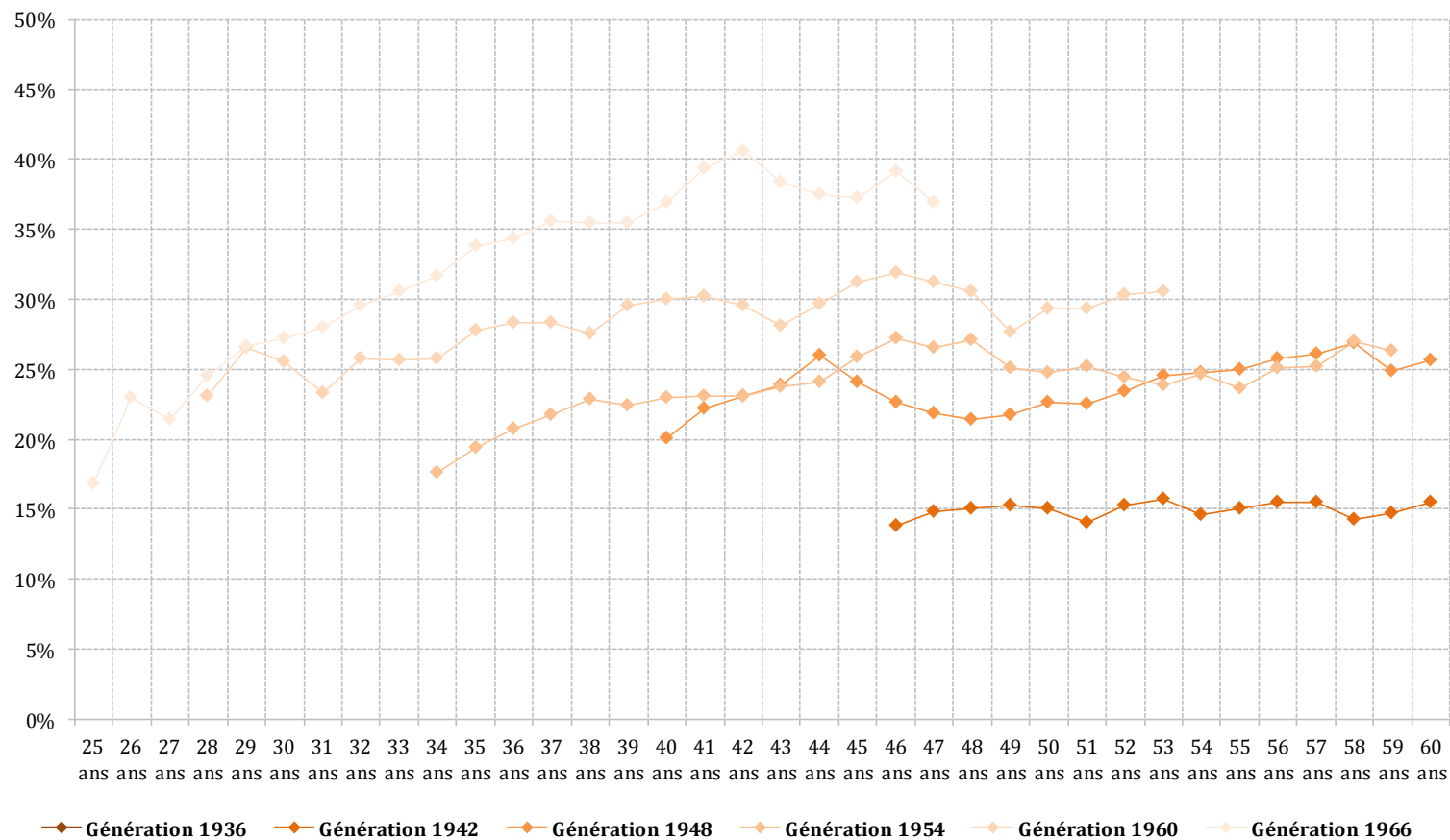
**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des A+ ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 51 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)

**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des A+ ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie**

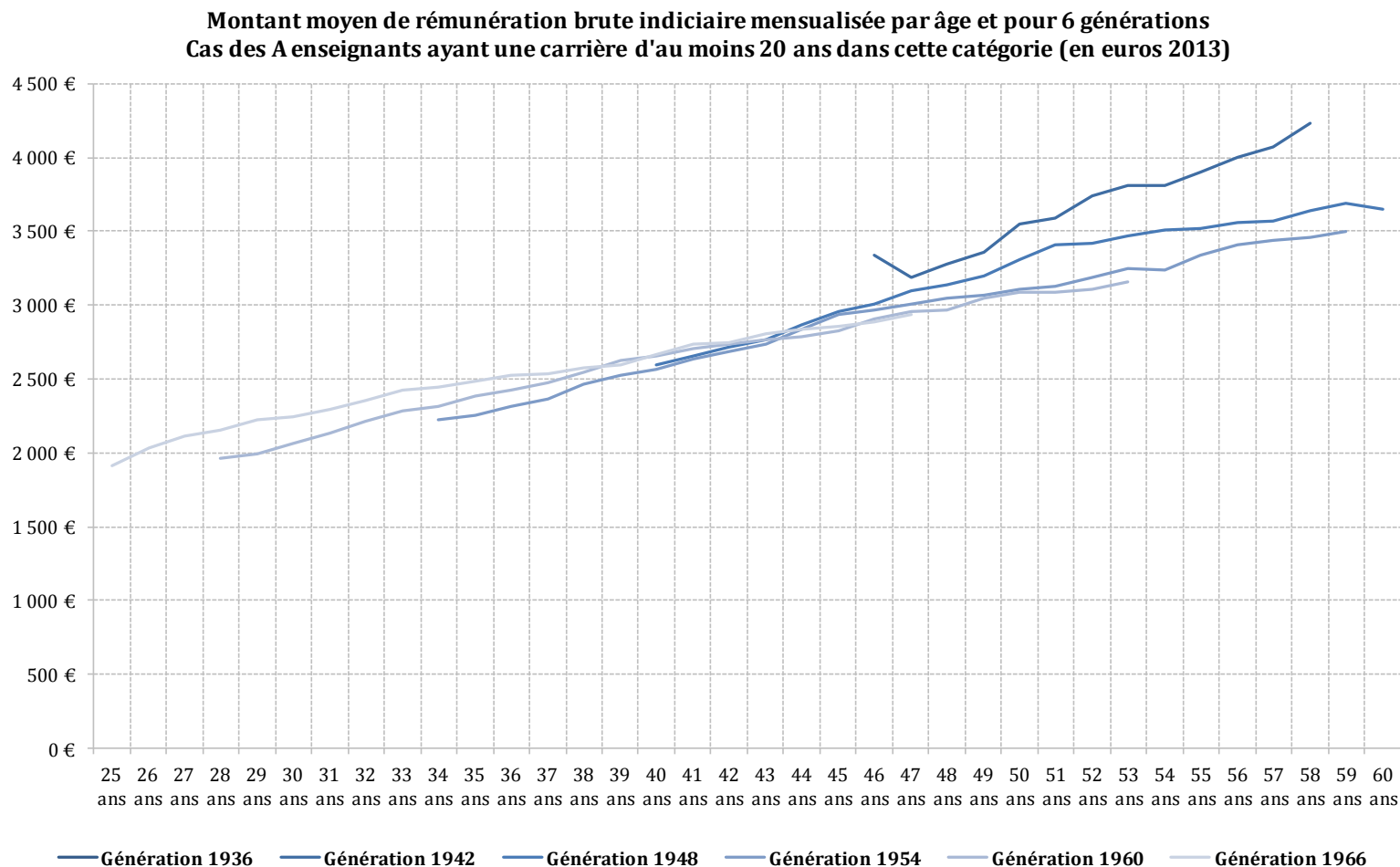


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

b. La population-type « A enseignant »

Graphique 52 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)

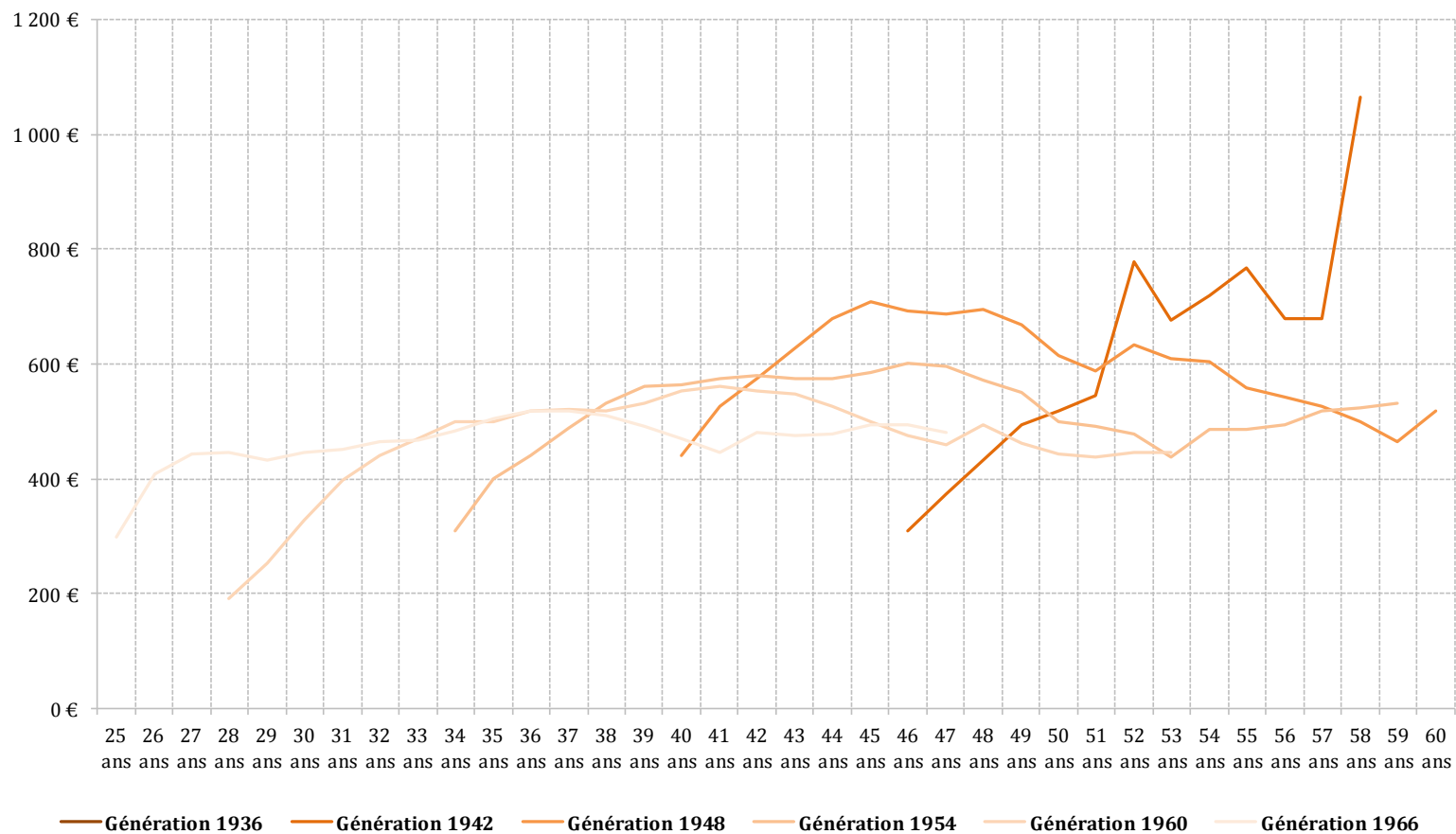


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 53 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)

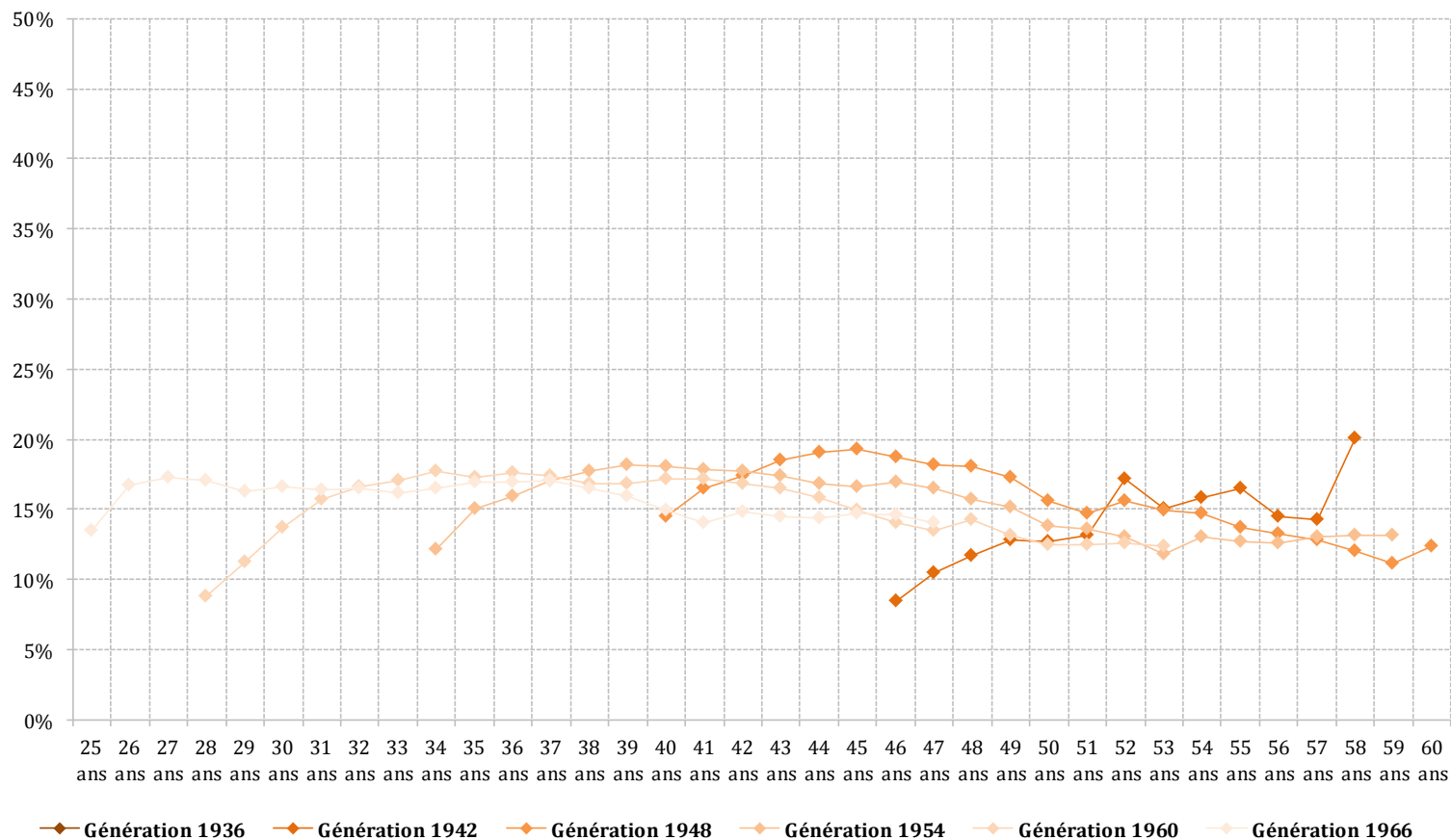
**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des A enseignants ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 54 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)

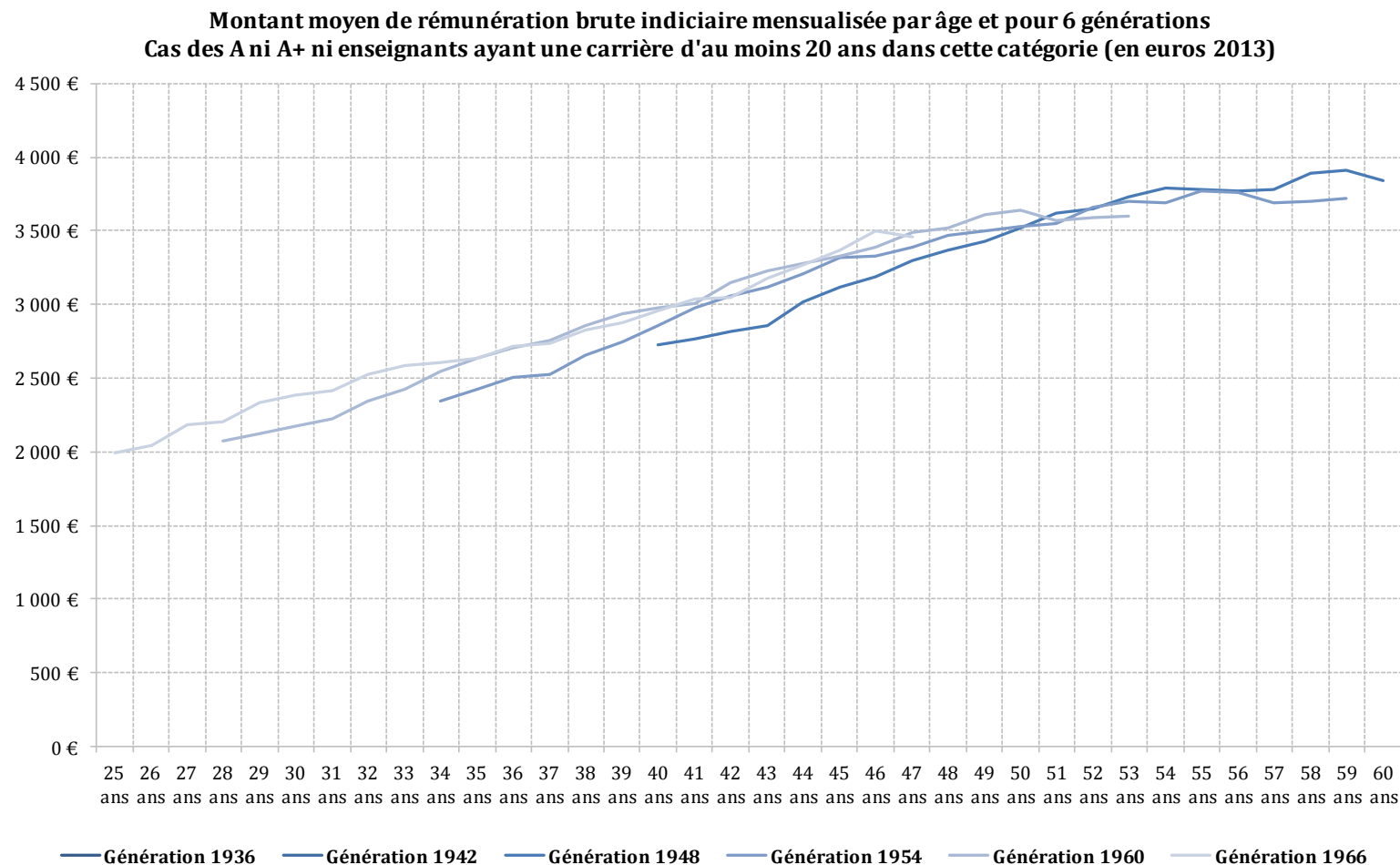
**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des A enseignants ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

c. La population-type A, hors A+ et enseignants

Graphique 55 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013)

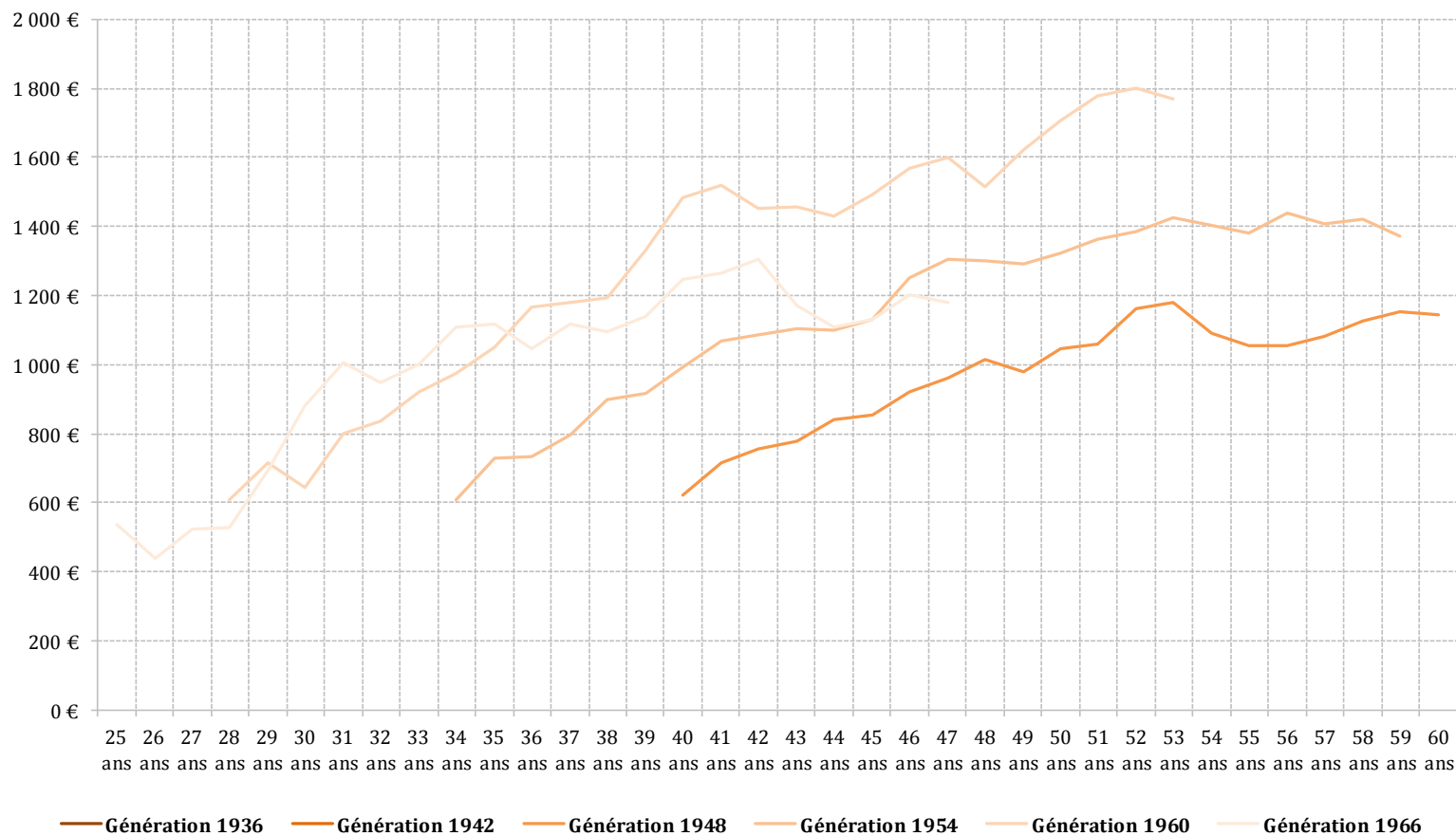


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 56 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013)

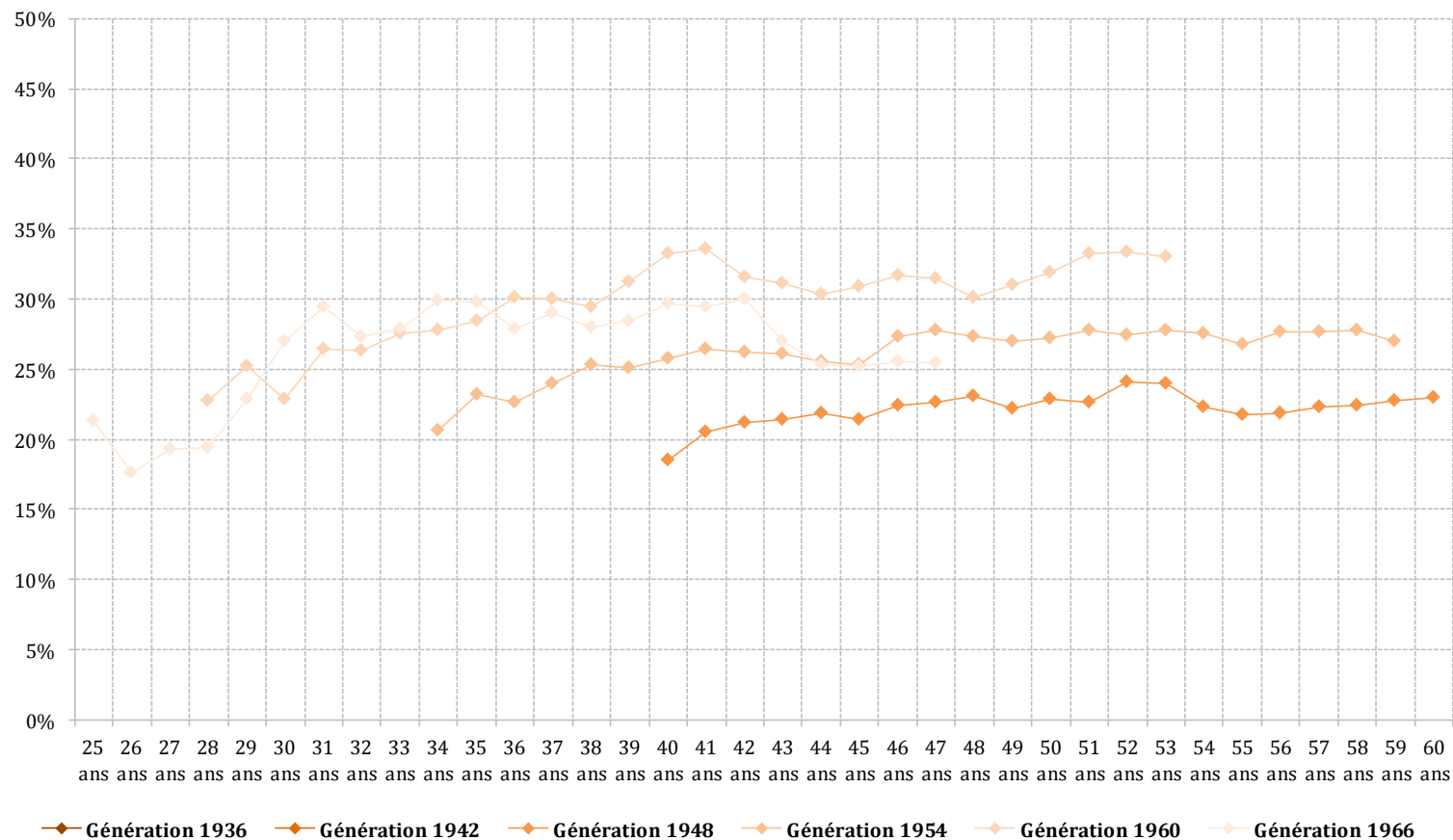
**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des A ni A+ ni enseignants ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 57 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013)

**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des A ni A+ ni enseignants ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie**

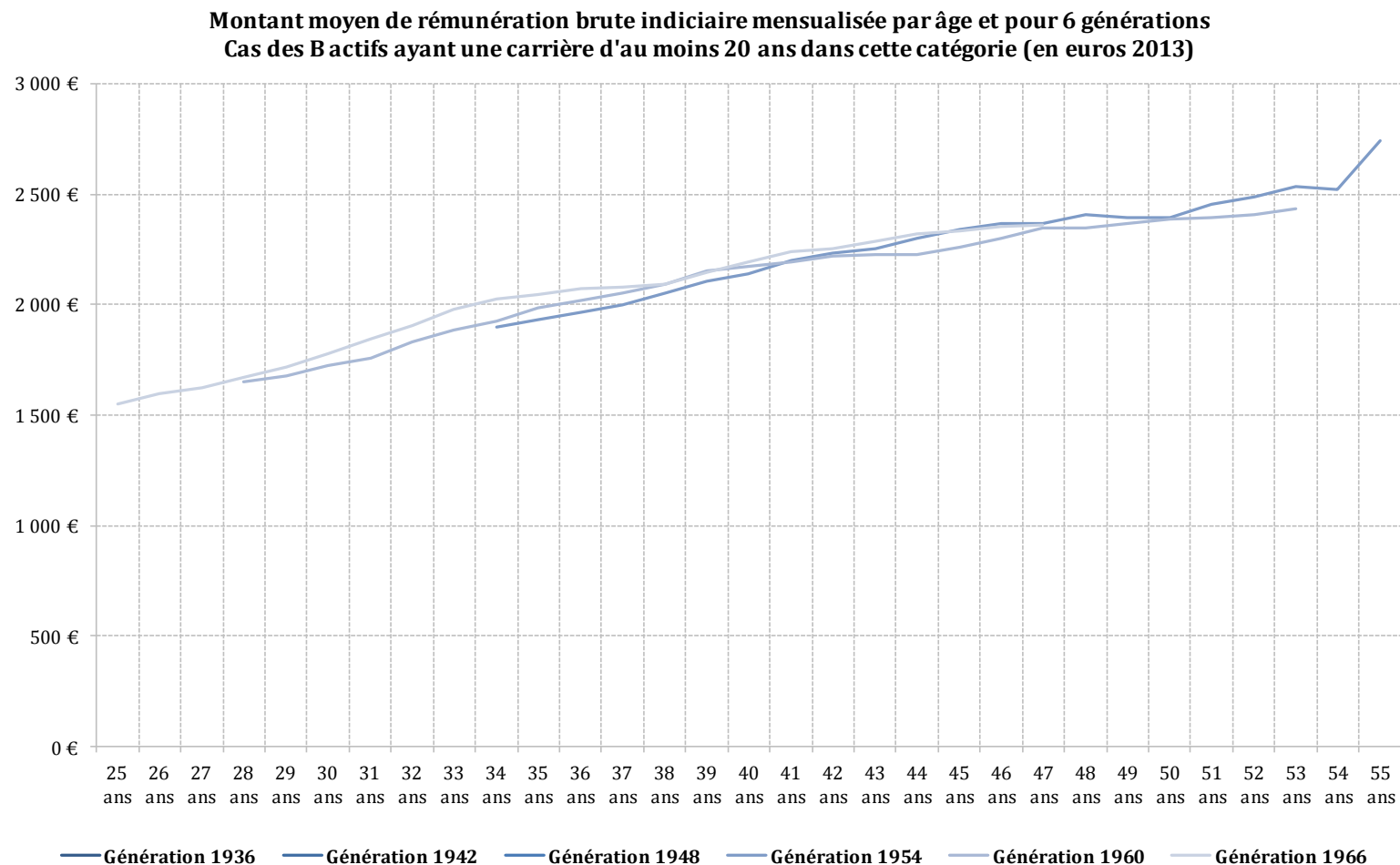


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

d. La population-type « B actif »

Graphique 58 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)

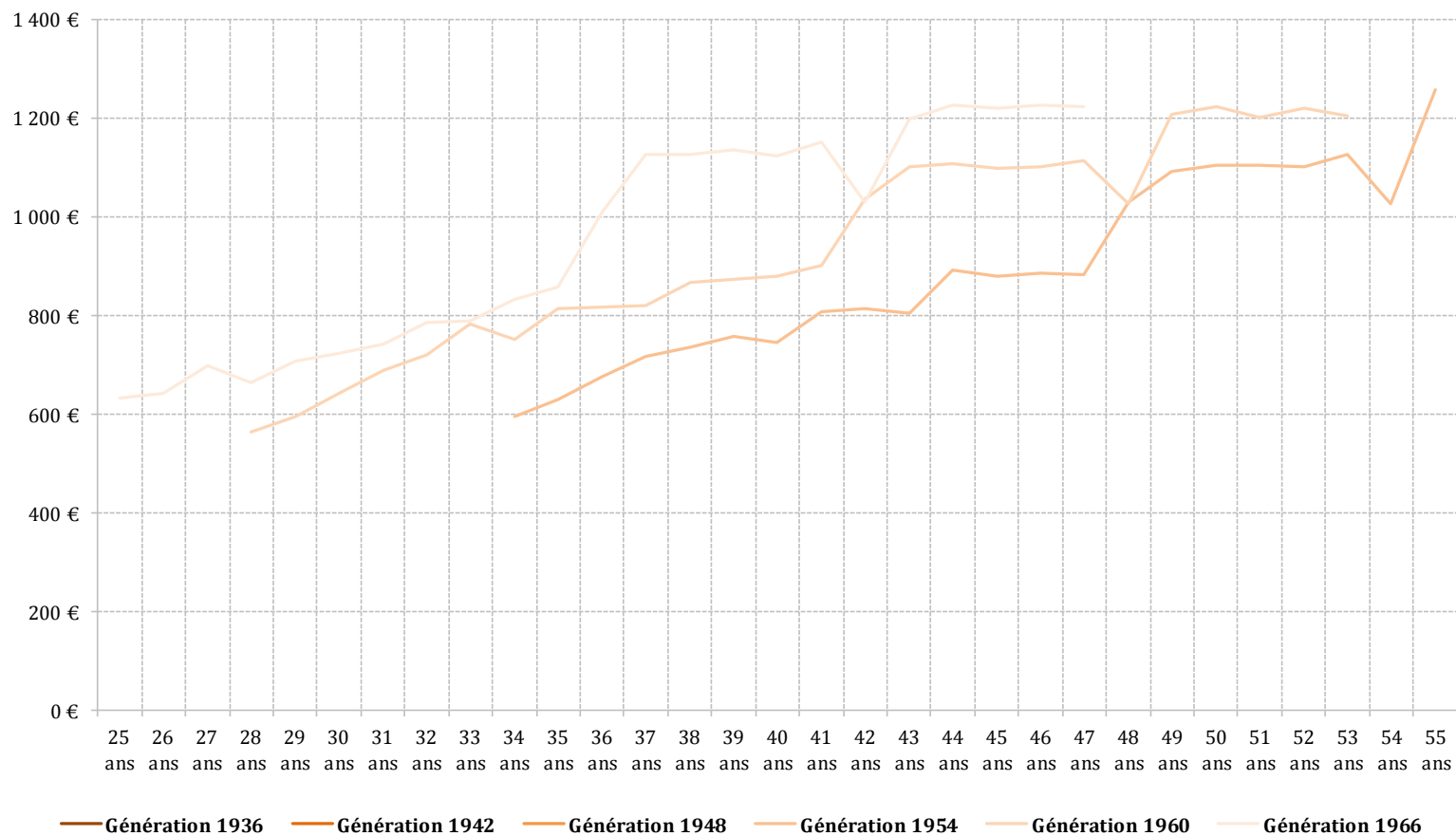


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 59 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)

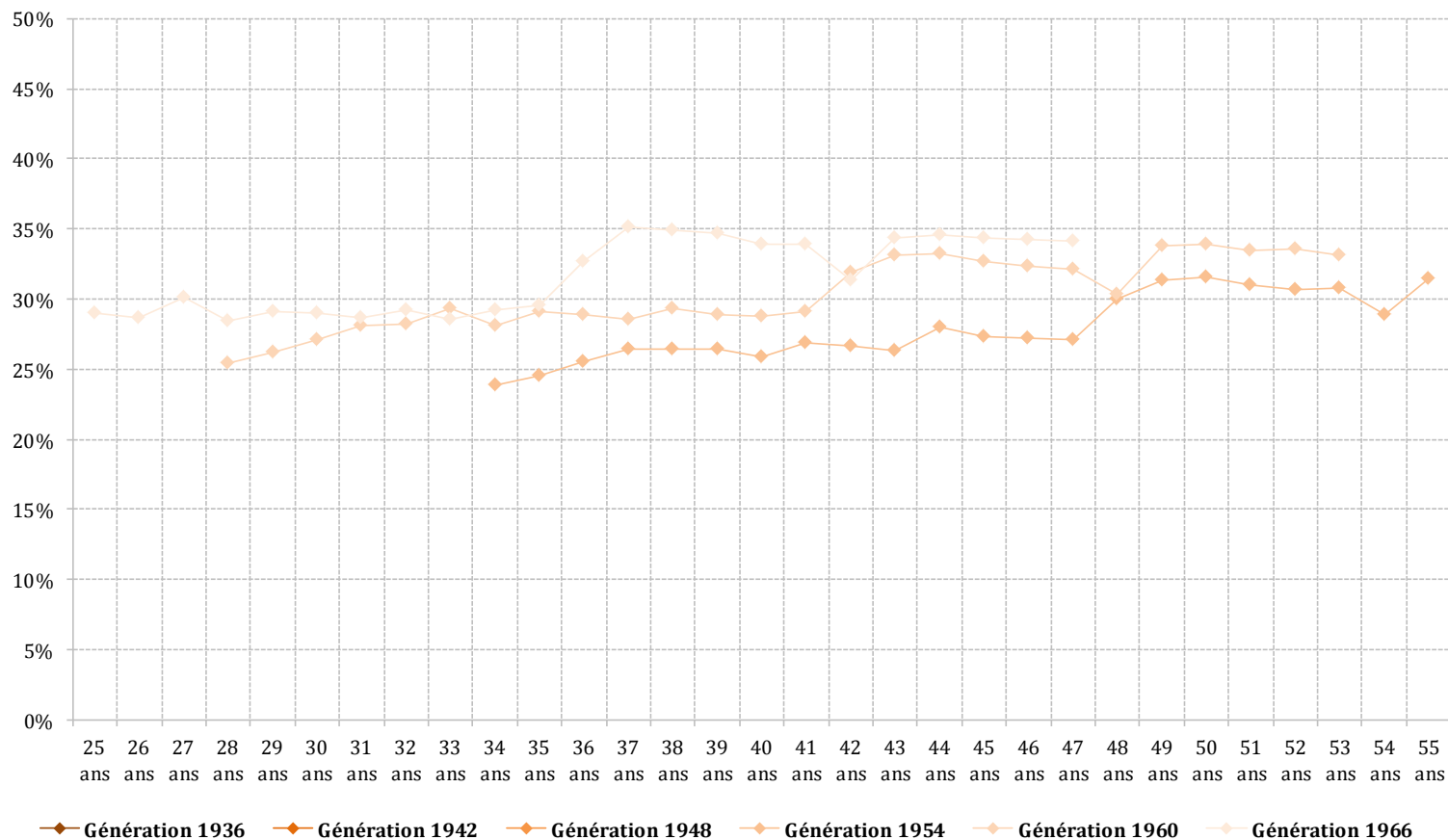
**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des B actifs ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie (en euros 2013)**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 60 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)

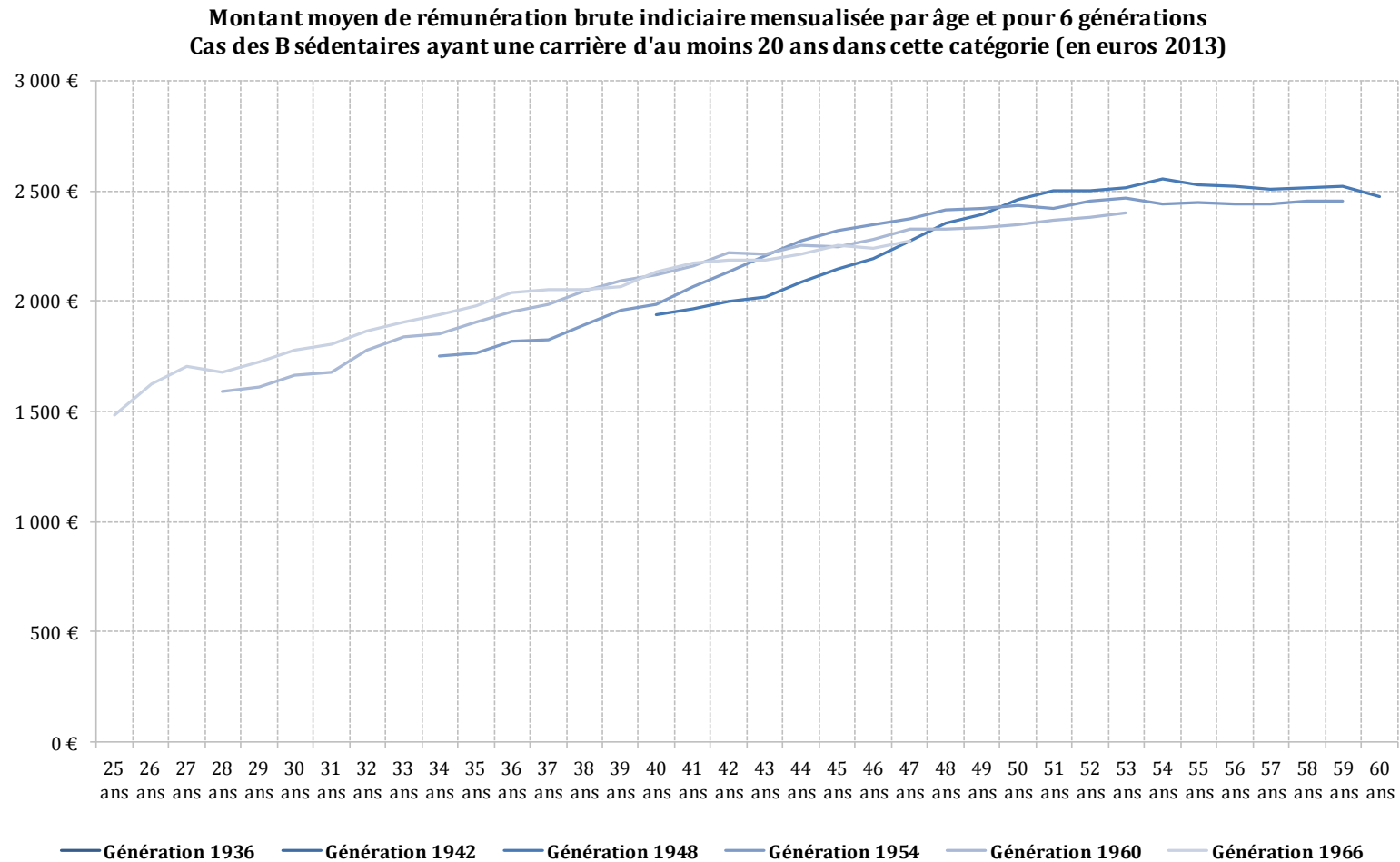
**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des B actifs ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).
 Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

e. La population-type « B sédentaire »

Graphique 61 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013)

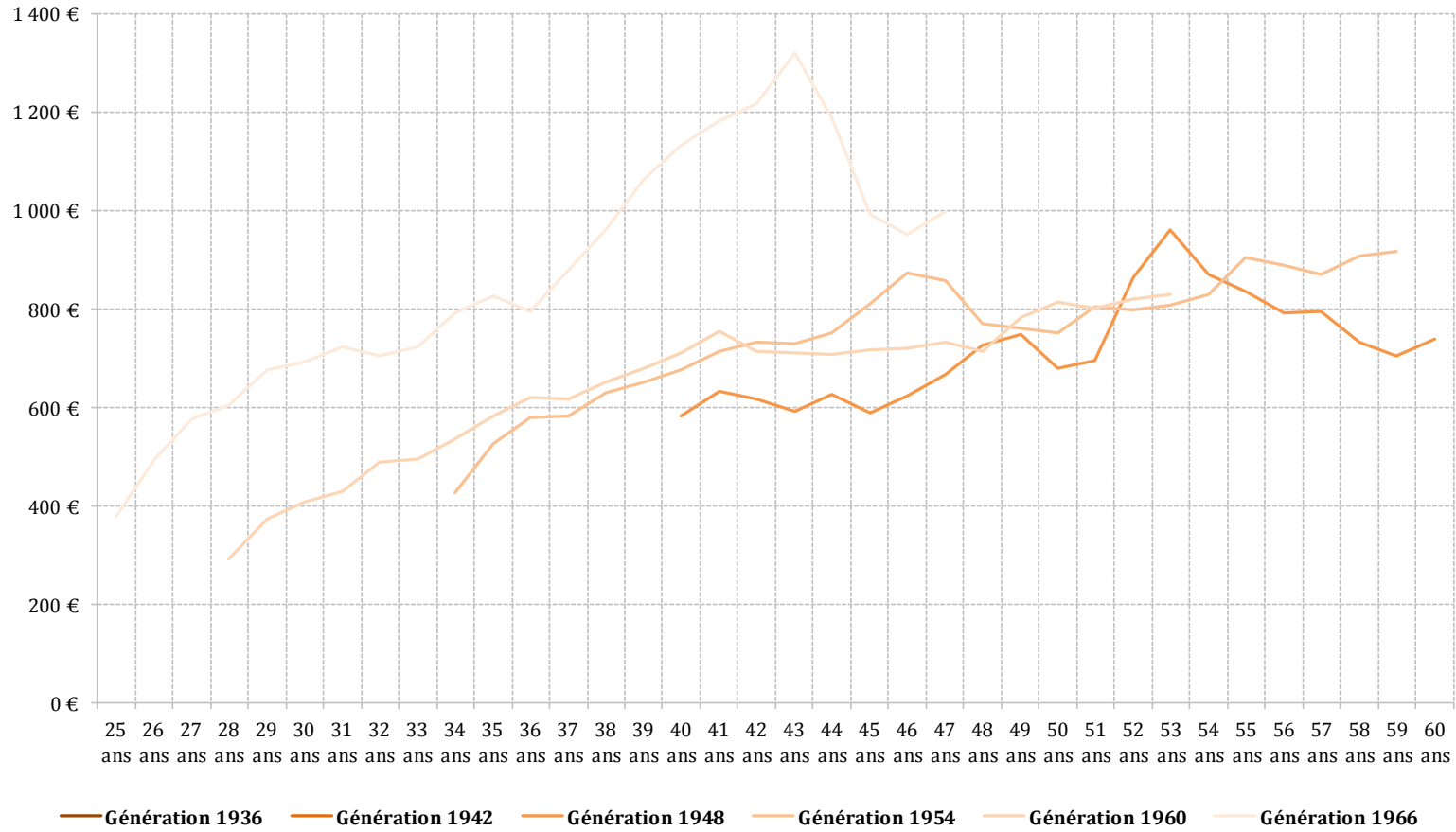


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 62 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013)

**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des B sédentaires ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie (en euros 2013)**

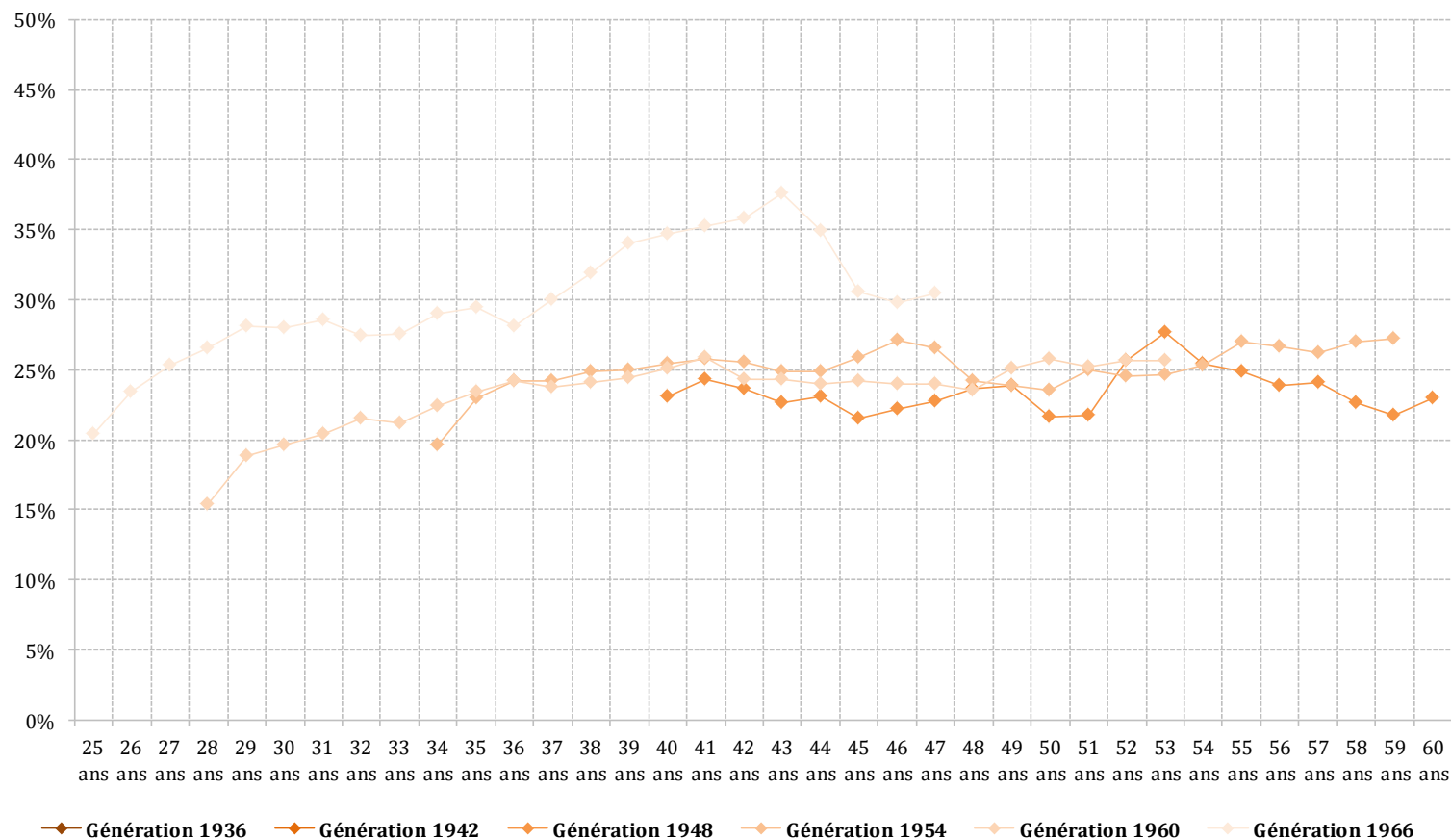


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 63 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013)

**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des B sédentaires ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie**



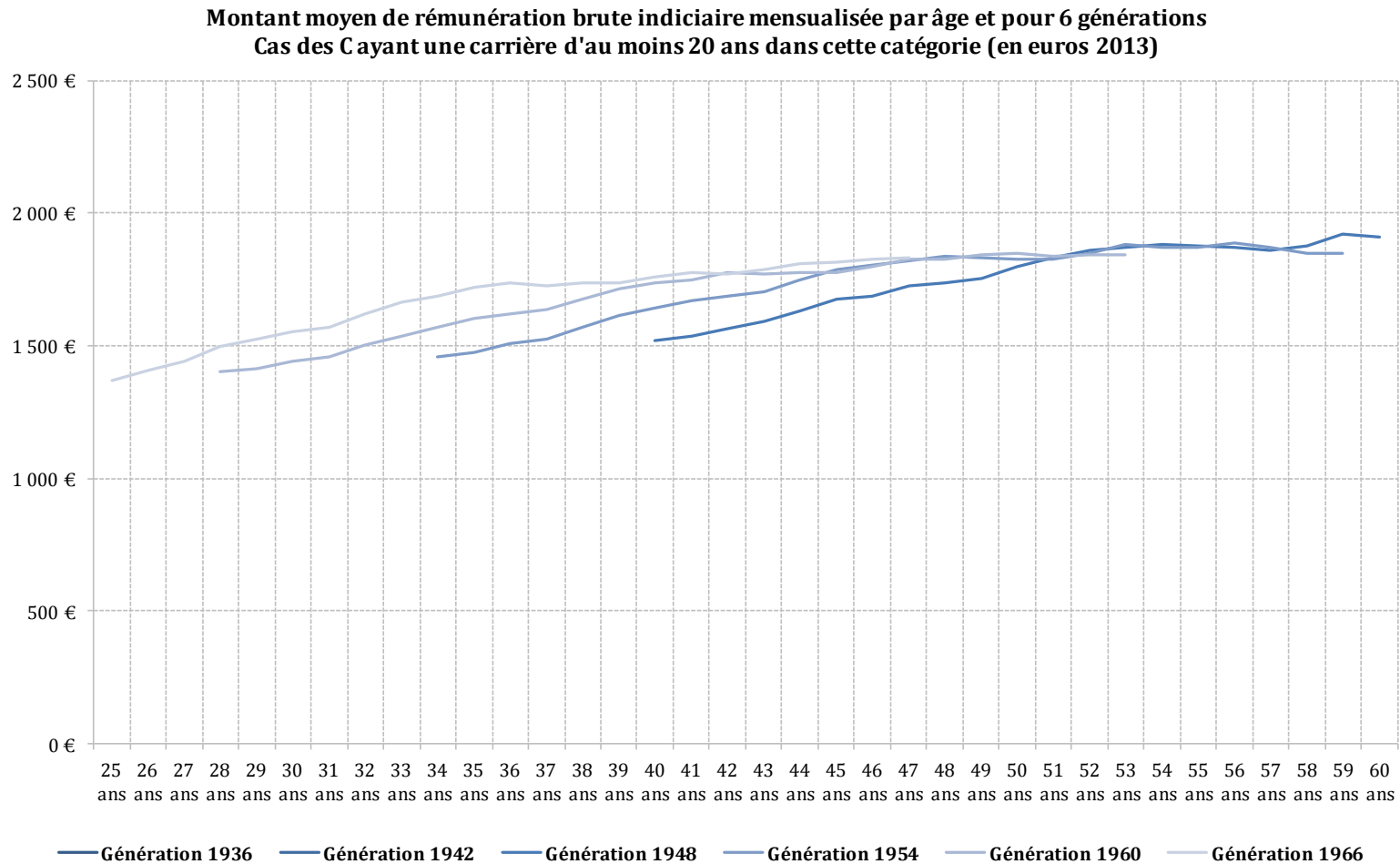
Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

f. La population-type « C »

Graphique 64 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations (euros constants 2013)

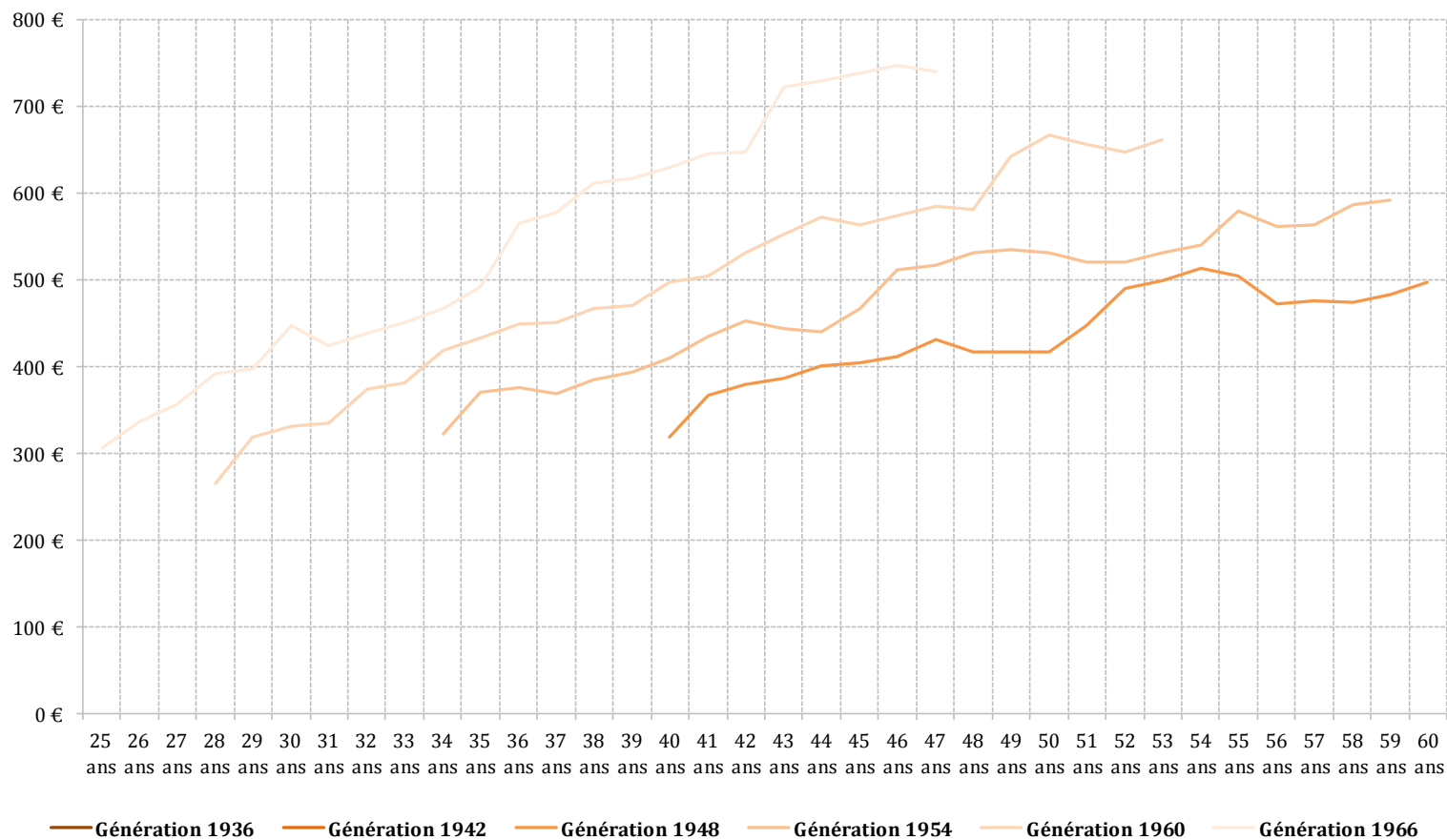


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 65 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations (euros constants 2013)

**Montant moyen de rémunération brute non indiciaire mensualisée par âge et pour 6 générations
Cas des C ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie (en euros 2013)**

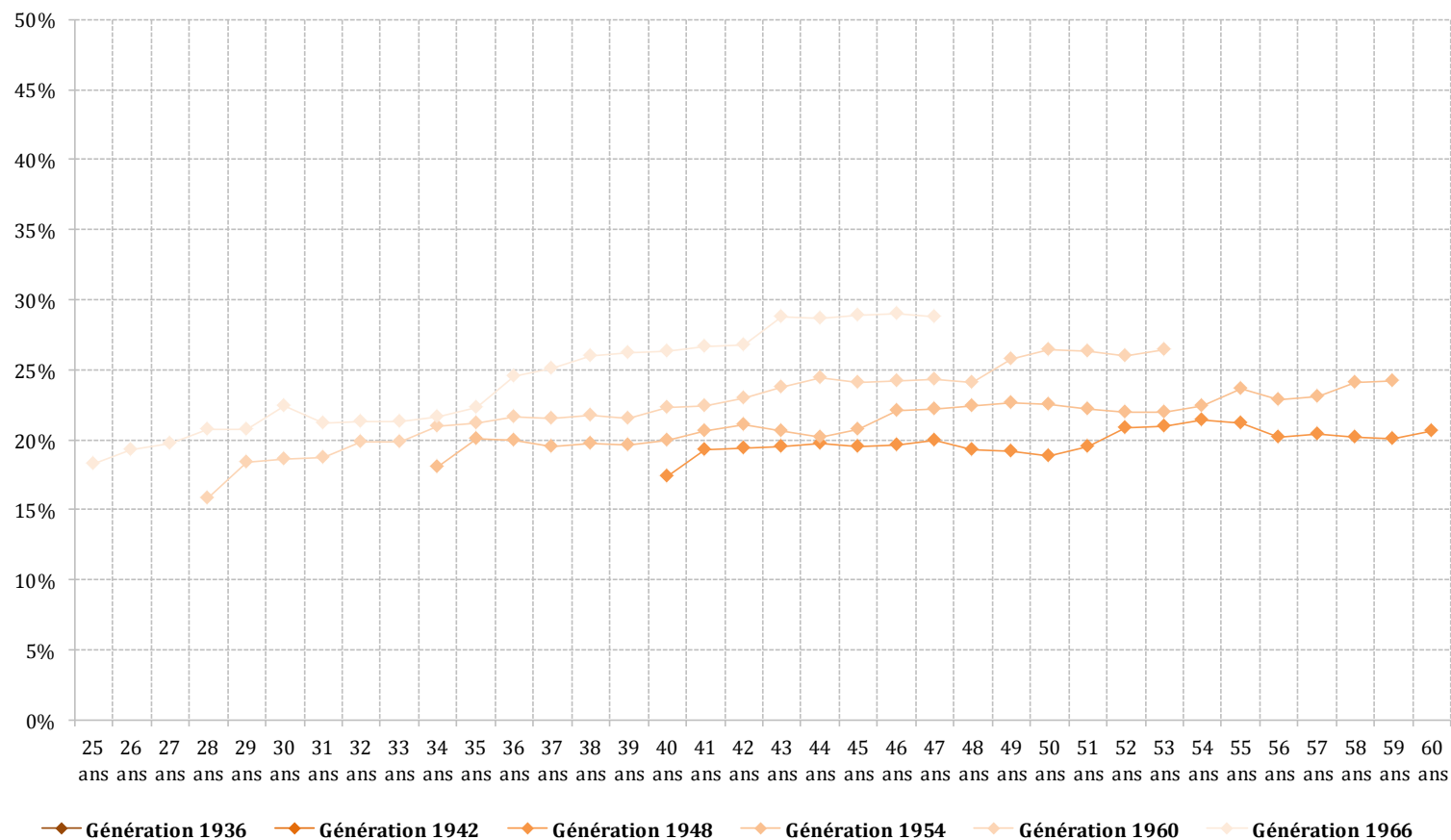


Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

Graphique 66 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations (euros constants 2013)

**Part moyenne de rémunération non indiciaire dans la rémunération brute par âge et pour 6 générations
Cas des C ayant une carrière d'au moins 20 ans dans cette catégorie**



Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)
 Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée et dont les rémunérations sont observées sur la période 1988 à 2013 (montants en euros constants).

Note : selon la population-type, les effectifs d'une génération donnée ne sont pas toujours suffisants dans l'échantillon pour être présentés.

8. L'estimation de l'effet du protocole PPCR sur la part de primes

Le protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations des fonctionnaires (PPCR) introduit à compter de 2016 un basculement progressif d'une partie de la rémunération indemnitaire en rémunération indiciaire. Ainsi, entre 2016 et 2018, une fraction des « primes » sera transformée en points d'indice¹⁶ pour les agents de la FPE. Pour les fonctionnaires ne percevant que de très faibles primes ou aucune prime, cette transformation se traduira par une pure augmentation du traitement indiciaire.

Modalités d'application de la bascule primes vers points

Paramètre de la bascule primes > points	Échéance de réalisation complète de la bascule	Nombre d'équivalent-points basculés	Équivalent en montant mensuel 2013 ¹⁷
Catégorie A	2018	9 points	41,67 €
Catégorie B	2016	6 points	27,78 €
Catégorie C	2017	4 points	18,52 €

À partir des données de l'échantillon, il est possible de calculer l'effet de l'application de ce protocole sur une génération donnée. La dernière génération pour laquelle les effectifs sont statistiquement suffisants en 2013 (dernière année connue des rémunérations) est la génération née en 1954¹⁸, qui avait donc 59 ans en 2013. Le calcul consiste à simuler le remplacement des montants de primes *supra* par un montant équivalent de points d'indice dans le traitement brut.

¹⁶ L'abattement indemnitaire (sur les primes) sera dans les faits moins important que la valeur indiciaire brute des points créés parallèlement, afin compenser les cotisations salariales assises sur le traitement.

¹⁷) Cet abattement est ici calculé au regard d'une valeur de point d'indice de 55,56€ (soit sa valeur en 2013) alors que les ajouts de points seront valorisés au regard de la valeur courante du point d'indice fonction publique de VPI (soit 56,23€ au 1er février 2017).

¹⁸ Les effectifs de la population-type « cadre B actif » sont en particulier trop faibles dans l'échantillon pour la génération 1953 qui a eu 60 ans en 2013.

Simulation de la bascule primes/points sur la génération 1954 sur les données de l'année 2013

Simulation des effets de la bascule primes > points	Part moyenne (hors PPCR) des primes dans la rémunération à 59 ans	Effet (en point de % de la part moyenne des primes) de la bascule des primes en points d'indice	Part moyenne des primes dans la rémunération à 59 ans après mise en place de PPCR	<i>Effet de la bascule liée à PPCR sur la part moyenne de la rémunération cotisable au RAFP</i>
Population-type " A+"	26,4%	- 0,6	25,7%	- 0,2%
Population-type " A enseignant"	13,2%	- 1,0	12,2%	- 0,8%
Population-type " A (ni A+ ni enseignant)"	27,0%	- 0,8	26,2%	- 0,2%
Population-type " B actif"	33,9%	- 0,7	33,3%	+ 0,1%
Population-type " B sédentaire"	27,2%	- 0,8	26,4%	+ 0,0%
Population-type " C"	24,2%	- 0,8	23,5%	- 0,2%

Source : Panel tous salariés (validité 2013), FGE et SIASP (INSEE, calculs DGAFP/DESSI)

Champ : titulaires civils de la FPE à temps plein avec une carrière d'au moins 20 ans dans la population-type considérée (génération 1954, année 2013)

L'effet de cette bascule sur le taux de prime est différent suivant le niveau des rémunérations indiciaires de chaque catégorie et leur niveau relatif de rémunération basculée. Il est ainsi maximal pour les A enseignants.

Par ailleurs, l'effet sur la part de rémunération brute cotisable au titre du RAFP est contrasté : celui-ci dépend des distributions relatives de rémunération indiciaires et indemnitaires propres à chaque catégorie de population étudiée.

Par exemple, le simulation de la bascule sur les agents de 59 ans en 2013 conduit à une diminution de la part moyenne des rémunérations cotisables au RAFP pour les A et C (l'effet diminution de l'assiette cotisable domine ainsi), n'a quasiment aucun effet pour les B sédentaires et tend même à augmenter la part moyenne de la rémunération cotisable pour les B actifs (l'effet relèvement de la limite des 20% du TBI dominant donc pour eux). Ce constat n'est cependant pas généralisable sur l'ensemble de la carrière des agents. Or le RAFP est un système de capitalisation par point, il faudrait donc effectuer des simulations similaires à chaque âge pour identifier l'impact de PPCR sur les cotisations et l'acquisition de points des générations à plus long terme.

Table des graphiques

Graphique 1 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des « A+ » pour la génération 1950 (euros constants 2013).....	7
Graphique 2 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des « A+ » pour la génération 1950	8
Graphique 3 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des A enseignants pour la génération 1950 (euros constants 2013)	9
Graphique 4 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A enseignants pour la génération 1950	10
Graphique 5 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des autres A pour la génération 1950 (euros constants 2013).....	11
Graphique 6 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des autres A pour la génération 1950.....	12
Graphique 7 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour la génération 1950 (euros constants 2013).....	13
Graphique 8 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « actifs » pour la génération 1950	14
Graphique 9 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour la génération 1950 (euros constants 2013)	15
Graphique 10 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour la génération 1950.....	16
Graphique 11 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des C (et D) pour la génération 1950 (euros constants 2013).....	17
Graphique 12 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des C (et D) pour la génération 1950	18
Graphique 13 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)	21
Graphique 14 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)	22
Graphique 15 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)	23
Graphique 16 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)	24
Graphique 17 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)	25
Graphique 18 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)	26
Graphique 19 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013)	27
Graphique 20 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013)	28
Graphique 21 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013).....	29
Graphique 22 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)	30

Graphique 23 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)	31
Graphique 24 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)	32
Graphique 25 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013).....	33
Graphique 26 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013).....	34
Graphique 27 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013)	35
Graphique 28 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations (euros constants 2013)	36
Graphique 29 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations (euros constants 2013)	37
Graphique 30 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations	38
Graphique 31 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A+ en fonction du périmètre retenu	40
Graphique 32 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A enseignants en fonction du périmètre retenu	41
Graphique 33 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A hors A+ et enseignants en fonction du périmètre retenu	42
Graphique 34 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B actifs en fonction du périmètre retenu	43
Graphique 35 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B sédentaires en fonction du périmètre retenu	44
Graphique 36 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des C (et D) en fonction du périmètre retenu	45
Graphique 37 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des « A+ » pour la génération 1950 (euros constants 2013).....	47
Graphique 38 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des « A+ » pour la génération 1950	48
Graphique 39 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des A enseignants pour la génération 1950 (euros constants 2013)	49
Graphique 40 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A enseignants pour la génération 1950	50
Graphique 41 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des autres A pour la génération 1950 (euros constants 2013).....	51
Graphique 42 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des autres A pour la génération 1950.....	52
Graphique 43 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour la génération 1950 (euros constants 2013).....	53
Graphique 44 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « actifs » pour la génération 1950	54
Graphique 45 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour la génération 1950 (euros constants 2013)	55
Graphique 46 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour la génération 1950.....	56

Graphique 47 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire et indemnitaire en fonction de l'âge des C (et D) pour la génération 1950 (euros constants 2013).....	57
Graphique 48 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des C (et D) pour la génération 1950	58
Graphique 49 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)	60
Graphique 50 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)	61
Graphique 51 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des « A+ » pour 6 générations (euros constants 2013)	62
Graphique 52 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)	63
Graphique 53 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)	64
Graphique 54 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des A enseignants pour 6 générations (euros constants 2013)	65
Graphique 55 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013)	66
Graphique 56 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013)	67
Graphique 57 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des autres A pour 6 générations (euros constants 2013).....	68
Graphique 58 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)	69
Graphique 59 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)	70
Graphique 60 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « actifs » pour 6 générations (euros constants 2013)	71
Graphique 61 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013).....	72
Graphique 62 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013).....	73
Graphique 63 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des B « sédentaires » pour 6 générations (euros constants 2013)	74
Graphique 64 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute indiciaire en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations (euros constants 2013)	75
Graphique 65 • Estimation des montants mensualisés moyens de rémunération brute non indiciaire en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations (euros constants 2013)	76
Graphique 66 • Estimation de la part moyenne de « primes » dans la rémunération brute en fonction de l'âge des C (et D) pour 6 générations (euros constants 2013)	77

